

Ian Taylor

AFRICAN POLITICS

A Very Short Introduction

OXFORD

Politique Africaine : Une Très Courte Introduction

[OceanofPDF.com](https://oceanofpdf.com)

Les TRÈS COURTES INTRODUCTIONS s'adressent à tous ceux qui souhaitent aborder un nouveau sujet de manière stimulante et accessible. Ils sont rédigés par des experts et ont été traduits dans plus de 45 langues différentes.

La série a commencé en 1995 et couvre maintenant une grande variété de sujets dans toutes les disciplines. La bibliothèque VSI contient actuellement plus de 550 volumes - une très courte introduction à tout, de la psychologie et de la philosophie des sciences à l'histoire américaine et à la relativité - et continue de croître dans tous les domaines.

Présentations très courtes disponibles maintenant :

L'ABOLITIONNISME Richard S. Newman

COMPTABILITÉ Christopher Nobes

L'ADOLESCENCE Peter K. Smith

PUBLICITÉ Winston Fletcher

RELIGION AFRO-AMÉRICAINNE Eddie S. Glaude Jr

HISTOIRE AFRICAINE John Parker et Richard Rathbone

POLITIQUE AFRICAINE Ian Taylor

RELIGIONS AFRICAINES Jacob K. Olupona

VIEILLISSEMENT Nancy A.

Pachana AGNOSTICISME Robin Le Poidevin

AGRICULTURE Paul Brassley et Richard Soffe ALEXANDRE

LE GRAND Hugh Bowden ALGÈBRE Peter M. Higgins

HISTOIRE CULTURELLE

AMÉRICAINNE Eric Avila

HISTOIRE AMÉRICAINNE Paul S. Boyer

IMMIGRATION AMÉRICAINNE David A. Gerber

HISTOIRE JURIDIQUE AMÉRICAINNE G. Edward White

HISTOIRE POLITIQUE AMÉRICAINNE Donald Critchlow

LES PARTIS POLITIQUES AMÉRICAINS ET LES ÉLECTIONS L. Sandy Maisel LA

POLITIQUE AMÉRICAINNE Richard M. Valelly LA

PRÉSIDENTE AMÉRICAINNE Charles O. Jones

LA RÉVOLUTION AMÉRICAINNE Robert J. Allison

L'ESCLAVAGE AMÉRICAIN Heather Andrea Williams

L'OUEST AMÉRICAIN Stephen Aron

HISTOIRE DES FEMMES AMÉRICAINNES Susan Ware

ANESTHÉSIE Aidan O'Donnell

PHILOSOPHIE ANALYTIQUE Michael Beaney

ANARCHISME Colin Ward

ASSYRIE ANTIQUE Karen Radner

L'EGYPTE ANTIQUE Ian Shaw

ART ET ARCHITECTURE ÉGYPTIENNE ANTIQUE Christina Riggs GRÈCE

ANTIQUE Paul Cartledge LE PROCHE-

ORIENT ANTIQUE Amanda H. Podany PHILOSOPHIE

ANTIQUE Julia Annas

GUERRE ANTIQUE Harry Sidebottom

ANGES David Albert Jones

ANGLICANISME Mark Chapman

L'ÂGE ANGLO-SAXON John Blair

COMPORTEMENT ANIMAL Tristram D. Wyatt LE

RÈGNE ANIMAL Peter Holland

DROITS DES ANIMAUX David DeGrazia

L'ANTARCTIQUE Klaus Dodds

ANTHROPOCÈNE Erle C. Ellis

ANTISÉMITISME Steven Beller

ANXIÉTÉ Daniel Freeman et Jason Freeman

MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES Alain Goriely

LES ÉVANGILES APOCRYPHES Paul Foster

ARCHÉOLOGIE Paul Bahn

ARCHITECTURE Andrew Ballantyne

ARISTOCRATIE William Doyle

ARISTOTE Jonathan Barnes

HISTOIRE DE L'ART Dana Arnold

THÉORIE DE L'ART Cynthia Freeland

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Margaret A. Boden

HISTOIRE AMÉRICAINE D'ASIE Madeline Y. Hsu

ASTROBIOLOGIE David C. Catling

ASTROPHYSIQUE James Binney

ATHÉISME Julian Baggini

L'ATMOSPHÈRE Paul I. Palmer

AUGUSTIN Henry Chadwick

AUSTRALIE Kenneth Morgan

AUTISME Uta Frith

AUTOBIOGRAPHIE Laura Marcus

L'AVANT-GARDE David Cottingham

LES AZTECS David Carrasco

BABYLONIE Trevor Bryce

BACTÉRIES Sebastian GB Amyes

BANQUE John Goddard et John OS Wilson

BARTHES Jonathan Culler

LES BATTEMENTS David Sterritt

BEAUTÉ Roger Scruton

ÉCONOMIE COMPORTEMENTALE Michelle Baddeley

MEILLEURES VENTES John Sutherland
LA BIBLE John Riches
ARCHÉOLOGIE BIBLIQUE Eric H. Cline
BIG DATA Dawn E. Holmes
BIOGRAPHIE Hermione Lee
Trous noirs Katherine Blundell
LE SANG Chris Cooper LE
BLEU Elijah Wald LE CORPS
Chris Shilling LE LIVRE DE
PRIÈRE COMMUNE Brian Cummings LE LIVRE DE MORMON
Terryl Givens LES FRONTIÈRES Alexander C.
Diener et Joshua Hagen LE CERVEAU Michael O'Shea

MARQUE Robert Jones
LES BRICS Andrew F. Cooper LA
CONSTITUTION BRITANNIQUE Martin Loughlin L'EMPIRE
BRITANNIQUE Ashley Jackson LA POLITIQUE
BRITANNIQUE Anthony Wright BOUDDHA
Michael Carithers
BOUDDHISME Damien Keown
ÉTHIQUE BOUDDHISTE Damien Keown
BYZANCE Peter Sarris
CALVINISME Jon Balserak
CANCER Nicolas James
CAPITALISME James Fulcher
CATHOLICISME Gerald O'Collins
CAUSALITÉ Stephen Mumford et Rani Lill Anjum
LA CELLULE Terence Allen et Graham Cowling
LES CELTES Barry Cunliffe
CHAOS Léonard Smith
CHIMIE Peter Atkins
PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT Usha Goswami
LITTÉRATURE JEUNESSE Kimberley Reynolds
LITTÉRATURE CHINOISE Sabina Knight
THÉORIE DU CHOIX Michael Allingham
ART CHRÉTIEN Beth Williamson
ÉTHIQUE CHRÉTIENNE D. Stephen Long
CHRISTIANISME Linda Woodhead
RYTHMES CIRCADIENS Russell Foster et Leon Kreitzman
CITOYENNETÉ Richard Bellamy
GÉNIE CIVIL David Muir Wood
LITTÉRATURE CLASSIQUE William Allan
MYTHOLOGIE CLASSIQUE Helen Morales

CLASSIQUES Mary Beard et John Henderson
CLAUSEWITZ Michael Howard
CLIMAT Mark Maslin
CHANGEMENT CLIMATIQUE Mark Maslin
PSYCHOLOGIE CLINIQUE Susan Llewelyn et Katie Aafjes-van Doorn
NEUROSCIENCES COGNITIVES Richard Passingham
LA GUERRE FROIDERobert McMahon
AMÉRIQUE COLONIALE Alan Taylor
LITTÉRATURE COLONIALE LATINO-AMÉRICAIN Rolena Adorno
COMBINAIRE Robin Wilson
COMÉDIE Matthew Bevis
COMMUNISME Leslie Holmes
LITTÉRATURE COMPARÉE Ben Hutchinson
COMPLEXITÉ John H. Holland
L'ORDINATEUR Darrel Ince
INFORMATIQUE Subrata Dasgupta
CONFUCIANISME Daniel K. Gardner
LES CONQUISTADEURS Matthew Restall et Felipe Fernández-Armesto
CONSCIENCEPaul Strohm
CONSCIENCE Susan Blackmore
ART CONTEMPORAIN Julian Stallabrass
FICTION CONTEMPORAINE Robert Eaglestone
PHILOSOPHIE CONTINENTALE Simon Critchley
COPERNIC Owen Gingerich
RÉCIFS CORALLIENS Charles Sheppard
RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE Jeremy Moon
CORRUPTION Leslie Holmes
COSMOLOGIE Peter Coles
FICTION CRIMINELLERichard Bradford
JUSTICE PÉNALE Julian V. Roberts
CRIMINOLOGIE Tim Newburn
THÉORIE CRITIQUE Stephen Eric Bronner LES
CROISADES Christopher Tyerman
CRYPTOGRAPHIE Fred Piper et Sean Murphy
CRYSTALLOGRAPHIE AM Glazer
LA RÉVOLUTION CULTURELLE Richard Curt Kraus
DADA ET SURRÉALISME David Hopkins
DANTEPeter Hainsworth et David Robey
DARWINJonathan Howard
LES PARCHEMINS DE LA MER MORTE Timothy H.
Lim LA DÉCOLONISATION Dane Kennedy
LA DÉMOCRATIE Bernard Crick
DÉMOGRAPHIE Sarah Harper

DÉPRESSION Jan Scott et Mary Jane Tacchi
DERRIDASimon Glendinning
DESCARTESTom Sorell
DÉSERTS Nick Middleton
CONCEPTION John Heskett
DÉVELOPPEMENT Ian Goldin
BIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT Lewis Wolpert
LE DIABLE Darren Oldridge
DIASPORA Kevin Kenny
DICTIONNAIRES Lynda Mugglestone
DINOSAURES David Norman
DIPLOMATIE Joseph M. Siracusa FILM
DOCUMENTAIRE Patricia Aufderheide
RÊVER J. Allan Hobson
DROGUES Les Iversen
DRUIDES Barry Cunliffe
MUSIQUE ANCIENNE Thomas Forrest Kelly
LA TERRE Martin Redfern
SCIENCES DU SYSTÈME TERRESTIM Lenton
ÉCONOMIE Partha Dasgupta
ÉDUCATION Gary Thomas
MYTHE ÉGYPTIEN Géraldine Pinch
LA GRANDE-BRETAGNE DU XVIIIe SIÈCLE Paul Langford
LES ÉLÉMENTS Philip Ball
ÉMOTION Dylan Evans
EMPIRE Stephen Howe
FRANCAIS Terrell Carver
INGÉNIERIEDavid Blockley
LA LANGUE ANGLAISE Simon Horobin
LITTÉRATURE ANGLAISE Jonathan Bate
LES LUMIÈRES John Robertson
ENTREPRENEURIAT Paul Westhead et Mike Wright
ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT Stephen Smith
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT Elizabeth Fisher
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE Andrew Dobson
ÉPICURISME Catherine Wilson
ÉPIDÉMIOLOGIE Rodolfo Saracci
ÉTHIQUE Simon Blackburn
ETHNOMUSICOLOGIE Timothy Rice
LES ETRUSQUES Christopher Smith
EUGENIQUE Philippa Levine
L'UNION EUROPÉENNE Simon Usherwood et John Pinder
DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE Anthony Arnall

ÉVOLUTION Brian et Deborah Charlesworth

EXISTENTIALISME Thomas Flynn

EXPLORATION Stewart A. Weaver

L'ŒIL Michael Land

CONTE DE FÉES Marina Warner

DROIT DE LA FAMILLE Jonathan Herring

FASCISME Kevin Passmore

MODE Rebecca Arnold

FÉMINISME Margaret Walters

FILM Michel Bois

MUSIQUE DE FILM Kathryn Kalinak

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE Michael Howard

MUSIQUE FOLKLORIQUE Mark Slobin

NOURRITURE John Krebs

PSYCHOLOGIE LÉGALE David Canter

SCIENCES LÉGALES Jim Fraser

FORÊTS Jaboury Ghazoul

FOSSILES Keith Thomson

FOUCAULT Gary Gutting LES

PÈRES FONDATEURS RB Bernstein

FRACTALES Kenneth Falconer

LIBRE PAROLE Nigel Warburton LIBRE

ARBITRE Thomas Pink FRANC-

MAÇONNERIE Andreas Önnersfors

LITTÉRATURE FRANÇAISE John D. Lyons LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE William Doyle FREUD

Anthony Storr

FONDAMENTALISME Malise Ruthven

CHAMPIGNONS Nicholas P.

Money LE FUTUR Jennifer M. Gidley

GALAXIES John Gribbin

GALILEO Stillman Drake

THÉORIE DES JEUX Ken Binmore

GANDHI Bhikhu Parekh

GÈNES Jonathan Slack

GÉNIE Andrew Robinson

GÉNOMIQUE John Archibald

GÉOGRAPHIE John Matthews et David Herbert

GÉOLOGIE Jan Zalasiewicz

GÉOPHYSIQUE William Lowrie

GÉOPOLITIQUE Klaus Dodds

LITTÉRATURE ALLEMANDE Nicholas Boyle

PHILOSOPHIE ALLEMANDE Andrew Bowie

CATASTROPHES MONDIALES Bill McGuire
HISTOIRE ÉCONOMIQUE MONDIALE Robert C. Allen
MONDIALISATION Manfred Steger
DIEU Jean Bowker
GOETHE Ritchie Robertson
LE GOTHIQUE Nick Groom
GOUVERNANCE Mark Bevir
LA GRAVITÉ Timothy Clifton LA
GRANDE DÉPRESSION ET LE NEW DEAL Eric Rauchway HABERMAS James
Gordon Finlayson L'EMPIRE DES HABSBURG
Martyn Rady LE BONHEUR Daniel M. Haybron LA
RENAISSANCE DE HARLEM Cheryl A.
Wall LA BIBLE HÉBRAÏQUE COMME LITTÉRATURE Tod
Linafelt
HEGEL Peter Singer
HEIDEGGER Michael Inwood
L'ÂGE HELLENISTIQUE Peter Thonemann
HÉRÉDITÉ John Waller
HERMÉNEUTIQUE Jens Zimmermann
HÉRODOTE Jennifer T. Roberts
HIÉROGLYPHES Pénélope Wilson
HINDOUISME Kim Knott
HISTOIRE John H. Arnold
L'HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE Michael Hoskin
L'HISTOIRE DE LA CHIMIE William H. Brock
L'HISTOIRE DU CINÉMA Geoffrey Nowell-Smith
L'HISTOIRE DE LA VIE Michael Benton
L'HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES Jacqueline Stedall L'HISTOIRE
DE LA MÉDECINE William Bynum L'HISTOIRE DE LA
PHYSIQUE JL Heilbron
L'HISTOIRE DU TEMPS Leofranc Holford Strevens
VIH ET SIDA Alan Whiteside
HOBBES Richard Tuck
HOLLYWOOD Peter Decherney
LE SAINT EMPIRE ROMAIN Joachim Whaley
ACCUEIL Michael Allen Fox
HORMONES Martin Luck
ANATOMIE HUMAINE Leslie Klenerman
ÉVOLUTION HUMAINE Bernard Wood
DROITS HUMAINS Andrew Clapham
HUMANISME Stephen Law
HUME AJ Ayer
HUMOUR Noël Carroll

L'ÂGE DE GLACE Jamie Woodward
IDÉOLOGIE Michael Freeden
LE SYSTÈME IMMUNITAIRE Paul Klenerman
CINÉMA INDIEN Ashish Rajadhyaksha
PHILOSOPHIE INDIENNE Sue Hamilton
LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE Robert C. Allen
MALADIE INFECTIEUSE Marta L. Wayne et Benjamin M. Bolker
INFINITY Ian Stewart
INFORMATIONS Luciano Floridi
INNOVATION Mark Dodgson et David Gann
RENSEIGNEMENT Ian J. Deary
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE Siva Vaidhyanathan DROIT
INTERNATIONAL Vaughan Lowe MIGRATION
INTERNATIONALE Khalid Koser
RELATIONS INTERNATIONALES Paul Wilkinson
SÉCURITÉ INTERNATIONALE Christopher S. Browning IRAN Ali M. Ansari
ISLAM Malise Ruthven
HISTOIRE ISLAMIQUE Adam Silverstein
ISOTOPES Rob Ellam
LITTÉRATURE ITALIENNE Peter Hainsworth et David Robey
Jésus Richard Bauckham
HISTOIRE JUIVE David N. Myers
JOURNALISME Ian Hargreaves
JUDAÏSME Norman Solomon
JUNG Anthony Stevens
Kabbale Joseph Dan
KAFKA Ritchie Robertson
KANT Roger Scruton
KEYNES Robert Skidelsky
KIERKEGAARD Patrick Gardiner
CONNAISSANCE Jennifer Nagel
LE CORAN Michael Cook
LACS Warwick F. Vincent
ARCHITECTURE DU PAYSAGE Ian H. Thompson PAYSAGES
ET GÉOMORPHOLOGIE Andrew Goudie et Heather Viles
LANGUES Stephen R. Anderson ANTIQUITÉ
TARDIVE Gillian Clark DROIT Raymond
Wacks LES LOIS DE LA
THERMODYNAMIQUE Peter Atkins
DIRECTION Keith Grint
APPRENTISSAGE Mark Haselgrove
LEIBNIZ Maria Rosa Antognazza

LIBERALISME Michael Freeden

LUMIÈRE Ian Walmsley

LINCOLN Allen C. Guelzo

LINGUISTIQUE Peter Matthews

THÉORIE LITTÉRAIRE Jonathan Culler

LOCKE John Dunn

LOGIQUE Graham Priest

J'AIME Ronald de Sousa

MACHIAVEL Quentin Skinner

FOLIE Andrew Scull

MAGIE Owen Davies

MAGNA CARTA Nicolas Vincent

MAGNETISME Stephen Blundell

MALTHUS Donald Winch

MAMMIFÈRES TS Kemp

MANAGEMENT John Hendry MAO

Delia Davin

BIOLOGIE MARINE Philip V. Mladenov LE

MARQUIS DE SADE John Phillips MARTIN

LUTHER Scott H. Hendrix

MARTYRE Jolyon Mitchell

MARX Pierre Singer

MATÉRIAUX Christopher Hall

MATHÉMATIQUES Timothy Gowers

LE SENS DE LA VIE Terry Eagleton

MESURE David Hand

ÉTHIQUE MÉDICALE Tony Hope

DROIT MÉDICAL Charles Foster

GRANDE-BRETAGNE MÉDIÉVALE John Gillingham et Ralph A. Griffiths

LITTÉRATURE MÉDIÉVALE Elaine Treharne

PHILOSOPHIE MÉDIÉVALE John Marenbon

MÉMOIRE Jonathan K. Foster

MÉTAPHYSIQUE Stephen Mumford LA

RÉVOLUTION MEXICAINE Alan Knight MICHAEL

FARADAY Frank AJL James

MICROBIOLOGIE Nicholas P. Money

MICROÉCONOMIE Avinash Dixit

MICROSCOPIE Terence Allen

LE MOYEN AGE Miri Rubin

JUSTICE MILITAIRE Eugene R. Fidell

STRATÉGIE MILITAIRE Antulio J. Echevarria II

MINÉRAUX David Vaughan

MIRACLES Yujin Nagasawa

ART MODERNE David Cottington
CHINE MODERNE Rana Mitter
DRAME MODERNE Kirsten E. Shepherd-Barr FRANCE
MODERNE Vanessa R. Schwartz
INDE MODERNE Craig Jeffrey
IRLANDE MODERNE Senia Pašeta
ITALIE MODERNE Taureau Anna Cento
LE JAPON MODERNE Christopher Goto-Jones
LITTÉRATURE LATINO-AMÉRICAINE MODERNE Roberto González Echevarría
GUERRE MODERNE Richard English
MODERNISME Christopher Butler
BIOLOGIE MOLÉCULAIRE Aysha Divan et Janice A. Royds MOLECULES
Philip Ball MONASTICISME
Stephen J. Davis LES MONGOLS Morris
Rossabi
MOONS David A. Rothery
MORMONISME Richard Lyman Bushman
MONTAGNES Martin F. Prix
MOHAMED Jonathan AC Brown
MULTICULTURALISME Ali Rattansi
MULTILINGUISME John C. Maher
MUSIQUE Nicolas Cook
MYTHE Robert A. Segal LES
GUERRES NAPOLÉONIENNES Mike Rapport
NATIONALISME Steven Grosby
LITTÉRATURE AMÉRINDIENNE Sean Teuton
NAVIGATION Jim Bennett
NELSON MANDELA Elleke Boehmer
NÉOLIBÉRALISME Manfred Steger et Ravi Roy
RÉSEAUX Guido Caldarelli et Michele Catanzaro
LE NOUVEAU TESTAMENT Luke Timothy Johnson
LE NOUVEAU TESTAMENT COMME LITTÉRATURE Kyle Keefer
NEWTON Robert Iliffe
NIETZSCHE Michael Tanner
LA GRANDE-BRETAGNE DU XIXE SIÈCLE Christopher Harvie et HCG Matthew LA CONQUÊTE
NORMANDE George Garnett INDIENS D'AMÉRIQUE
DU NORD Theda Perdue et Michael D. Green
IRLANDE DU NORD Marc Mulholland
RIEN Frank Fermer
PHYSIQUE NUCLEAIRE Frank Close
ÉNERGIE NUCLÉAIRE Maxwell Irvine
ARMES NUCLÉAIRES Joseph M. Siracusa CHIFFRES
Peter M. Higgins

NUTRITION David A. Bender

OBJECTIVITÉ Stephen Gaukroger

OCÉANS Dorrik Stow

L'ANCIEN TESTAMENT Michael D. Coogan

L'ORCHESTRE D. Kern Holoman

CHIMIE ORGANIQUE Graham Patrick

CRIME ORGANISÉ Georgios A. Antonopoulos et Georgios Papanicolaou ORGANISATIONS

Mary Jo Hatch

PAGANISME Owen Davies

DOULEUR Rob Boddice

LE CONFLIT PALESTINO-ISRAÉLIEN Martin Bunton

PANDÉMIES Christian W. McMillen

PHYSIQUE DES PARTICULES Frank Close

Ponceuses PAUL EP

PAIX Oliver P. Richmond

PENTECOSTALISME William K. Kay

PERCEPTION Brian Rogers LE

TABLEAU PÉRIODIQUE Eric R. Scerri

PHILOSOPHIE Edward Craig

LA PHILOSOPHIE DANS LE MONDE ISLAMIQUE Peter Adamson

PHILOSOPHIE DU DROIT Raymond Wacks

PHILOSOPHIE DES SCIENCES Samir Okasha

PHILOSOPHIE DE LA RELIGION Tim Bayne

PHOTOGRAPHIE Steve Edwards

CHIMIE PHYSIQUE Peter Atkins

PÈLERINAGE Ian Reader

PESTE Paul Slack

PLANÈTES David A. Rothery

PLANTES Timothy Walker

TECTONIQUE DES PLAQUES Peter Molnar

PLATON Julia Annas

PHILOSOPHIE POLITIQUE David Miller

POLITIQUE Kenneth Minogue

POPULISME Cas Mudde et Cristóbal Rovira Kaltwasser

POSTCOLONIALISME Robert Young

POSTMODERNISME Christopher Butler

POSTSTRUCTURALISME Catherine Belsey

PAUVRETÉ Philip N. Jefferson

PRÉHISTOIRE Chris Gosden

PHILOSOPHIE PRÉSOCRATIQUE Catherine Osborne

VIE PRIVÉE Raymond Wacks

PROBABILITÉ John Haigh

PROGRESSIVisme Walter Nugent

PROJETS Andrew Davies
PROTESTANTISME Mark A. Noll
PSYCHIATRIE Tom Burns
PSYCHANALYSE Daniel Pick
PSYCHOLOGIE Gillian Butler et Freda McManus
PSYCHOLOGIE DE LA MUSIQUE Elizabeth Hellmuth Margulis
PSYCHOTHÉRAPIE Tom Burns et Eva Burns-Lundgren
ADMINISTRATION PUBLIQUE Stella Z. Theodoulou et Ravi K. Roy SANTÉ
PUBLIQUE Virginia Berridge
PURITANISME Francis J. Bremer
LES QUAKERS Pissenlit Rose
THÉORIE QUANTIQUE John Polkinghorne
RACISME Ali Rattansi
RADIOACTIVITE Claudio Tunis
RASTAFARI Ennis B. Edmonds
LA RÉVOLUTION REAGAN Gil Troy
RÉALITÉ Jan Westerhoff
LA RÉFORME Peter Marshall
RELATIVITÉ Russell Stannard
LA RELIGION EN AMÉRIQUE Timothy Beal LA
RENAISSANCE Jerry Brotton L'ART DE
LA RENAISSANCE Geraldine A. Johnson
RÉVOLUTIONS Jack A. Goldstone
RHÉTORIQUE Richard Toye
RISQUE Baruch Fischhoff et John Kadvany
RITUEL Barry Stephenson
RIVIÈRES Nick Middleton
ROBOTIQUE Alan Winfield
ROCHES Jan Zalasiewicz
LA GRANDE-BRETAGNE ROMAINE
Peter Salway L'EMPIRE ROMAIN Christopher
Kelly LA RÉPUBLIQUE ROMAINE David M. Gwynn
LE ROMANTISME Michael Ferber
ROUSSEAU Robert Wokler
RUSSELL AC Grayling
HISTOIRE RUSSE Geoffrey Hosking
LITTÉRATURE RUSSE Catriona Kelly LA
RÉVOLUTION RUSSE SA Smith
SAINTS Simon Yarrow
SAVANES Peter A. Furley
SCHIZOPHRÉNIE Chris Frith et Eve Johnstone
SCHOPENHAUER Christopher Janaway
SCIENCES ET RELIGION Thomas Dixon

SCIENCE-FICTION David Seed

LA RÉVOLUTION SCIENTIFIQUE Lawrence M. Principe ÉCOSSE Rab
Houston

SÉLECTION SEXUELLE Marlene Zuk et Leigh W. Simmons SEXUALITÉ
Véronique Mottier

COMÉDIES DE SHAKESPEARE Bart van Es

SONNETS ET POÈMES DE SHAKESPEARE Jonathan FS Post

LES TRAGÉDIES DE SHAKESPEARE Stanley Wells

SIKHISME Eleanor Nesbitt

LA ROUTE DE LA SOIE James A. Millward

SLANG Jonathon Vert

SOMMEIL Steven W. Lockley et Russell G. Foster

ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE John Monaghan et Peter Just PSYCHOLOGIE

SOCIALE Richard J. Crisp TRAVAIL SOCIAL Sally

Holland et Jonathan Scourfield SOCIALISME Michael Newman

SOCIOLINGUISTIQUE John Edwards

SOCIOLOGIE Steve Bruce

SOCRATES CCW Taylor SOUND

Mike Goldsmith

L'UNION SOVIÉTIQUE Stephen Lovell

LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE Helen Graham

LITTÉRATURE ESPAGNOLE Jo Labanyi

SPINOZA Roger Scruton

SPIRITUALITÉ Philip Sheldrake

SPORT Michel Cronin

STARS Andrew King

STATISTIQUES David J. Hand

CELLULES SOUCHES Jonathan Slack

STOICISME Brad Inwood

GÉNIE STRUCTUREL David Blockley

STUART BRITAIN John Morrill

SUPRACONDUCTIVITÉ Stephen Blundell

SYMÉTRIE Ian Stewart

BIOLOGIE SYNTHÉTIQUE Jamie A. Davies

FISCALITÉ Stephen Smith DENTS

Peter S. Ungar TÉLESCOPES

Geoff Cottrell

TERRORISME Charles Townshend

THÉÂTRE Marvin Carlson

THÉOLOGIE David F. Ford

PENSER ET RAISONNER Jonathan St BT Evans

THOMAS D'AQUIN Fergus Kerr

PENSÉE Tim Bayne

BOUDDHISME TIBETAIN Matthew T. Kapstein

TOCQUEVILLE Harvey C. Mansfield TRAGÉDIE

Adrian Poole

TRADUCTION Matthew Reynolds LA

GUERRE DE TROIE Eric H. Cline

CONFIANCE Katherine Hawley

LES TUDORS John Guy LA

GRANDE-BRETAGNE DU XXE SIÈCLE Kenneth O. Morgan LES

NATIONS UNIES Jussi M. Hanhimäki

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES David Palfreyman et Paul Temple LE CONGRÈS DES

ÉTATS-UNIS Donald A. Ritchie

LA CONSTITUTION AMÉRICAINE David J. Bodenhamer

LA COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS Linda Greenhouse

UTILITARISME Katarzyna de Lazari-Radek et Peter Singer

UTOPIANISME Lyman Tower Sargent

SCIENCES VÉTÉRINAIRES James Yeates

LES VIKINGS Julian Richards

VIRUS Dorothy H. Crawford VOLTAIRE

Nicholas Cronk

GUERRE ET TECHNOLOGIE Alex Roland

EAU John Finney

MÉTÉO Tempête Dunlop

L'ÉTAT-PROVIDENCE David Garland

WILLIAM SHAKESPEARE Stanley Wells

LA SORCELLERIE Malcolm Gaskill

WITTGENSTEIN AC Grayling TRAVAIL

Stephen Fineman MUSIQUE

DU MONDE Philip Bohlman

L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE Amrita Narlikar

SECONDE GUERRE MONDIALE Gerhard L.

Weinberg ÉCRITURE ET SCÉNARIO Andrew Robinson

SIONISME Michael Stanislawski

Bientôt disponible:

ARCHITECTURE MODERNE Adam Sharr

ADAM SMITH Christopher J. Berry

BIOMÉTRIE Michael Fairhurst

GLACIATION David JA Evans

TYPOGRAPHIE Paul Luna

Pour plus d'informations, visitez notre site web

www.oup.com/vsi/

OceanofPDF.com

Ian Taylor

POLITIQUE AFRICAINE

Une très courte introduction

OXFORD
UNIVERSITY PRESS

[OceanofPDF.com](https://oceanofpdf.com)



Great Clarendon Street, Oxford, OX2 6DP, Royaume-Uni

Oxford University Press est un département de l'Université d'Oxford. Il poursuit l'objectif d'excellence de l'Université en matière de recherche, d'érudition et d'éducation en publiant dans le monde entier. Oxford est une marque déposée d'Oxford University Press au Royaume-Uni et dans certains autres pays © Ian Taylor 2018 Les droits moraux de l'auteur

ont été revendiqués

Première édition publiée en 2018 Impression : 1 Tous droits

réservés. Aucune partie de cette
publication ne

peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable d'Oxford University Press, ou tel qu'expressément autorisé par la loi, par licence ou selon les conditions convenues. avec l'organisme de droits de reprographie approprié. Les demandes concernant la reproduction en dehors du champ d'application de ce qui précède doivent être envoyées au département des droits, Oxford University Press, à l'adresse ci-dessus Vous ne devez pas diffuser cette œuvre sous une autre forme et vous devez

imposer cette même condition à tout acquéreur Publié aux États-Unis of America par Oxford University Press 198 Madison Avenue,

New York, NY 10016, États-Unis d'Amérique

Données de catalogage avant publication de la British Library
Données disponibles

Numéro de contrôle de la Bibliothèque du Congrès : 2018944718

ISBN 978-0-19-880657-8 ebook

ISBN 978-0-19-252924-4

Imprimé en Grande-Bretagne par Ashford Color Press Ltd, Gosport, Hampshire

Les liens vers des sites Web tiers sont fournis par Oxford en toute bonne foi et à titre informatif uniquement. Oxford décline toute responsabilité pour les éléments contenus dans tout site Web tiers référencé dans cet ouvrage.

Ce livre est dédié à la mémoire de James J.
Hentz, érudit africaniste, gentleman et ami, qui nous
a tous quittés bien trop tôt.

OceanofPDF.com

Contenu

Liste des illustrations

Liste des cartes

- 1 Introduction à l'Afrique et à sa politique
- 2 Systèmes politiques précoloniaux et colonialisme
- 3 Le transfert de pouvoir et l'héritage colonial
- 4 La primauté de la politique clientéliste
- 5 Les femmes dans la politique africaine
- 6 Le rôle de l'identité dans la politique africaine
- 7 L'armée dans la politique africaine
- 8 Démocratie en Afrique
- 9 Les relations internationales de l'Afrique

Les références

Lectures complémentaires

Indice

OceanofPDF.com

Liste des illustrations

- 1 Visite de Mansa Musa du Mali au Caire (extrait de l'Atlas catalan, 1375)
- 2 La traite des esclaves africains
Everett Historical / Shutterstock.com.
- 3 Arrestation/capture de Patrice Lumumba du Congo ©
World History Archive / age footstock.
- 4 Puits de pétrole au
Nigeria Pavel Shlykov / Shutterstock.com.
- 5 Les Amazones du Dahomey
- 6 Le Grand Zimbabwe ruine
Lynn Y / Shutterstock.com.
- 7 Suite d'un coup d'État, Cotonou, 1965
Bettmann / Getty Images.
- 8 Obama en visite en Afrique
Solan Kolli / Epa / REX / Shutterstock.
- 9 Kwame Nkrumah aux célébrations de l'indépendance du Ghana
Bettmann / Getty Images.
- dix Siège de l'Union africaine, Addis-Abeba Nick Fox /
Shutterstock.com.

Liste des cartes

- 1 Les royaumes précoloniaux d'Afrique
- 2 L'Afrique en 1870, à la veille de l'expansion coloniale Adapté de la planche 130, de The Cambridge Modern History Atlas, édité par Sir Adolphus William Ward, GW Prothero, Sir Stanley Mordaunt Leathes et EA Benians. (Cambridge University Press; Londres. 1912).
- 3 L'Afrique coloniale en 1914
Adapté de HC Darby, Harold Fullard (Eds.), The New Cambridge Modern History Atlas © Cambridge University Press 1970.
- 4 Afrique post-coloniale
Adapté de <http://d-maps.com/carte.php?num:car=20815&lang=en>

Chapitre 1

Introduction à l'Afrique et à sa politique

Étant donné que l'Afrique est un continent de plus d'un milliard d'habitants, il peut sembler quelque peu chimérique, voire arrogant, d'écrire un livre sur un sujet aussi vaste que « la politique en Afrique ». Cependant, compte tenu de la riche diversité de l'expérience africaine, il est frappant que les suites et les thèmes se reflètent à travers le continent. Les questions de sous-développement, de mauvaise gouvernance et d'une forme de vie politique fondée sur le clientélisme caractérisent de nombreux États africains. Au niveau de la surface, la façon dont la politique est organisée et comment les choses devraient fonctionner à travers les institutions politiques semble simple : tous les pays africains ont des constitutions formelles, des bureaucraties et des symboles de l'État. Pourtant, ce n'est pas tout à fait ainsi que la politique se déroule et le comportement politique en Afrique, tout en variant à travers le continent, est souvent plus influencé par le personnel et l'informel que ce qui peut être apparent pour les étrangers. Essayer de comprendre cela nécessite une compréhension de la nature de la plupart des États d'Afrique, qui sont généralement considérés comme faibles en capacité et, dans le pire des cas, « en échec ». Pourtant, ces mêmes formations sont tout aussi résilientes et très douées pour survivre aux crises économiques et politiques. En effet, le phénomène de l'État défaillant réussi, où les élites s'accrochent au pouvoir (souvent pendant des décennies) alors que l'infrastructure du pays et les institutions de l'État continuent de se détériorer, est visible à travers l'Afrique. « L'Afrique » dans ce livre est comprise comme étant l'Afrique subsaharienne, non pas pour nier l'unité de la masse continentale ou les continuités de son histoire, mais parce que c'est ainsi que la grande majorité du monde, universitaire ou autre, traite l'étude de la continent.

Alors que l'État est au cœur formalisé de la politique africaine - et génère certainement des ressources importantes pour ceux qui le contrôlent - la façon dont la politique est décidée est souvent opaque. La métaphore de la « politique de la véranda », développée par

Emmanuel Terray, est ici utile. L'appareil officiel du gouvernement, les bureaux climatisés et les salles de conférence, sont la vitrine, mise en scène des dignitaires et des donateurs. Facilement visible, ce royaume est basé sur les institutions et les normes occidentales, pour la plupart laissées pour compte par le colonialisme. Sur le papier du moins, ils souscrivent à la logique de l'État moderne, technocratique et attaché à la démocratie, au développement, aux droits de l'homme, etc. Pourtant, ce n'est souvent qu'une façade ; les décisions sont plutôt prises à l'extérieur du bureau, sur la véranda pour ainsi dire. Là, la politique de favoritisme, les réseaux, les relations et les transactions dominent. Des normes et des attentes partagées, comprises par tous les participants, dictent qui obtient quoi et quand, ce qui après tout est au cœur de la politique partout. De tels événements en coulisses ne doivent pas être simplement rejetés comme de la « corruption » : c'est ainsi que la politique fonctionne dans certaines parties du continent et sans comprendre cela, on ne peut pas avoir un sens complet de la politique africaine. Cependant, ceux qui fournissent une aide au développement ont souvent des hypothèses totalement déphasées par rapport à ce qui se passe sur le terrain. La déception et le sentiment d'absence de progrès s'ensuivent inévitablement, avec des récriminations amères de part et d'autre.

Les questions fondamentales qui sous-tendent le livre sont centrées sur des questions telles que la manière dont la politique est généralement pratiquée sur le continent ; quelle est la nature de l'Etat en Afrique ; et qu'est-ce qui explique le sous-développement de l'Afrique ? Le sous-développement est compris ici comme la perte croissante par une société du contrôle de son propre avenir ; l'émergence de structures de dépendance extérieure dans l'économie ; les transferts nets de ressources et de richesse nationale aux étrangers ; un écart croissant entre les nations dominées et dominantes vis-à-vis de la technologie, des opportunités de vie et du niveau de vie ; la consolidation d'une structure sociale nationale dans laquelle les élites locales profitent tandis que la majorité souffre ; et un conflit social croissant à la suite de ce qui précède. En dernière analyse, le sous-développement du continent explique la plupart des problèmes abordés dans le livre. Le livre cherchera également à mettre en évidence la façon dont les pratiques précoloniales se poursuivent, ainsi que la façon dont le colonialisme a affecté le continent et ses sociétés et politiques ultérieures. Bien que plus de soixante ans se soient écoulés depuis l'indépendance de la plupart des États africains, l'effet durable de l'impérialisme reste d'actualité. C'est particulièrement le cas de la façon dont l'Afrique se positionne dans l'économie mondiale (et comment cela contribue ensuite à la

sous-développement du continent) et comment les pratiques coloniales ont changé les sociétés africaines d'une manière qui continue de se faire sentir aujourd'hui.

L'Afrique en bref

Pour appréhender la situation contemporaine en Afrique, il est important de rappeler ce qui suit. Lorsque les États africains sont devenus indépendants, leurs nouveaux dirigeants ont adopté des positions contradictoires. D'une part, ils rejettent le colonialisme et dénoncent les ingérences extérieures. D'un autre côté, bon nombre – la majorité en fait – étaient très heureux de continuer avec les institutions et les politiques de l'époque coloniale. S'emparer du pouvoir de l'État était considéré comme le but ultime, ou comme Kwame Nkrumah du Ghana l'a exprimé : « Cherchez d'abord le royaume politique et tout le reste vous sera ajouté ». La consolidation de l'État est allée de pair avec le développement de classes privilégiées qui dépendaient énormément du gouvernement pour le pouvoir et l'accumulation. Beaucoup ont même renforcé leurs liens avec les anciennes puissances coloniales une fois les drapeaux impérialistes tombés. Pour justifier leurs positions, la plupart des nouveaux régimes ont rejeté la démocratie parlementaire et ont plutôt fait appel à la politique consensuelle. Dans de nombreux cas, il s'agissait d'un pouvoir intéressé et concentré. Les systèmes à parti unique sont devenus répandus et les nouveaux dirigeants ont adopté tous les signes extérieurs du système de la chefferie où la hiérarchie et la monopolisation du leadership formel étaient pratiquées, mais moins l'aspect consensuel. Étant donné que la politique contradictoire est la norme dans les démocraties, de nombreux dirigeants africains ont fait valoir que le continent ne pouvait pas se permettre d'être distrait par de telles divisions et ont plutôt soutenu que l'unité nationale était le principe par excellence.

Des appels aux « valeurs africaines traditionnelles » ont souvent été déployés. Des années 1960 aux années 1990, cette forme de politique était largement la norme. C'est au cours de cette période que divers présidents à vie de facto ou de jure ont émergé.

La pression des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) et la fin de la guerre froide, ainsi que les véritables pressions des Africains normaux pour le changement, ont fait que de nombreux régimes africains ont été renversés ou ont dû se réinventer. alors que le monde entier a connu une profonde mutation au début des années 1990.

Les exemples à cet égard comprenaient la fin des vingt-sept années au pouvoir de Kenneth Kaunda en Zambie et des trente années de Hastings Banda à la tête

du Malawi. C'était aussi l'ère des programmes d'ajustement structurel, où les politiques économiques conçues en Occident devaient être mises en œuvre par les pays bénéficiaires afin de se qualifier pour de nouveaux prêts et les aider à rembourser les dettes plus anciennes. C'était aussi l'ère de la démocratisation, même si les deux n'étaient pas nécessairement compatibles l'une avec l'autre puisque le ressentiment populaire contre les structures des réformes du marché libre pouvait désormais s'exprimer par les urnes. Dans l'ensemble, cependant, le continent a connu un déclin de la gouvernance purement autocratique et, en même temps, la montée de médias dynamiques et d'une société civile concomitante. Le continent d'aujourd'hui est très différent de ce qu'il était lorsque Idi Amin d'Ouganda et Jean Bédel Bokassa alias Empereur Bokassa I d'Afrique centrale régnaient sur le perchoir.

Cependant, des défis subsistent en termes de sous-développement continu du continent par rapport au reste du monde et de la manière dont la politique est pratiquée dans de nombreuses régions du continent. Les structures de dépendance n'ont pas radicalement changé et les institutions financières internationales et les donateurs extérieurs exercent toujours une influence considérable dans l'imposition des politiques. Le continent reste exploité et ses ressources naturelles, sa main-d'œuvre et son capital servent toujours principalement les intérêts des économies étrangères, des sociétés internationales et des groupes dirigeants locaux. La démocratisation et l'épanouissement de l'espace public de débat et de discussion n'ont pas éradiqué le système dominant de politique clientéliste. Les liens verticaux reliant patron et client, utilisant souvent la parenté ou d'autres réseaux identitaires, prédominent et sont généralement beaucoup plus importants que les identités construites selon des critères de classe ou de sexe. Après avoir subi le choc de la démocratisation, de nombreuses élites politiques à travers le continent se sont réorganisées et ont appris à manipuler les élections pour continuer à faire comme si de rien n'était. La promesse des années 1990 a été déçue dans bon nombre de pays. Bien que clairement symptomatique de problèmes plus profonds, le type de politique pratiqué dans de nombreux États d'Afrique continue d'être contraire à l'édification d'une véritable nation et à un développement durable à grande échelle.

Les défis de l'Afrique contemporaine

Ce livre vise à entreprendre une évaluation de l'histoire politique récente de l'Afrique, en examinant les structures politiques précoloniales, l'impact du colonialisme et la forme et la nature des États postcoloniaux. L'état précolonial de l'Afrique

et les origines coloniales, qui bien sûr variaient considérablement, ainsi que le processus de décolonisation et le transfert du statut d'État aux Africains sont critiques ici. Les États africains contemporains continuent d'être sous l'influence à la fois des systèmes en vigueur avant l'arrivée des Européens ainsi que du colonialisme et des adaptations ultérieures que ces dirigeants africains postcoloniaux ont construites depuis l'indépendance.

La question clé du sous-développement persistant de l'Afrique est tout aussi cruciale car, en dernière analyse, c'est la clé pour comprendre comment se joue la politique en Afrique. La cause du sous-développement de l'Afrique est une question complexe. L'exploitation passée (et présente) de l'Afrique par l'Europe a joué un rôle critique, bien qu'il soit maintenant à la mode dans certains milieux de minimiser cela. Avant l'arrivée des Européens, l'Afrique avait des structures économiques, sociales et politiques dynamiques, des sociétés bien adaptées et des arrangements politiques. Celles-ci ont été, comme on le sait, gravement perturbées par la mission coloniale européenne, la traite des esclaves arabes et l'exploitation ultérieure par des acteurs extérieurs. Un système commercial essentiellement inégal s'est instauré à partir du milieu du XVe siècle et l'Afrique a été systématiquement sous-développée, comme l'atteste clairement le PIB relatif par habitant pendant la période coloniale, estimé par Angus Maddison (voir tableau 1) .

Tableau 1. PIB par habitant, —(en dollars de 1990)

Country	1870	1913	1950
Western Europe	1,974	3,473	4,594
USA, Canada, Australia, New Zealand	2,431	5,257	9,288
Japan	737	1,387	1,926
Eastern Europe and ex-USSR	917	1,501	2,601
Africa	444	585	852

Au XXIe siècle, la relation entre le monde et l'Afrique continue d'être avant tout une relation d'exploitation, avec la connivence active des dirigeants africains. Cela a permis à des responsables africains individuels de s'enrichir, tandis que les

continent se vend à bas prix. C'est une forte affirmation de ce livre que les aspects les plus négatifs de la politique en Afrique ne sont que les symptômes de problèmes beaucoup plus profonds, au centre desquels se trouve l'échec de la plupart des États à promouvoir un développement à large assise. Il existe à la fois des facteurs historiques et contemporains, internes et externes qui se conjuguent pour aider à expliquer cette réalité.

Un certain nombre de concepts de base sont utiles pour comprendre la politique africaine, y compris les politiques de clientélisme et de clientélisme, qui ont déjà été abordées. D'une manière générale, une grande partie de la politique africaine est basée sur la loyauté personnelle envers les dirigeants individuels. Les caractéristiques communes de cette forme de gouvernance comprennent l'utilisation de mesures coercitives pour conserver le pouvoir et une gestion prudente de réseaux clientélistes complexes. De tels systèmes sont répandus dans la plupart des États de l'Afrique moderne, où ils minent les capacités institutionnelles. Les élites politiques qui ont consolidé leur emprise sur le pouvoir depuis l'indépendance ont systématiquement affaibli le potentiel de leurs adversaires politiques et ont construit des systèmes de gouvernance assez complexes qui retardent le développement d'un État bureaucratique modernisé au sens occidental. Les coalitions au pouvoir sont relativement petites et souvent basées sur la politique identitaire (c'est-à-dire l'appel aux perspectives des groupes sociaux auxquels les gens s'identifient). Le flux des revenus et des ressources est strictement contrôlé par les cliques dirigeantes et le clientélisme, et les largesses sont distribuées aux différents réseaux qui sous-tendent le système.

Les forces sociales qui façonnent actuellement la politique contemporaine sur le continent doivent également être prises en compte : l'ethnicité, le sexe et la religion. Traditionnellement, les sociétés africaines étaient fondées sur la famille, le lignage, le clan, l'ethnie et finalement une confédération de groupes ayant en commun des caractéristiques culturelles, religieuses et linguistiques. C'étaient les unités des organisations sociales, économiques et politiques et des relations intercommunautaires. Au cours du processus de formation de l'État colonial, ces groupes ont été divisés ou réunis sans tenir compte ou peu de leurs caractéristiques communes ou attributs distinctifs. Ils ont été placés dans de nouveaux cadres administratifs, régis par de nouvelles valeurs, de nouvelles institutions et de nouveaux principes et techniques de fonctionnement. L'ordre ancien a été incomplètement remplacé par les mécanismes de contrôle du capitalisme. Le colonialisme fonctionnait par le biais d'un pouvoir coercitif, qui reposait finalement sur la police et l'armée. Les ressources nationales étaient extraites et exportées comme matières premières pour alimenter les industries de la période coloniale.

les maîtres et les nouveaux systèmes ont sapé les accords autochtones. Lors de l'indépendance, les compétitions pour le pouvoir et les ressources de l'État sont rapidement devenues un gagnant-gagnant, utilisant diverses identités, faisant souvent (mais pas exclusivement) appel au tribalisme ou à la religion. La façon dont ces identités ont été employées par les élites a été l'un des grands facteurs de déstabilisation de la politique africaine.

Le rôle de l'armée et comment et pourquoi l'Afrique a connu une pléthore de coups d'État militaires est également d'une grande importance. L'euphorie des indépendances en Afrique dans les années 1960 a été rapidement suivie d'une longue succession de coups d'État militaires jusqu'à la fin des années 1990. Les années 2000 ont vu une réduction relative, mais l'armée usurpe toujours le pouvoir politique dans un certain nombre de pays africains. En effet, on assiste ces dernières années à un retour relatif des hommes camouflés promulguant des décrets sur les radios et télévisions nationales : les événements de décembre 2017 au Zimbabwe n'étant qu'une manifestation récente de cette tendance. Initialement, l'usurpation militaire du pouvoir civil était souvent stimulée par une intervention extérieure et après la guerre froide, les changements de régime inconstitutionnels semblaient se réduire. Cependant, les coups d'État et les « crises constitutionnelles » se sont progressivement réintroduits dans la sphère politique africaine. Comment et pourquoi l'armée intervient dans la politique africaine et ce que fait l'armée lorsqu'elle est au pouvoir est un thème important dans l'étude de la politique en Afrique.

De même, les questions sur l'application de divers aspects de la démocratie libérale et de la politique électorale en Afrique sont essentielles. La vague d'élections en Afrique dans les années 1990 et 2000 a conduit à la perception plutôt naïve que la démocratie triomphait sur tout le continent. Pourtant, il est maintenant clair que la démocratie a été interprétée et appliquée de différentes manières à travers le continent, selon les caprices et caprices des politiciens et des élites dirigeantes. Alors que de nombreux dirigeants africains prétendent avoir accepté la démocratie libérale en théorie, en réalité, la majorité d'entre eux sont au mieux semi-démocrates. Ils ont permis des élections, mais les principes démocratiques intrinsèques de la liberté d'expression, des droits de l'homme et des élections libres et transparentes ne sont pas respectés dans de nombreux cas. Ainsi, même si la plupart des États africains ont adopté des élections à la fin de la guerre froide et que celles-ci se poursuivent de manière inégale aujourd'hui, la démocratie libérale n'a pas apporté les fruits escomptés.

Les implications sur la manière dont la politique est pratiquée en Afrique sont vitales.

Le rôle que joue l'Afrique dans le système international et les tentatives de promotion de l'unité pancontinentale est également fondamental. Le système capitaliste mondial a été structuré – et depuis lors, a été gouverné et régulé – par des institutions dominantes créées sans la participation et l'implication de l'Afrique. La majeure partie de l'Afrique était encore sous l'emprise coloniale lorsque la Charte des Nations Unies a été formée en 1945 et lorsque les institutions de Bretton Woods de la Banque mondiale et du FMI ont été lancées.

Évidemment, les intérêts africains n'ont pas été pris en compte et, sans doute, ne l'ont pas été depuis. La déformation du système international par la guerre froide a coïncidé précisément avec le moment où la majorité des États africains sont devenus indépendants. De tels processus ont signifié que pendant les trois ou quatre premières décennies d'autonomie, de nombreux dirigeants africains ont été laissés pour compte par l'un ou l'autre protagoniste de la guerre froide, tandis que les effets de distorsion du monde bipolaire se sont avérés désastreux pour une grande partie du continent. En Afrique francophone, la fidélité à Paris garantissait un soutien sans poser de questions. Les deux parties, l'Occident autant que les Soviétiques, se sont engagées dans un jeu cynique et manipulateur basé en fin de compte sur la contestation militaire par le biais de guerres par procuration dans des endroits comme l'Angola et le Mozambique. Non seulement cela a entraîné de nombreux décès à travers le continent, mais cela a également laissé l'Afrique inondée d'armes légères, notamment l'omniprésent AK-47, qui contribue à des taux de criminalité élevés et à une déstabilisation continue.

L'évolution de l'économie mondiale signifiait cependant qu'à la fin des années 1980, la situation de l'Afrique dans le système international était précaire. Accablés par d'énormes dettes et caractérisés par la mauvaise gouvernance et la corruption, de nombreux États africains ont été contraints de passer par des transitions qui ont introduit différents niveaux de réformes. Bien que la plupart de ces réformes se soient avérées dévastatrices pour l'Africain moyen, la libéralisation des marchés a préparé le terrain à bien des égards pour les années 2000, lorsque l'énorme intérêt pour le continent par des puissances émergentes telles que la Chine et l'Inde a propulsé le continent vers une place revigorée dans le monde. système mondial. Le rôle de la Chine en particulier a refaçoné et diversifié les relations internationales du continent. Que cela ait été transformateur pour les peuples africains est important car, en dernière analyse, la façon dont tous ces processus et dynamiques affectent l'Africain moyen est ce qu'est la politique en Afrique - ou du moins devrait être au centre de l'étude.

[OceanofPDF.com](https://oceanofpdf.com)

Chapitre 2

Systèmes politiques précoloniaux et colonialisme

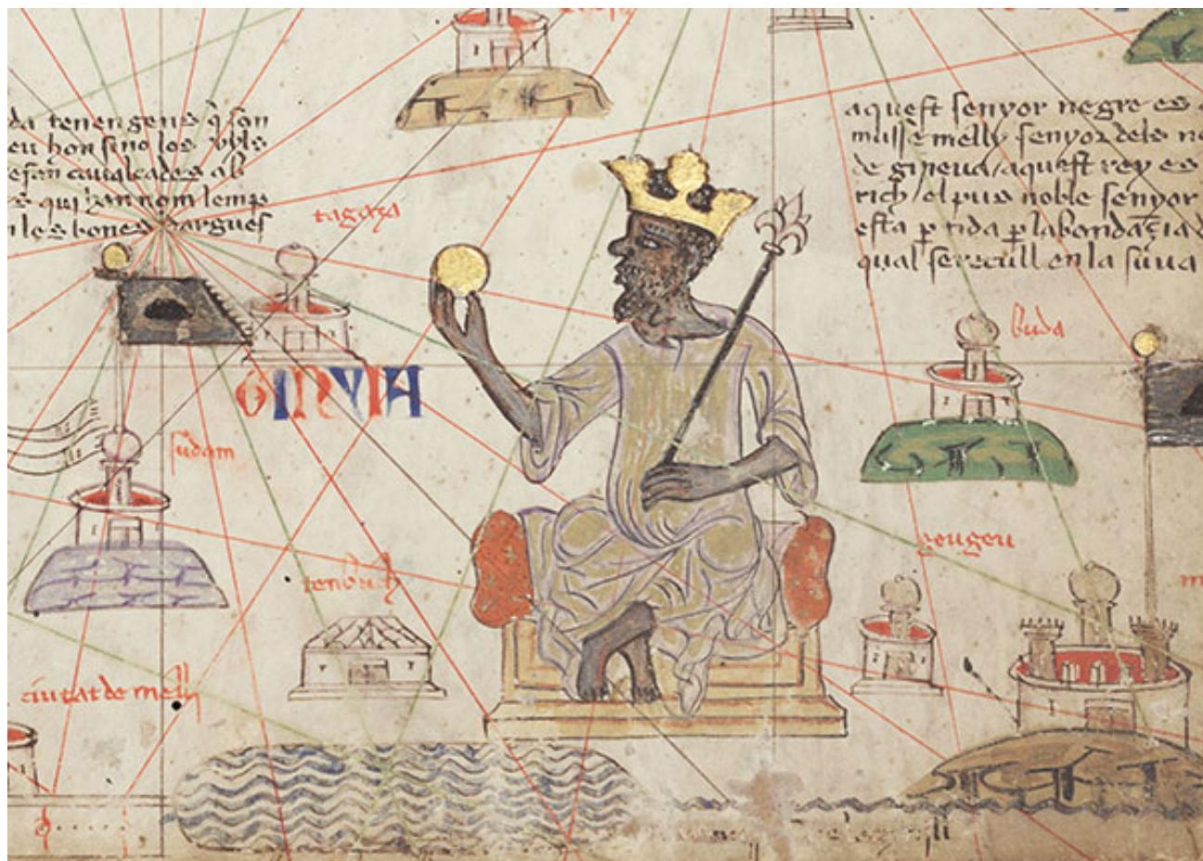
L'Afrique précoloniale était caractérisée par une grande diversité de sociétés. La plupart des sociétés précoloniales en Afrique étaient fondées sur des valeurs communautaires, en ce sens qu'elles étaient des unités autonomes et que les membres de la communauté participaient, directement ou indirectement, à l'organisation quotidienne de la communauté. La terre appartenait à la communauté et ne pouvait généralement pas être achetée ou échangée, bien que le bétail et d'autres biens appartenassent personnellement. A quelques rares exceptions près (comme les Pygmées d'Afrique centrale et les San d'Afrique australe), l'agriculture, parfois l'élevage bovin, parfois une combinaison des deux, fournissait les moyens de vivre.

L'agriculture africaine était bien adaptée aux conditions pédologiques et météorologiques rencontrées par les agriculteurs. Dans les endroits peu peuplés, souvent en situation de stress hydrique, l'agriculture était habituellement nomade. En ce qui concerne les outils, le fer était largement utilisé et, en Afrique de l'Ouest, la fonte du bronze et du laiton prospérait. Des systèmes agricoles bien développés parallèlement à la métallurgie suggèrent qu'il existait un niveau élevé d'activité industrielle. Les sociétés doivent donc avoir été stratifiées, les agriculteurs produisant suffisamment de nourriture pour garantir l'entretien des ouvriers qualifiés tels que les forgerons, les potiers et les tisserands. Ceux-ci ont à leur tour fourni les outils, les armes et les vêtements nécessaires à tous.

Particulièrement en Afrique centrale et australe, ce mode de vie ne générait pas de production au-dessus des niveaux de subsistance et ces économies ne se préoccupaient pas d'accumuler des richesses.

L'Afrique précoloniale avait une grande diversité de politiques et de gouvernements, tous liés au type de systèmes économiques pratiqués. Chasseurs-cueilleurs

pratiquaient une forme de communisme primitif, alors qu'ailleurs trois grands systèmes peuvent être identifiés : les grands royaumes et empires centralisés ; royaumes centralisés de taille moyenne ; et des chefferies très dispersées. Les royaumes centralisés étaient gouvernés par des monarques au pouvoir absolu et étaient similaires à leurs homologues européens et asiatiques. Mansa Musa du Mali (Figure 1), Sundiata Keita et Sonni Ali de l'empire Shonghai ont tous revendiqué le droit divin à la royauté, tout comme la royauté en Europe. Les souverains géraient de vastes systèmes judiciaires où les fonctionnaires et les chefs vassaux conservaient leurs postes de confiance pour le roi. Ces postes dépendaient de la loyauté envers le monarque. Des exemples de tels empires sont les Nubiens et les Axumites en Afrique de l'Est, le Mali et les Songhaï en Afrique de l'Ouest, et les Shona et les Zoulous en Afrique australe. Il n'y avait pas de division des pouvoirs dans ces systèmes; le roi et sa cour exerçaient des fonctions exécutives, législatives et judiciaires. Des administrations et des modes de taxation relativement complexes mobilisaient des ressources économiques.



1. Visite de Mansa Musa du Mali au Caire (extrait de l'Atlas catalan, 1375).

Les royaumes centralisés de taille moyenne étaient organisés en cités-États avec des structures d'autorité similaires aux systèmes mentionnés précédemment, mais à plus petite échelle. En effet, la distinction entre les deux types de royaume était leur étendue territoriale. Les royaumes de taille moyenne étaient généralement urbanisés et les rois exerçaient un grand contrôle. Le roi et un conseil de conseillers délibéraient sur l'élaboration des lois, surveillaient l'application des lois et faisaient la médiation entre les pétitionnaires. Le monarque dominait l'accès aux ressources clés telles que la terre et les revenus fiscaux, et commandait l'armée. Les royaumes d'Oyo et d'Ife au Nigéria, les royaumes d'Asante au Ghana, les royaumes de Buganda et de Bunyoro en Ouganda et les cités-États du Bénin, de Mombasa et de Malindi sont des exemples de régimes précoloniaux centralisés de taille moyenne. Certains de ces États étaient réputés pour leurs villes importantes et servaient de centres commerciaux, en particulier ceux du Sahel. D'autres sont devenus célèbres pour leurs réalisations culturelles et intellectuelles, comme Tombouctou. [La carte 1](#) indique quelques-uns des principaux royaumes précoloniaux.



Carte 1. Les royaumes précoloniaux d'Afrique.

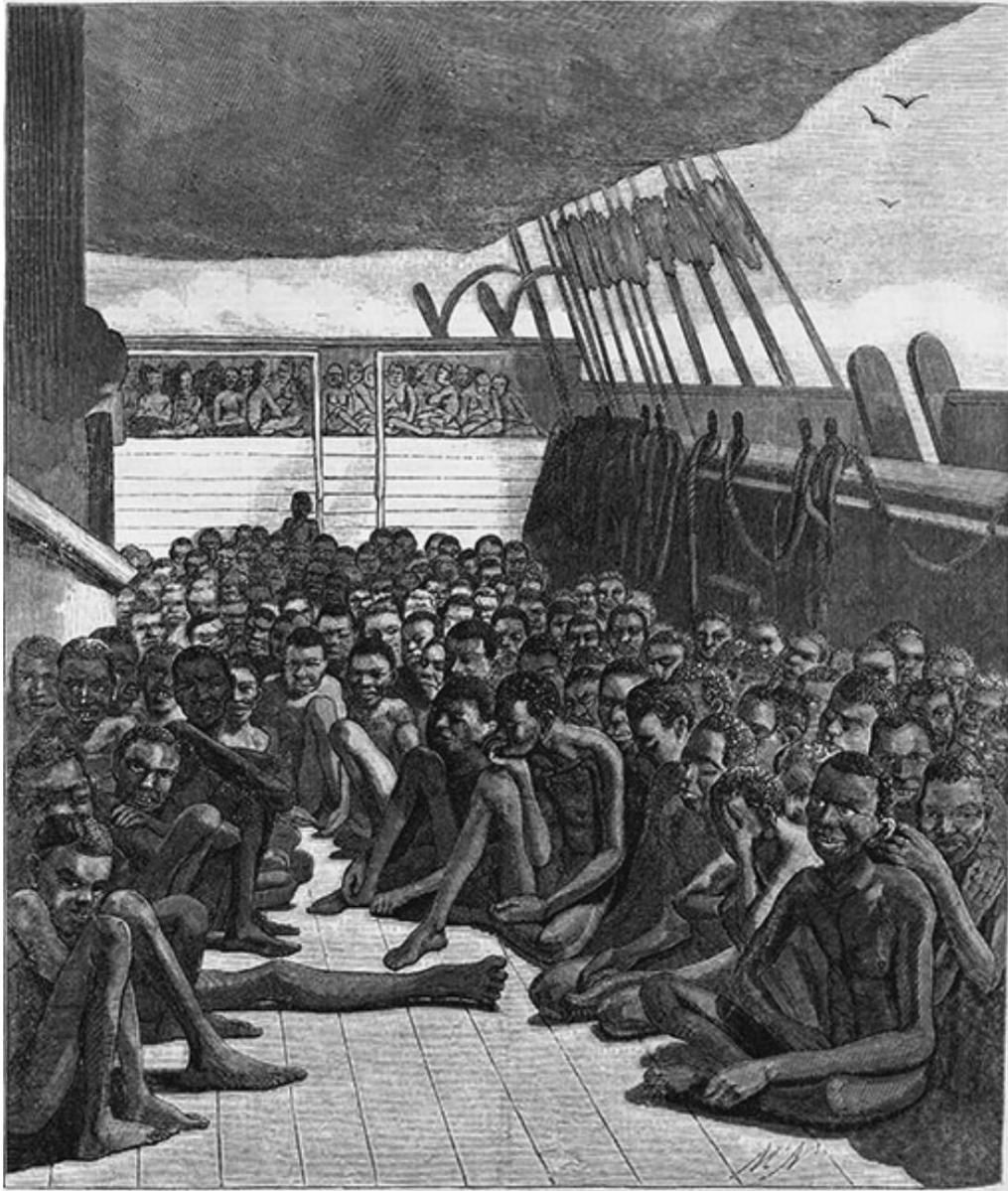
Enfin, les politiques largement dispersées étaient des communautés acéphales (c'est-à-dire qu'elles n'avaient pas de rois, de chefs ou d'élites centralisées évidentes) et étaient donc considérées comme « apatrides » par les colonialistes lorsqu'ils les rencontraient. Cependant, ces communautés avaient en fait des systèmes de gouvernance bien organisés. Les normes sociales étaient respectées et les transgresseurs punis. Ces types de système politique fonctionnaient au niveau des villages et s'il y avait un chef fictif, ce poste était souvent rotatif. Un fort accent sur

la prise de décision communale signifiait que de larges consultations étaient faites. En outre, les rôles de leadership peuvent être dispersés par le biais de conseils villageois d'anciens, de classes d'âge ou de sociétés secrètes. Le système chérissait les freins et contrepoids sur les pouvoirs des chefs, et l'autorité n'était délibérément pas contrôlée par un individu. Le dicton setswana de Kgosi ke Kgosi ka Batho (« un chef est un chef par le peuple ») capture l'idéal. Des exemples de tels systèmes de gouvernance étaient les Igbo au Nigéria, les Somaliens, les Nuer et les Dinka au Soudan du Sud, les Massai au Kenya et en Tanzanie, et les Tonga en Zambie.

Quels que soient les niveaux d'organisation économique et de production, et le type de systèmes de gouvernance en place, l'essentiel de l'influence au niveau local résidait dans les liens familiaux ou de parenté. Les identités politiques et sociales étaient généralement plus liées à des affiliations, telles que le partage d'une langue commune, qu'au fait d'être un habitant d'un territoire particulier. Le commerce entre les villes côtières et les régions de l'intérieur s'est développé et divers peuples africains ont été réunis par des religions partagées, des liens commerciaux et une autorité militaire. Les frontières délimitées rigides étaient généralement inconnues.

La traite des esclaves

Avant les niveaux industrialisés d'esclavage sous les Arabes et les Européens (Figure 2), l'esclavage prenait la forme d'un contrat par lequel les individus devenaient esclaves en étant prisonniers de guerre, en étant endettés envers une famille, en étant kidnappés ou en commettant un crime. Les esclaves n'étaient pas la propriété de l'individu mais appartenaient collectivement à une famille. L'esclave appartenait effectivement à la famille et s'y incorporait étroitement. Les femmes esclaves rejoignaient les rangs des femmes, qui étaient les principales agricultrices des sociétés agricoles, et il arrivait souvent que l'enfant d'une femme esclave naisse libre et rejoigne la famille comme un égal. Le fait est qu'avant le développement de la traite arabe et européenne des esclaves, les Africains n'étaient pas engagés dans le commerce à grande échelle consistant à vendre des Africains en esclavage. Lorsque cela a vu le jour, les esclavagistes africains capturaient et vendaient généralement des individus et des groupes appartenant à d'autres sociétés, ainsi les Asante vendaient des Yorubas capturés aux Européens, les Amharas se livraient à un commerce d'esclaves de Nuers aux Arabes, etc. Animosités entre groupes développé en conséquence.



2. La traite des esclaves africains.

À partir du XVe siècle, la traite transatlantique des esclaves s'est développée avec des Africains expédiés de force d'Afrique occidentale, centrale et orientale vers les colonies européennes des Amériques. Les commerces d'esclaves tels que les marchés transsahariens, de l'océan Indien et de la mer Rouge sont antérieurs à cela. Selon la Trans Atlantic Slave Trade Database, entre 1525 et 1866, 12,5 millions d'Africains ont été expédiés vers le Nouveau Monde, alors qu'il a été estimé que quatorze millions d'Africains, la majorité des femmes, ont été vendus dans le monde musulman.

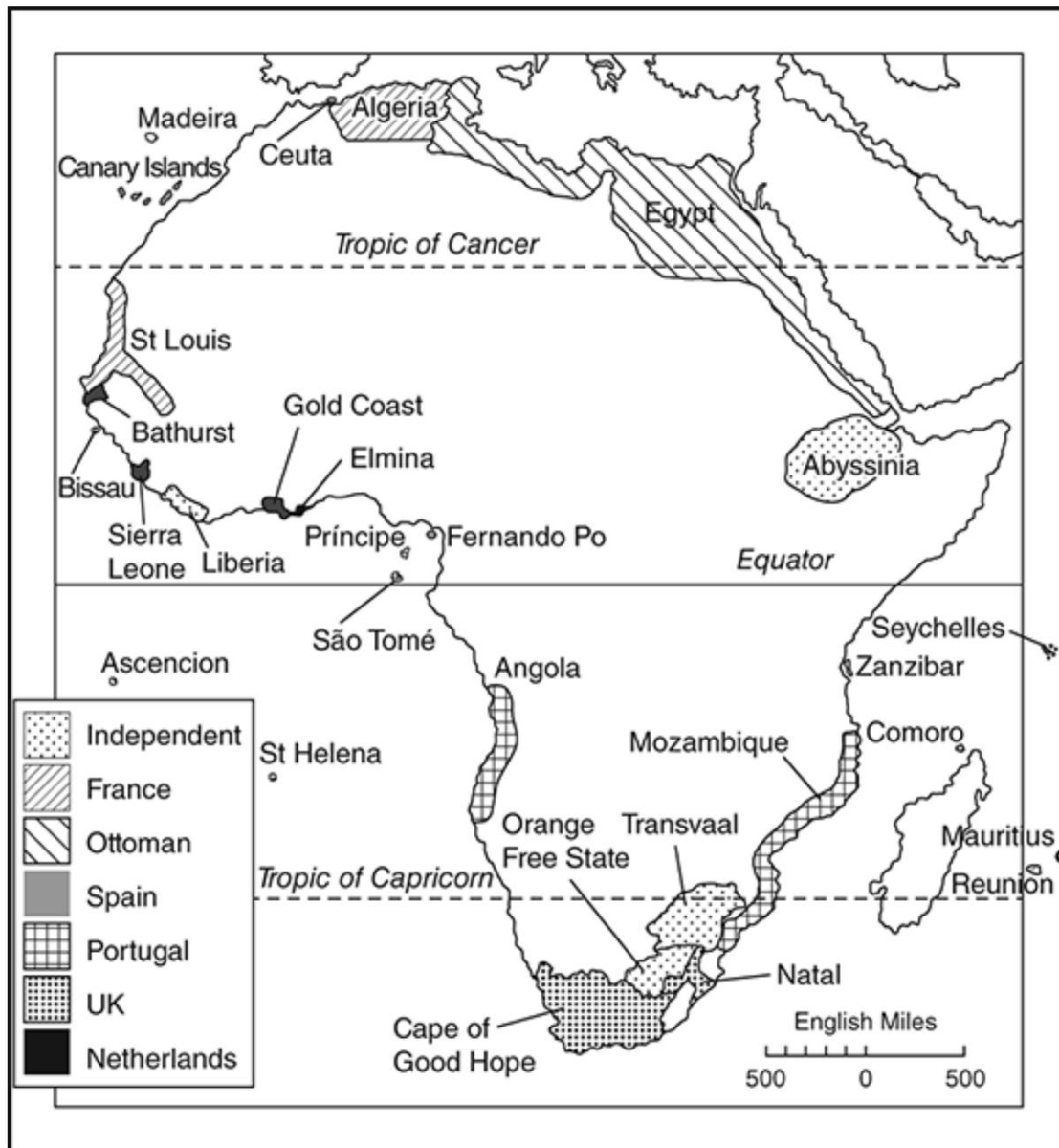
monde, principalement par les Arabes, à partir du milieu du VIIe siècle (l'asservissement arabe des Africains noirs se poursuit aujourd'hui en Mauritanie et au Soudan). En 1800, la population du continent était la moitié de ce qu'elle aurait dû être sans la traite des esclaves. L'effet net de la tragédie a été d'introduire une insécurité et une brutalité omniprésentes dans les zones touchées, tout en facilitant le développement en dehors de l'Afrique. Comme l'a noté Eric Williams, la traite des esclaves a été essentielle pour propulser la révolution industrielle. De même, le commerce a eu des effets dévastateurs sur le développement institutionnel, social et économique des sociétés touchées. Les antagonismes entre les différentes communautés se sont aggravés, entraînant une méfiance historique qui perdure aujourd'hui. Les institutions précoloniales ont été perturbées et la fragmentation politique et sociale est devenue monnaie courante tandis que les économies locales stagnaient ou s'orientaient vers le service de la traite des esclaves.

C'est un fait que les régions d'Afrique d'où ont été prélevés le plus d'esclaves sont aujourd'hui les plus pauvres. Ceci est particulièrement déplorable étant donné que les régions d'Afrique d'où provenaient le plus d'esclaves étaient précisément les plus développées avant la traite des esclaves. Selon Nathan Nunn, s'il n'y avait pas eu de traite des esclaves, 72 % de l'écart de revenu moyen entre l'Afrique et le reste du monde n'existerait pas aujourd'hui, et 99 % de l'écart de revenu entre l'Afrique et les autres pays en développement n'existe pas. En d'autres termes, si la traite des esclaves (et le colonialisme) n'avait pas eu lieu, le continent ne serait pas la région la plus sous-développée du monde. En bref, la traite des esclaves a joué un rôle crucial dans la formation de grandes parties de l'Afrique, en termes non seulement liés aux niveaux de développement économique, mais aussi dans le domaine social et politique. De vastes pans du continent sont devenus chaotiques, ouverts à de nouvelles prédatations par des forces extérieures.

Colonialisme

La colonisation réelle est arrivée tardivement dans la plupart des régions d'Afrique; ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que les Européens ont cherché à contrôler réellement le territoire au-delà de certaines enclaves en Afrique occidentale et australe, comme l'indique [la carte 2](#). Auparavant, la présence européenne était confinée à la côte, où se développaient des réseaux commerciaux complexes entre Européens et Africains (quoique dominés par l'esclavage). Cependant, lorsque le colonialisme a eu lieu, les Européens

règle a transformé l'Afrique pour toujours. Les développements culturels et sociaux, parallèlement à la sphère économique, ont été irrévocablement modifiés, le plus souvent négativement.



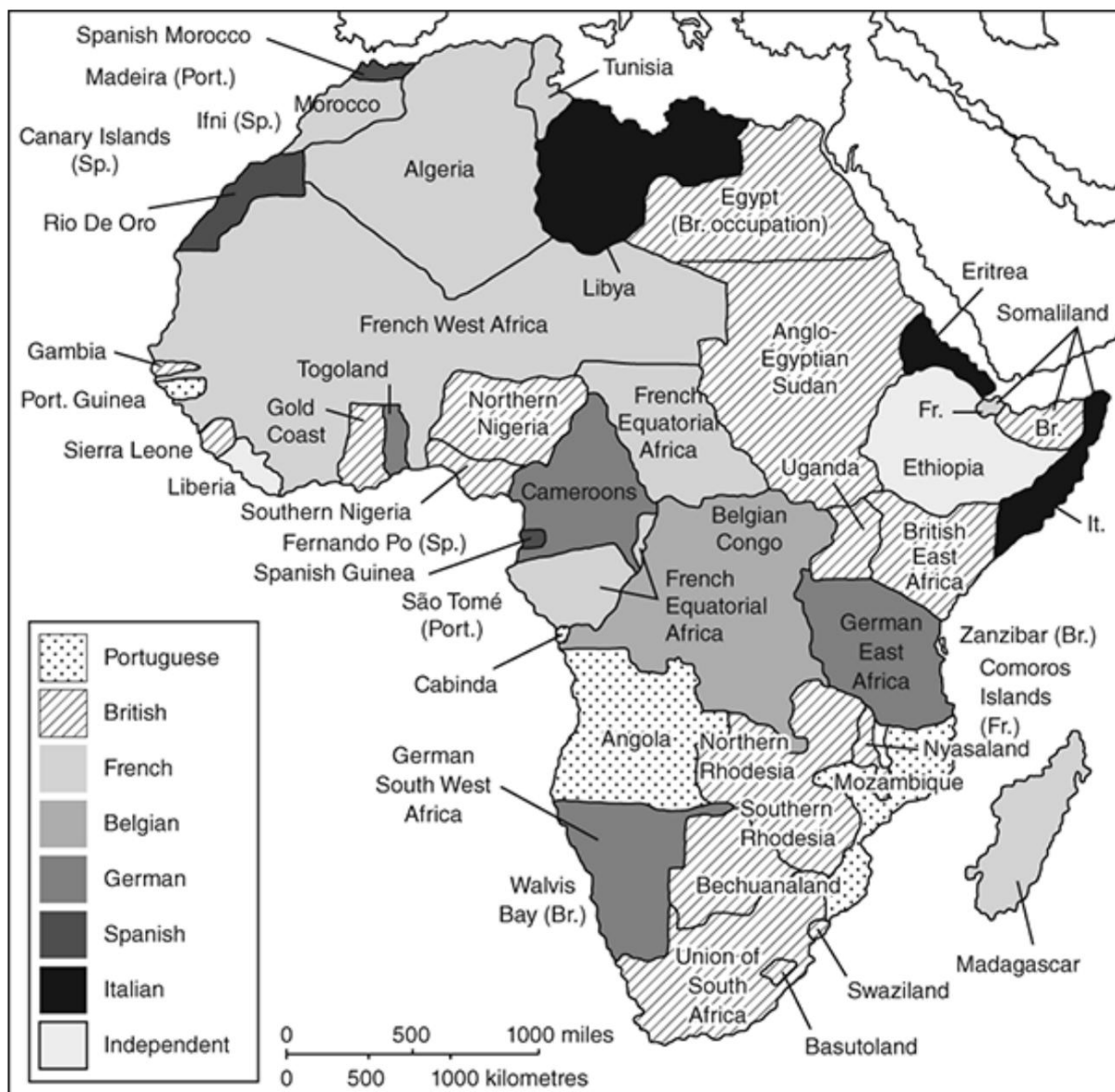
Carte 2. L'Afrique en 1870, à la veille de l'expansion coloniale.

Le but du colonialisme était d'exploiter et d'extraire les ressources physiques, humaines et économiques d'un territoire afin de maximiser les avantages pour les colonisateurs. Les pays européens qui y ont participé se sont engagés à convertir les économies africaines en systèmes commerciaux basés sur les produits de base

où les ressources naturelles de l'Afrique étaient exportées vers les métropoles à des fins de production. En retour, les marchandises fabriquées en Europe étaient importées dans les colonies. Le développement de telles économies a bloqué le développement naturel de l'Afrique et a déformé le continent dans une relation de dépendance avec l'Europe où les économies africaines sont devenues subordonnées aux besoins et aux intérêts des nations colonisatrices. Initialement source de main-d'œuvre par le biais de la traite des esclaves, au fur et à mesure que l'emprise européenne sur l'Afrique se développait, le continent s'est déformé de telle sorte que les répercussions se poursuivent aujourd'hui.

En 1807, les Britanniques ont interdit la traite des esclaves et le « commerce légitime » a été inauguré. L'Afrique est devenue une source précieuse de matières premières pour nourrir une Europe qui s'industrialisait rapidement. Le commerce se caractérise par le développement généralisé des cultures de rente, qui sont échangées contre des marchandises européennes. La fin de la traite des esclaves et l'évolution consécutive vers l'exportation de produits naturels depuis l'Afrique ont intégré de plus en plus le continent dans l'économie mondiale capitaliste. La soi-disant « ruée vers l'Afrique » a commencé avec la prise de contrôle du roi Léopold II de Belgique sur le bassin du Congo.

Léopold a demandé la reconnaissance internationale de sa propriété personnelle au Congo et, au milieu des craintes que les Européens soient éventuellement opposés les uns aux autres en Afrique, le chancelier allemand Otto von Bismarck a lancé une conférence pour que l'Europe synchronise les accaparements de terres. Après de longues négociations, Léopold a obtenu l'État indépendant du Congo et le principe de « l'occupation effective » a été établi, qui reconnaît les territoires coloniaux en Afrique. Le règne de Léopold a ensuite conduit à un bain de sang cruel, qui a coûté la vie à environ dix millions de Congolais. Pour le reste de l'Afrique, le résultat de la conférence fut le traité de Berlin de 1885. C'est à partir de cet événement que les Africains de l'arrière-pays furent incorporés sous la domination européenne (bien qu'inégalement) et que les frontières (souvent illogiques) de l'Afrique furent pour la plupart établies : certains 44 % des frontières coloniales étaient des lignes droites, comme le montre la [carte 3](#).



Carte 3. L'Afrique coloniale en 1914.

L'objectif fondamental de la « ruée vers l'Afrique » était de fournir le maximum d'avantages économiques aux nations colonisatrices au coût le plus bas possible, et le colonialisme à peu de frais était la norme. Cela signifie qu'aucun effort sérieux n'a été fait pour promouvoir le développement des habitants des colonies et que seul un État colonial squelettique a été construit. Pour les nations colonisatrices, les exigences de leurs sujets coloniaux étaient rarement prises en compte et le colonialisme obligeait ses sujets à produire presque exclusivement pour le marché d'exportation. Cette logique signifiait que la production de biens spécifiques

a été imposée à l'exclusion de l'utilité de la culture ou de l'effet plus large sur l'économie et la société locales. Ainsi au Tanganyika, l'établissement colonial a changé l'agriculture locale de la production alimentaire de subsistance à la culture du coton et du sisal. En Afrique de l'Ouest, les économies sont devenues centrées sur le cacao ou les arachides ou d'autres cultures de rapport. Les régimes alimentaires traditionnels ont été transformés, car les produits de base tels que le mil et le sorgho ont été négligés. Cela a souvent entraîné une insécurité alimentaire.

Le colonialisme a également cherché à limiter les importations en Afrique à celles de la nation colonisatrice, les exportations étant également contrôlées. Cela a réduit toute liberté de choix en termes de ce qui pouvait être acheté et vendu. Les Africains étant empêchés de commercialiser librement leurs produits, ils ont été contraints d'entrer dans l'économie. Les agriculteurs locaux ne sont plus en mesure de déterminer quelles cultures cultiver : le choix est fait pour eux par les Européens.

Destinés à enrichir la métropole, les territoires coloniaux devaient payer les frais de leur propre développement et de leur gestion. La fiscalité du commerce était l'un des principaux moyens d'y parvenir, une grande partie des revenus de l'État colonial provenant du commerce. Ces revenus, cependant, étaient rarement dépensés pour les besoins des Africains, et plutôt consacrés au développement des infrastructures pour faciliter davantage l'exploitation. La plupart des réseaux routiers et ferroviaires construits durant cette période étaient orientés vers la côte pour l'exportation des marchandises ; peu ou pas de liaisons de transport ont été développées entre ou au sein des colonies. Sinon, la fiscalité a payé pour la bureaucratie coloniale et la sécurité - en d'autres termes, les Africains ont payé pour leur propre oppression.

Le colonialisme a intégré l'Afrique dans le système économique mondial tel qu'il a émergé à la fin du XIXe siècle. Les Africains ont été incorporés, cependant, en tant qu'homologues inégaux et dépendants. La santé économique de l'Afrique est devenue très vulnérable à la hausse et à la baisse des prix des produits de base, eux-mêmes influencés par les goûts et les demandes européens. Le contrôle africain sur cette situation était essentiellement inexistant. Il est vrai que certains Africains individuels ont bénéficié de ce processus, mais il s'agissait d'une infime minorité principalement localisée dans les zones côtières et/ou répondant aux besoins des puissances coloniales. C'est cependant dans ces secteurs de la société africaine que la petite classe moyenne naissante devait émerger, avec ses propres aspirations qui devaient plus tard conduire à des revendications d'autonomie.

Types de domination coloniale

Il est important de reconnaître qu'il y avait en fait différents types de domination coloniale en Afrique. Toutes étaient certainement fondées sur l'exploitation de la main-d'œuvre et des ressources du continent, mais les différences avaient un impact sur la façon dont la politique était pratiquée dans les différents territoires. Un type était la règle directe, principalement pratiquée par les Français et les Belges. Il s'agissait de systèmes d'administration centralisés basés dans les villes coloniales, qui mettaient l'accent sur l'idée d'assimilation, par laquelle les Africains pouvaient évoluer pour devenir «civilisés» et donc évolués . Le terme « assimilation » vient du mot français assimiler, qui signifie « faire ressembler ». Ainsi, la politique d'assimilation visait à faire ressembler les Africains des colonies françaises aux citoyens français par la diffusion de la civilisation française (la mission civilisatrice). La démarche trouve son origine dans la Révolution française, avec ses slogans de liberté, égalité, fraternité, valeurs réputées universelles. L'idée, du moins sur le papier, était que ces droits devaient s'appliquer à toute personne française, quelle que soit sa race. En pratique, il était fondamentalement raciste car il érigeait l'imitation des mœurs européennes en un aspect central du contrôle. De plus, comme les Français considéraient leurs colonies comme des territoires d'outre-mer de la France, le but ultime était d'incorporer les colonies comme des extensions de la France elle-même, plutôt que comme des entités distinctes. En 1958, Charles de Gaulle affirmait en effet que tous Français, de Dunkerque à Tamanrasset (« de Dunkerque à Tamanrasset, c'est tout français »), ce dernier étant au plus profond du sud algérien.

Il n'y avait pas de mesures standardisées pour déterminer le statut évolué , mais dans les colonies belges et françaises, un candidat devait maîtriser le français, être chrétien et avoir un certain niveau d'éducation post-primaire. Politiquement, l'effet a été de diviser les sociétés africaines, car la plupart des évolués recherchaient des privilèges inaccessibles à la majeure partie des populations africaines et poursuivaient activement le rôle d'intermédiaire entre l'administration coloniale et les indigènes. Les dirigeants africains indigènes ont été ignorés dans la plupart des aspects de cette gouvernance et, en fait, des politiques ont été introduites qui ont intentionnellement affaibli les institutions indigènes. Notamment, les fonctionnaires européens étaient présents à tous les niveaux du gouvernement colonial, jusqu'aux affaires locales. Cela signifiait qu'à l'indépendance, la plupart des territoires qui connaissaient le régime direct possédaient un tout p

nombre d'Africains éduqués, dont la plupart se considéraient en tout cas comme supérieurs et distincts du reste de la société locale.

En revanche, les Britanniques ont utilisé la règle indirecte pour gérer leurs colonies africaines. Cette méthode utilisait des dirigeants africains indigènes pour superviser la domination coloniale, bien qu'aux plus hauts niveaux de l'administration, les bureaucrates britanniques aient maintenu le contrôle. La politique a été popularisée pour la première fois par Lord Lugard qui a été gouverneur du Nigéria entre 1914 et 1919. Essentiellement, les Britanniques supposaient que tous les Africains étaient organisés en «tribus», qui possédaient toutes des «chefs». Ce n'était pas toujours le cas et là où c'était le cas, des tribus et/ou des chefs étaient créés. Quoi qu'il en soit, comme l'a dit Lugard :

la liberté et l'auto-développement peuvent être mieux assurés à la population indigène en la laissant libre de gérer ses propres affaires par l'intermédiaire de ses propres dirigeants, proportionnellement à son degré d'avancement, sous la direction du personnel britannique et sous réserve des lois et de la politique de l'administration.

Les dirigeants autochtones qui ont été nommés avaient la responsabilité de percevoir des impôts au nom des Britanniques. En tant qu'intermédiaires clés, les chefs étaient tenus de maintenir la paix et l'ordre. Ils ont également aidé au recrutement de main-d'œuvre pour l'agriculture coloniale et les intérêts miniers, ainsi qu'à la mobilisation de la population pour la construction de routes et de chemins de fer. Dans la majeure partie de l'Afrique occidentale britannique, où la règle indirecte était pratiquée, «l'agriculture paysanne» était pratiquée là où les paysans cultivaient des cultures commerciales. L'obligation des chefs ici était de surveiller leurs sujets et d'assurer la production.

Bien que moins intrusif que la règle directe (et aussi moins coûteux pour les Britanniques), le système a conduit à des divisions intercommunautaires intensifiées et a accordé un statut et un pouvoir aux «grands hommes» locaux d'une manière inconnue dans la majeure partie de l'Afrique précoloniale. Les communautés étaient strictement divisées en tribus, ce qui a favorisé la désunion, chaque communauté étant formellement conçue pour exister séparément des autres. À leur tour, ces chefs traditionnels qui ont été cooptés étaient souvent considérés comme des collaborateurs qui avaient perdu la légitimité qu'ils avaient peut-être autrefois en tant que dirigeants de la communauté. Après tout, ce sont les chefs locaux qui transmettent et garantissent les politiques au nom des colonialistes. Ces chefs n'étaient en grande partie pas responsables devant le peuple sur lequel ils régnaient, étant plutôt responsables devant la puissance coloniale qui les avait nommés. Par conséquent,

l'autorité est devenue quelque chose d'étranger et imposée aux sociétés. Cet héritage de styles de gouvernement illégitimes devait avoir de graves conséquences pour l'Afrique post-coloniale. De plus, en tant qu'agents coloniaux, la plupart des chefs étaient intrinsèquement conservateurs et s'opposaient souvent à l'indépendance, car cela saperait leurs positions privilégiées. Dans de nombreux États post-coloniaux, l'une des premières choses requises pour le nouvel État était d'émasculer le pouvoir des chefs.

Un troisième type de colonialisme était celui où les colons européens ont immigré en grand nombre. Ces immigrants prévoyaient de faire des colonies leur résidence permanente, mais bien sûr celle où ils avaient un statut élevé.

Des droits politiques et économiques spéciaux étaient accordés dans ces colonies et le territoire était plus ou moins explicitement géré à leur profit. La discrimination contre la population indigène était intrinsèque à ces colonies, tout comme la saisie massive des meilleures terres par les colons. L'apartheid était la conclusion logique d'un tel régime. Des exemples de colonies de colons incluent le Kenya et l'Algérie (où vivaient 1,6 million de colons français). La majorité se trouvait cependant en Afrique australe : Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe, et les territoires portugais de l'Angola et du Mozambique. Comme les colons avaient tellement en jeu et parce que la présence physique de la domination coloniale était plus grande, les colonies de colons étaient précisément les zones où le seul chemin vers l'indépendance passait par la violence. Ainsi, des guerres de libération prolongées se sont produites dans pratiquement tous les États colonisateurs, de la rébellion Mau Mau au Kenya à l'éventuelle élection de Nelson Mandela en Afrique du Sud en 1994.

D'innombrables vies ont été perdues dans le processus alors que l'Afrique tentait de se libérer de cette domination étrangère.

chapitre 3

Le transfert de pouvoir et l'héritage colonial

Le colonialisme a profondément transformé les structures politiques, économiques et sociales africaines. Comme on l'a souligné, le colonialisme était fondé sur l'exploitation de la main-d'œuvre et des ressources naturelles de l'Afrique au profit des métropoles. Pendant environ quatre-vingts ans, les Européens ont non seulement gouverné la majeure partie de l'Afrique (l'Éthiopie et le Libéria étant les seules exceptions), mais ils ont également privé les Africains de l'éducation nécessaire pour gérer les systèmes économiques et politiques nouvellement imposés et, en grande partie, ont refusé l'égalité de traitement aux Africains. Cela devait avoir des implications intenses pour le continent alors qu'il se dirigeait vers l'indépendance dans les années 1960, car dans la plupart des cas, les fondations nécessaires à la construction d'États africains souverains, économiquement viables et politiquement stables n'existaient pas.

Les puissances européennes ont laissé la plupart de leurs possessions coloniales non préparées à l'autonomie, l'un des pires exemples étant le Congo belge. Bruxelles avait discuté pour la première fois de la décolonisation en 1955 lorsqu'un rapport belge estimait que le développement d'une élite dirigeante au Congo avait au moins une génération de retard sur les autres colonies européennes, et que le Congo avait donc besoin d'au moins trente ans avant d'être prêt pour l'indépendance. Après des émeutes dans la capitale coloniale en 1959, Bruxelles a soudainement annoncé que les élections pour l'indépendance auraient lieu en 1960. À ce moment-là, avec une population d'environ quinze millions d'habitants, le Congo ne possédait aucun officier de l'armée africaine et aucun Congolais dans l'ensemble de l'armée avec un grade supérieur au sergent ; seulement trois cadres africains dans l'ensemble de la fonction publique ; seulement seize Congolais titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial (principalement en théologie); et a

médecins, avocats ou ingénieurs. Il n'est guère surprenant que le pays, plus vaste que l'Europe occidentale, ait rapidement sombré dans l'anarchie (dont il ne s'est jamais remis).

Bien que peut-être les plus flagrants, les Belges n'étaient pas uniques. En 1950 (c'est-à-dire sept ans avant l'indépendance), il y avait au total trois Africains dans l'administration coloniale de ce qui allait devenir le Ghana. Quant à la France, jusqu'en 1946, seuls les citoyens français pouvaient être admis à l'École nationale de la France d'Outre-Mer, l'école des bureaucrates coloniaux. En 1954, six ans avant que la majeure partie de l'Afrique française ne devienne indépendante, il n'y avait que deux étudiants africains à l'École. Au Mozambique, pas un seul médecin africain n'a été formé pendant les 500 ans de domination portugaise.

L'idée que les Africains devraient, ou même pourraient, se gouverner eux-mêmes n'a été acceptée que tard dans la journée. En effet, ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, avec l'impact massif qu'elle a eu sur l'Europe, notamment sur le plan économique, que la décolonisation a vraiment été envisagée comme une option. Le développementalisme est soudainement devenu important dans la politique coloniale, et des plans ont été mis en place pour développer une infrastructure sociale minimale, quelque chose qui avait été précédemment fourni par les missionnaires. Bien que les fonds aient été tirés de l'exportation des produits de base, qui connaissaient une flambée des prix après la guerre, l'autosuffisance fiscale coloniale a été abandonnée et l'aide a commencé à relancer le « développement ». Cela a entraîné une expansion relative soudaine de la portée de l'État colonial et, en même temps, a stimulé les attentes quant à la raison d'être de l'État. Les jeunes Africains qui avaient commencé à sortir en grand nombre des écoles secondaires dans les années 1950 (et des universités dans les années 1960) ont commencé à voir la fonction publique comme l'objet final naturel de l'éducation (en tout cas, c'était souvent la seule opportunité d'emploi pour les Africains instruits). L'expansion de l'État colonial puis l'africanisation pour pourvoir des postes et/ou remplacer les Européens ont offert d'énormes opportunités. À l'époque, le consensus à travers l'Europe était que l'État devait jouer un rôle important dans l'économie par le biais de la nationalisation. La planification économique et l'institutionnalisation de l'État dans de nombreux domaines de l'économie ont été acceptées comme du bon sens et même promues par les colonialistes.

Il est important de noter que le type d'économies qui se sont développées sous le colonialisme avait conduit à une situation où les intermédiaires de la Syrie, du Liban et de l'Inde dominaient la plupart des économies en dehors des monopoles commerciaux coloniaux et où les populations de colons à grande échelle étaient absentes. Le colonialisme avait dans la plupart des cas sévèrement entravé l'évolution d'une classe moyenne indigène et les commerçants d'origine étrangère ont comblé cette lacune. Manquant d'industries de base et d'infrastructures suffisantes, confrontées à des entreprises européennes dominantes et évincées au niveau local par des commerçants étrangers, la seule solution aux problèmes qui se posaient à l'indépendance était une économie planifiée. Cependant, cela s'est fait sans les compétences, l'expertise technique et les fonds nécessaires pour le faire.

Un processus de développement hésitant a commencé, mais il était trop tard pour les appels à la décolonisation qui se multipliaient rapidement et, à bien des égards, les Européens ont été dépassés par les événements. Le nationalisme africain s'était développé rapidement après la guerre, influencé par le mythe exposé de la suprématie européenne. L'indépendance de l'Inde vis-à-vis de la Grande-Bretagne en 1947 et les défaites françaises et hollandaises en Asie ont donné des exemples frappants que la domination coloniale n'était pas éternelle. En particulier, la défaite de l'armée française à Dien Bien Phu au Vietnam en 1954 fut critique ; le lendemain de la fin de la bataille, Paris annonça qu'il se retirait d'Indochine. Deux ans plus tard, la décolonisation prend un élan irrésistible après la débâcle de Suez.

L'opinion mondiale, en particulier celle des États-Unis, ainsi que la menace d'une intervention soviétique, ont forcé la Grande-Bretagne et la France à se retirer. Les lieux réels du pouvoir dans le monde d'après-guerre avaient été clairement démontrés.

Il est devenu clair que les États-Unis et l'Union soviétique s'opposaient au colonialisme direct, préférant exercer leur puissance par des moyens indirects - idéologiques, économiques et militaires. Des pressions économiques ont été exercées sur les Européens par les États-Unis, qui cherchaient à priver Moscou de la supériorité morale à mesure que la guerre froide s'approfondissait, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles opportunités aux entreprises américaines. L'Union soviétique, pour sa part, a activement soutenu l'indépendance de l'Afrique comme moyen d'affaiblir le monde capitaliste (à côté d'un véritable engagement anticolonialiste). Un public fatigué de la guerre en Europe a refusé de nouveaux sacrifices pour maintenir les colonies d'outre-mer, et le sentiment anticolonial s'est développé en Europe, se liant souvent avec sympathie aux petits mais bruyants agitateurs africains issus de la classe moyenne qui

réclamé l'autonomie. Les expressions de la puissance africaine sous la forme de grèves ouvrières, la formation d'organisations de masse et l'agitation des intellectuels ont ajouté à la pression.

Comme mentionné précédemment, dans les colonies de colons, l'effusion de sang était souvent nécessaire pour déplacer les colonialistes. Au Kenya, les atrocités perpétrées à la fois par les Kikuyus britanniques et loyalistes contre les insurgés Mau Mau ont généré un état de terreur dans les années 1950 ; tandis qu'en Algérie, des massacres généralisés par l'armée française, les combattants de la libération et des attaques de tit-for-tat entre les Algériens indigènes et la population de colons blancs ont fait environ 750 000 morts. Les deux pays ont accédé à l'indépendance au début des années 1960 avec ces héritages. Ailleurs, les populations européennes ont tenu bien plus longtemps. [Le tableau 2](#) indique l'accession progressive à l'indépendance des nations africaines.

Tableau 2. Dates d'indépendance des pays africains (par ordre chronologique ordre d'indépendance)

Pays	Date de l'indépendance	Ancien pouvoir
Ethiopie (Axoum)	100 après JC	
Libéria	26 juillet 1847	Colonisation américaine Société
Egypte	28 février 1922	Grande Bretagne
Afrique du Sud	11 décembre 1931	Grande Bretagne
Libye	24 décembre 1951	France, Grande-Bretagne— l'ONU
Soudan	1er janvier 1956	Égypte, Grande-Bretagne
Maroc	2 mars 1956	France
Tunisie	20 mars 1956	France
Ghana	6 mars 1957	Grande Bretagne
Guinée	2 octobre 1958	France
Cameroun	1er janvier 1960	France—ONU curatelle
Aller	27 avril 1960	France—ONU curatelle
Mali	20 juin 1960	France
Sénégal	20 juin 1960	France
Madagascar	26 juin 1960	France
RDC (en tant que République de Congo)	30 juin 1960	Belgique
Somaliland	26 juin 1960	Grande Bretagne
Somalie (comme Somali République, avec Somaliland)	1er juillet 1960	Italie — tutelle de l'ONU
Bénin (comme Dahomey)	1er août 1960	France
Niger	3 août 1960	France

Burkina Faso (comme Haute-Volta)	5 août 1960	France
Côte d'Ivoire	7 août 1960	France
Tchad	11 août 1960	France
VOITURE	13 août 1960	France
Congo-B	15 août 1960	France
Gabon	17 août 1960	France
Nigeria	1 octobre 1960	Grande Bretagne
Mauritanie	28 novembre 1960	France
Sierra Leone	27 avril 1961	Grande Bretagne
Tanganyika	9 décembre 1961	Grande Bretagne
Burundi	1er juillet 1962	Belgique—ONU curatelle
Rwanda	1er juillet 1962	Belgique—ONU curatelle
Algérie	3 juillet 1962	France
Ouganda	9 octobre 1962	Grande Bretagne
Zanzibar*	10 décembre 1963	Grande Bretagne- protectorat
Kenya	12 décembre 1963	Grande Bretagne
Malawi	6 juillet 1964	Grande Bretagne
Zambie	24 octobre 1964	Grande Bretagne
La Gambie	18 février 1965	Grande Bretagne
Bostwana	30 septembre 1966	Grande Bretagne
Lesotho	4 octobre 1966	Grande Bretagne
Maurice	12 mars 1968	Grande Bretagne
eSwatini (comme Swaziland)	6 septembre 1968	Grande Bretagne
Guinée Équatoriale	12 octobre 1968	Espagne
Guinée-Bissau	10 septembre 1974	le Portugal

Mozambique	25 juin 1975	le Portugal
Cap-Vert	5 juillet 1975	le Portugal
Comores	6 juillet 1975	France
São Tomé et Príncipe	12 juillet 1975	le Portugal
Angola	11 novembre 1975	le Portugal
les Seychelles	29 juin 1976	Grande Bretagne
Djibouti	27 juin 1977	France
Zimbabwe	18 avril 1980	Grande Bretagne
Namibie	21 mars 1990	Afrique du Sud—ONU mandat
Érythrée	24 mai 1993	Ethiopie
Soudan du sud	9 juillet 2011	Soudan

Remarque : * Fusionné avec le Tanganyika le 26 avril 1964 pour former la République du Tanganyika et de Zanzibar ; rebaptisée par la suite République-Unie de Tanzanie le 28 octobre 1964. RCA = Centrafricain République; Congo-B = République du Congo (Brazzaville) ; RDC = République Démocratique du Congo.

Là où il n'y avait pas de population de colons à grande échelle, l'indépendance était moins le pouvoir sanglant et formel est progressivement remis aux Africains.

Cependant, bon nombre des jours de l'indépendance étaient sans doute des charades, où les puissances coloniales ont fait une grande démonstration de renonciation à la souveraineté, mais où les structures sous-jacentes de contrôle sont restées les mêmes. Colonialisme avait été fondée sur l'exploitation économique, et tandis que les nationalistes africains la pression politique après la Seconde Guerre mondiale est devenue irrésistible, les métropoles ont certainement cherché à protéger leurs intérêts économiques. Continuer pour profiter de l'Afrique, les puissances coloniales ont créé des États qui effet, des dépendances avec des élites relativement dociles en place pour continuer affaires comme d'habitude. Cela a été facilité par le fait que bon nombre des les mouvements nationalistes qui prônaient l'indépendance demandaient simplement qu'il soit mis fin à la domination étrangère dans les postes bureaucratiques ; l'actuel les structures économiques et politiques de domination étaient rarement remises en question, et étaient, en fait, ardemment assumés par une nouvelle clique indigène.

Par ailleurs, au niveau international, lorsque les nouveaux États africains ont été admis dans le système mondial, ils l'ont fait aux niveaux les plus bas du

hiérarchie globale. En effet, le processus de décolonisation a créé un grand nombre des États les plus artificiels du monde, avec une légitimité interne très faible et des bases économiques qui n'étaient, pour l'essentiel, pas propices à l'édification de la nation. En outre, lorsque l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a reconnu le principe de l'inviolabilité des frontières coloniales existantes lors de sa formation en 1963, il était évident que la lutte pour la décolonisation était limitée à certains paramètres. Très peu de dirigeants africains ont cherché à contester cette réalité et ceux qui l'ont fait, comme Kwame Nkrumah du Ghana et Patrice Lumumba du Congo ([Figure 3](#)), ont été rapidement expédiés : Lumumba a été assassiné en 1961 et Nkrumah a été renversé par un coup d'État en 1966.



3. Arrestation/capture de Patrice Lumumba du Congo.

Malheureusement pour le continent, la décolonisation a eu lieu au plus fort de la guerre froide. Cela a encouragé des marionnettes idéologiques et des États satellites efficaces, où ce qui importait n'était pas les structures nationales du pouvoir et les exigences de la société, mais plutôt à quel camp un État africain particulier souscrivait-il. La responsabilité politique et les opinions des populations concernées n'étaient pas pertinentes. Une telle dynamique a rapidement conduit à l'émergence de dictatures enhardies par le soutien inconditionnel d'alliés extérieurs. Dans le même temps, certaines parties de l'Afrique sont devenues le terrain de diverses guerres par procuration parrainées par les deux superpuissances. Le résultat net a été la prolifération d'énormes quantités d'armes à travers le continent, la destruction d'infrastructures déjà usées et la mort et le déplacement de millions d'Africains. Il y a eu des tentatives pour contourner l'option dualiste de l'un ou l'autre à travers des initiatives telles que le Mouvement des non alignés (NAM), et un certain nombre de dirigeants tels que Julius Nyerere de Tanzanie et Kenneth Kaunda de Zambie ont été sincères en essayant d'éviter que l'Afrique ne soit attirée dans la confrontation des superpuissances. Cependant, la réalité était que la plupart des dirigeants africains optaient pour un côté ou pour l'autre, implicitement ou explicitement. Dans l'ensemble, la position par défaut était cependant de maintenir des relations plus ou moins chaleureuses avec l'Occident et, en particulier, l'ancienne puissance coloniale.

Seuls quelques pays ont opté pour la partie soviétique, à savoir l'Angola, le Bénin, le Cap-Vert, le Congo-B, la Guinée, la Guinée-Bissau, Madagascar, le Mozambique et les Seychelles. L'Éthiopie et la Somalie ont en fait changé de camp au milieu des années 1970, Addis-Abeba, anciennement monarchique, devenant la capitale des intentions soviétiques en Afrique après le renversement de Haile Selassie. La dynamique de la guerre froide a sérieusement déformé la politique africaine à travers le continent, compliquant davantage la capacité des nouveaux pays à défier l'héritage du colonialisme dont ils avaient hérité ([Carte 4](#)).



Carte 4. Afrique post-coloniale.

L'héritage du colonialisme

L'héritage du colonialisme se perpétue aujourd'hui sous une myriade de formes.

L'héritage clé est économique, qui influence massivement le domaine politique.

Le problème fondamental de la piètre performance économique de l'Afrique depuis l'indépendance réside dans l'asymétrie entre le rôle du continent dans

l'économie mondiale et la façon dont le monde a pénétré l'Afrique. D'une manière générale,

la rigidité du système mondial a largement empêché les économies africaines de sortir de leur rôle de producteurs primaires. Les raisons en seraient notamment la faiblesse persistante de l'infrastructure ; un manque d'accès à la technologie; la position retranchée des nations industrialisées; les limites de la plupart des marchés intérieurs africains ; et les politiques du Nord qui empêchent les fabricants africains d'entrer sur les marchés étrangers.

Comme on l'a noté, pendant la période coloniale (et après), la composition du commerce extérieur de l'Afrique était principalement déterminée par les exigences des métropoles. Comme cela a été mentionné, les pays africains exportent principalement des ressources naturelles et importent des produits manufacturés, et cette structure des échanges n'a pas été transformée de manière significative depuis l'indépendance. Le résultat a été qu'il y a une contradiction entre les modèles de production et de consommation, ce qu'Issa Shivji appelle la « désarticulation structurelle », où l'Afrique présente une « désarticulation entre la structure de production et la structure de consommation. Ce qui est produit n'est pas consommé et ce qui est consommé n'est pas produit. Cette incongruité a été un facteur clé du sous-développement du continent et influence énormément l'économie politique de la plupart des pays africains. C'est le principal héritage de la domination coloniale et cela se reflète dans les trois principales exportations, avec leur part dans les exportations totales des différents pays africains (voir [tableau 3](#)).

Tableau 3. Les trois principales exportations des pays africains

Country	Product I (%)	Product II (%)	Product III (%)
Algeria	Petroleum (40.0)	Natural gas (15.3)	Light oils (12.1)
Angola	Petroleum (96.0)		
Benin	Petroleum (40.1)	Light oils (13.6)	Cotton (9.6)
Botswana	Diamonds (72.9)	Processed diamonds (8.0)	Nickel (6.4)
Burkina Faso	Gold (65.2)	Cotton (19.8)	
Burundi	Coffee (46.1)	Tea (17.3)	Tantalum (6.9)
Cameroon	Tuna (23.0)	Mackerel (14.6)	Other fish (13.8)
Cape Verde	Petroleum (50.1)	Cocoa (11.4)	Wood (6.7)
CAR	Wood (60.8)	Cotton (20.6)	
Chad	Petroleum (95.2)		
Comoros	Cloves (53.4)	Vanilla (14.5)	Ships for breaking up (12.6)
Congo-B	Petroleum (78.9)	Copper (9.9)	
Côte d'Ivoire	Cocoa (47.1)		
Djibouti	Charcoal (16.2)	Coffee (14.7)	Sesame (6.5)
DRC	Cathodes (37.6)	Copper (22.1)	Petroleum (16.8)
Equatorial Guinea	Petroleum (68.2)	Natural gas (23.5)	

Eritrea	Copper (93.7)		
Ethiopia	Sesame (24.7)	Coffee (24.2)	Cut flowers (9.8)
Gabon	Petroleum (81.3)	Manganese (8.5)	
The Gambia	Cashews (36.6)	Wood (27.6)	Groundnuts (5.0)
Ghana	Petroleum (32.5)	Cocoa (19.8)	Gold (19.7)
Guinea	Petroleum (40.4)	Aluminium (35.6)	Gold (10.8)
Guinea-Bissau	Cashews (75.0)	Wood (19.8)	
Kenya	Tea (15.9)	Cut flowers (11.5)	Petroleum (8.1)
Lesotho	Diamonds (40.2)	Clothes (17.1)	
Liberia	Iron (40.7)	Ships (13.9)	Rubber (12.9)
Madagascar	Nickel (24.0)	Vanilla (9.1)	Cloves (4.7)
Malawi	Tobacco (59.7)	Tea (8.0)	Sugar (6.2)
Mali	Cotton (43.0)	Gold (34.2)	Sesame (6.2)
Mauritania	Iron (42.4)	Gold (11.4)	Octopus (7.3)
Mauritius	Fish (13.8)	Sugar (9.3)	Clothes (6.8)
Mozambique	Aluminium (20.7)	Precious stones (16.8)	Light oils (8.8)
Namibia	Diamonds (28.0)	Zinc (13.7)	Fish (6.8)
Niger	Light oils (32.3)	Petroleum (19.7)	Sesame (16.2)
Nigeria	Petroleum (81.4)	Natural gas (12.3)	

Rwanda	Tantalum (27.0)	Tin (19.8)	Coffee (15.5)
São Tomé and Príncipe	Cocoa (61.2)	Ships for breaking up (13.3)	Chemicals (5.6)
Senegal	Gold (16.8)	Fish (10.3)	Phosphoric acid (7.3)
Seychelles	Tuna (72.9)		
Sierra Leone	Iron (76.8)	Diamonds (8.1)	
Somalia	Sesame (29.0)	Goats (24.2)	Camels (22.8)
South Africa	Gold (8.9)	Iron (6.1)	Platinum (5.5)
South Sudan	Petroleum (99.8)		
Sudan	Petroleum (66.1)	Sesame (7.7)	
eSwatini	Drink concentrates (24.3)	Sugar (15.1)	Chemicals (10.8)
Tanzania	Gold (15.5)	Tobacco (10.3)	Sesame (6.5)
Togo	Gold (24.6)	Petroleum (18.2)	Electrical energy (6.2)
Uganda	Coffee (30.1)	Sesame (6.3)	Cement (5.5)
Zambia	Copper (59.7)	Tobacco (5.8)	
Zimbabwe	Tobacco (39.9)	Chrome (10.9)	Sugar (6.9)

Notes : RCA = République centrafricaine ; Congo-B = République du Congo ; RDC = République Démocratique du Congo.

Source : Banque mondiale, « World Integrated Trade Solution » (<https://wits.worldbank.org>).

En termes de gouvernance, de nombreux États africains sont considérés comme faibles, dans le sens où leur capacité à fournir des biens publics est faible. Cette faiblesse est le résultat des héritages légués par le colonialisme, puis largement aggravés par une mauvaise gouvernance. Comme cela a été mentionné, le colonialisme a fait très peu d'efforts pour développer l'Afrique ou l'État colonial, et donc à l'indépendance, la plupart des nouveaux gouvernements se sont retrouvés avec des États avec un contrôle insuffisant sur leurs territoires en dehors des centres urbains. La faible base politique des nouveaux pays africains signifiait qu'ils étaient gênés dès la

commencer.

Les mouvements nationalistes africains avaient été relativement tardifs à se développer et, lorsqu'ils ont pris le pouvoir, ils se sont heurtés à des États artificiels entourés de frontières souvent irrationnelles et d'un sentiment national faible. Les nouvelles classes dirigeantes qui ont émergé étaient principalement issues des petites classes moyennes urbanisées. Le capitalisme sous forme de colonialisme n'avait pas agi comme l'agent de transformation en Afrique qu'il avait en Europe, en modifiant les relations sociétales et en libérant l'économie. En Europe, le remplacement des économies rurales et artisanales par la révolution industrielle a augmenté la capacité de production grâce à la croissance des usines et d'une classe ouvrière urbanisée en masse, mais en Afrique, alors que les industries artisanales locales ont été détruites, le commerce n'a pas été encouragé au-delà des cultures commerciales et de l'extraction minière. La main-d'œuvre africaine impliquée dans cette production se limitait à des postes pour la plupart non qualifiés et mal rémunérés.

Par conséquent, à de très rares exceptions près (principalement en Afrique australe), la classe ouvrière était minime et n'a joué aucun rôle sérieux dans la politique post-indépendance. Au lieu de cela, la classe moyenne naissante a joué le rôle politique clé en assurant le leadership. Conséquence : tout en se faisant passer pour les représentants des intérêts de tous les Africains, leurs intérêts matériels s'alignaient souvent sur ceux de la métropole. La contradiction entre les nationalistes éduqués et les puissances coloniales n'était pas particulièrement profonde, et agir comme intermédiaires et gardiens entre leurs économies et le système mondial est devenu la fonction clé des nouveaux dirigeants. Ces acteurs s'intéressaient peu à la population rurale et ne se sentaient pas responsables vis-à-vis de celle-ci. Le résultat net a été que dans les États africains où peu d'efforts ont été faits pour faire face à l'héritage colonial, la hiérarchie de l'appareil étatique local, des chefs aux chefs de village ou aux femmes, est restée après

l'indépendance, tandis que dans les États africains qui ont cherché à modifier le système de gouvernance, un système despotique centralisé a généralement émergé. Les chefs de district et de niveau local ont été retenus sur une base nommée et non élue, responsables uniquement devant le nouvel État. Dans certains pays, comme le Kenya, les lois de l'époque coloniale ont été préservées pour maintenir la base juridique de ces systèmes de gouvernance.

Bien sûr, différentes visions idéologiques de l'Afrique indépendante ont émergé au moment des indépendances. Bien que la majorité des nouveaux dirigeants aient favorisé la poursuite des relations économiques et politiques existantes avec les métropoles (bien qu'avec de nouveaux drapeaux et hymnes), certains dirigeants ont préconisé une véritable indépendance, l'unité continentale et des politiques de gauche concernant le développement dirigé par l'État. Des dirigeants de cet acabit, tels que Nkrumah, Nyerere, Sékou Touré de Guinée et (plus tard) Thomas Sankara du Burkina Faso étaient enclins à tirer leur soutien des syndicats, des étudiants et des intellectuels.

Réfléchissant aux problèmes à venir, Nkrumah a reconnu très tôt les tensions entre les deux types de leadership postcolonial :

Dans la dynamique de la révolution nationale, il y a généralement deux éléments locaux : les modérés de la classe professionnelle et « aristocratique » et les soi-disant extrémistes du mouvement de masse. ... Les modérés sont prêts à laisser les principaux domaines de souveraineté au pouvoir colonial, en échange d'une promesse d'aide économique. Les soi-disant extrémistes sont des hommes qui ne croient pas nécessairement à la violence mais qui réclament une autonomie immédiate et une indépendance complète. Ce sont des hommes soucieux des intérêts de leur peuple et qui savent que ces intérêts ne peuvent être servis que par leurs propres dirigeants locaux et non par la puissance coloniale.

Compte tenu de l'état désastreux de la plupart des États et des économies au moment de l'indépendance, ainsi que du consensus autour du développement dirigé par l'État, il n'est pas surprenant que la plupart des nouveaux États africains aient initialement poursuivi la nationalisation et dirigé la croissance économique avec l'État en charge. Comme l'ont noté John Saul et Colin Leys :

Au moment de l'indépendance, entre 1955 et 1965, les faiblesses structurelles de la position économique de l'Afrique étaient généralement reconnues et on supposait de toutes parts qu'une intervention active de l'État serait nécessaire pour les surmonter. Bien que l'on s'attende toujours à ce que l'Afrique gagne sa vie en jouant son rôle traditionnel d'exportateur de produits primaires, « l'État développementaliste » devait accumuler les excédents du secteur agricole et les appliquer aux infrastructures et autres besoins de l'industrialisation axée sur la substitution des importations. .

Il convient de souligner ici qu'au départ, de nombreux pays africains ont connu une forte croissance économique et des niveaux de développement (grosso modo de 1960 à 1975). La part relative de l'emploi dans le secteur manufacturier au cours de cette période a presque doublé, tout comme la part de la valeur ajoutée manufacturière. Le lancement d'économies d'échelle, l'application de nouvelles technologies et d'autres développements signifiaient que c'était l'âge d'or de la performance de croissance de l'Afrique. L'accent mis sur l'investissement public et le développement national reposait sur l'industrialisation par substitution aux importations (c'est-à-dire la diversification de la production nationale afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations étrangères). De telles politiques nécessitaient la mobilisation centrale du capital, la planification et la gestion d'en haut. L'État au cours de cette période s'est considérablement développé, ce qui était nécessaire compte tenu de l'état dans lequel les colonialistes avaient laissé l'Afrique et des tâches de développement national. Cependant, des problèmes subsistaient et s'aggravaient au fur et à mesure que le continent avançait. En pratique, les tentatives de négociation des relations entre les métropoles et leurs anciennes possessions coloniales sont peu nombreuses et les efforts déployés sont sabotés par

Les tentatives de développement national autonome ont dû faire face au fait que la pauvreté de masse, le sous-développement et les niveaux souvent grotesques d'inégalité ne pouvaient pas être résolus du jour au lendemain. Dans certains pays, la taille et l'échelle des ressources en capital nécessaires pour faire face aux séquelles du colonialisme n'étaient pas présentes. En outre, les puissances occidentales se sont efforcées de garantir que les nations africaines ne pourraient pas créer les bases de l'indépendance économique. L'ingérence destinée à saper le développement s'est manifestée dans les politiques européennes visant à étendre et à renforcer les politiques commerciales défavorables héritées de la période coloniale en restreignant l'investissement étranger aux domaines de l'économie d'un pays africain qui accéléreraient directement l'extraction. En effet, le maintien de l'Afrique dans une position de dépendance vis-à-vis de l'Occident a été systématiquement poursuivi, chose facilitée dans de nombreux pays par des dirigeants africains dociles. Ces nouvelles élites tenaient pour acquis qu'elles devaient être des leaders et il est devenu évident que beaucoup jugeaient impensable qu'elles puissent être remplacées ou même contestées. Si la clique au pouvoir avait conduit le pays à l'indépendance, un système de contrôle souvent personnalisé de manière chronique s'est développé où les soi-disant « pères de la nation » se considéraient comme ayant la même relation avec leurs citoyens qu'un père avec ses enfants.

Le manque de développement hérité du colonialisme a également été utilisé par les nouvelles élites pour justifier «l'unité» et les États à parti unique, souvent en référence à l'idée que le pays était soit trop pauvre, soit trop occupé pour avoir à faire à la «politique». Comme l'a déclaré Kwame Nkrumah, « Au stade actuel du développement économique du Ghana, toute la communauté doit agir dans l'intérêt national ». La construction de l'État et de la nation a encouragé la centralisation du pouvoir et la création de monopoles politiques. En particulier dans les nouveaux États divisés sur le plan ethnique ou religieux, l'élimination de la concurrence politique était considérée comme un «dispositif nécessaire» pour la gestion des divisions sociétales et l'éradication du «tribalisme». Cependant, quelle que soit la construction spécifique de l'État post-colonial immédiat en Afrique, la grande majorité est rapidement devenue des États interventionnistes mais inefficaces qui manquaient du capital humain nécessaire pour gérer une économie moderne. Les nouveaux États ont effectivement étranglé l'économie (déjà sous-développée et dépendante) dans un contexte d'autocratie où les divisions sociétales et les niveaux élevés de pauvreté et d'inégalité remettaient en question la légitimité même de l'État. L'héritage des ségrégations politiques, des discriminations raciales et des définitions et divisions coloniales combiné à l'héritage du pillage économique et aux effets déformants de la guerre froide, aux côtés d'un système économique mondial truqué en faveur de l'Occident. Tout cela s'est conjugué pour créer un environnement hostile à la trajectoire postcoloniale de l'Afrique.

Chapitre 4

La primauté de la politique clientéliste

Lorsqu'on parle de quelque chose d'aussi large que la « politique africaine », des généralisations sont nécessaires et l'applicabilité des concepts à des pays africains individuels est conditionnelle. Cela dit, on ne peut nier qu'un grand nombre de pays africains postcoloniaux, délimités par des frontières formelles et avec une présence internationale dans diverses institutions internationales telles que les Nations Unies, fonctionnent tout à fait différemment des conceptions conventionnelles de ce qu'est un État formel. et devrait faire. Ce n'est bien sûr pas surprenant, mais pour comprendre la politique sur ce continent, le concept de néo-patrimonialisme est largement devenu l'outil d'analyse standard.

Dans les États bureaucratiques formels, l'autorité est répartie de manière fixe sous forme de « tâches officielles », tandis que le pouvoir est strictement délimité par des règles et des règlements. En outre, dans l'idéal, seules des personnes qualifiées sont employées dans la fonction publique, et les « relations » ne devraient pas faire partie du processus d'embauche. Ces trois éléments constituent l'autorité bureaucratique et sont les fondements de l'État moderne, du moins en théorie. La hiérarchie et les niveaux des grades d'autorité existent, bien sûr, mais de tels systèmes permettent de faire appel des décisions d'un bureau inférieur à une autorité supérieure de manière réglementée. Les fonctionnaires sont séparés de leur vie privée ; et les fonds et équipements publics sont séparés de la propriété privée du fonctionnaire. Les règles sont plus ou moins stables et publiques, et les bureaucrates sont censés être impartiaux et ne pas favoriser les parents, amis, etc. Ce type d'État est cependant très récent. Il s'est développé parallèlement au capitalisme et aux exigences d'un État ordonné pour réguler et protéger les intérêts de la classe capitaliste. Avant les États modernes, la norme était la gérontocratie (c'est-à-dire la règle

par les anciens), le patriarcat (c'est-à-dire le pouvoir absolu du roi sur la base de la parenté étant la prérogative personnelle du monarque) et le patrimonialisme (où le pouvoir était arbitraire et l'administration d'une population plus large était sous le contrôle direct du souverain). En effet, le patrimonialisme était un ordre social où les mécènes s'assuraient la loyauté et le soutien des clients en leur accordant des avantages à partir des ressources de l'État. Cela pourrait être mieux résumé par la vision du pouvoir de Louis XIV de France avec sa phrase l'état, c'est moi.

Néo-patrimonialisme

Le préfixe « néo » indique une nouvelle version du patrimonialisme. Le néo-patrimonialisme en bref est là où le clientélisme, le clientélisme, la recherche de rente, etc., existent mais où les structures d'un État moderne sont également en place. Ici, le clientélisme est compris comme l'échange de services et de ressources spécifiques ; et la recherche de rente, lorsqu'un individu ou un groupe reçoit des ressources d'une autre personne ou d'autres personnes à la suite d'une décision « favorable » sur une politique publique (comme permettre à une compagnie pétrolière d'opérer sur le territoire d'un État en échange d'un paiement). Le système repose sur une réciprocité bien comprise, quoique inégale ; tandis que le fonctionnement des institutions politiques et de la politique (idéalement impersonnelle dans l'État moderne) est plutôt largement influencé par l'exercice d'un pouvoir personnalisé. C'est la « politique de la véranda » qui a été mentionnée précédemment. Dans les systèmes néo-patrimoniaux, la séparation du public du privé est reconnue (même si ce n'est que sur le papier) et elle est certainement affichée publiquement à travers des manifestations observables de l'État moderne - un drapeau, un gouvernement et une bureaucratie, etc. Cependant, dans la pratique, les sphères privée et publique ne sont généralement pas séparées et les apparences extérieures de l'État sont souvent des façades cachant les véritables rouages du système.

Dans de nombreux pays africains, les bureaucraties étatiques héritées de la période coloniale, aussi faibles et inefficaces soient-elles, sont devenues encore plus dysfonctionnelles et sévèrement contraintes dans leurs fonctions officiellement déclarées. En effet, le personnel de nombreuses bureaucraties d'État a eu tendance à développer son propre ensemble d'intérêts. Au niveau individuel, la préoccupation première est d'assurer la sécurité d'emploi et la prospérité pour soi-même et les personnes à sa charge. Dans un tel contexte, la logique dominante qui s'ensuit détourne encore plus le rôle du fonctionnaire du bureaucrate idéal, qui est

censé être fidèle à l'État, plutôt qu'au régime actuellement au pouvoir. En outre, de nombreuses bureaucraties africaines sont dotées d'individus souvent désespérés qui subissent des pressions sous divers angles (par exemple, la famille, les clients, les patrons) pour continuer soit à gagner de l'argent, soit à agir en tant que gardiens d'un certain segment des ressources de l'État. Le partage des largesses qui peuvent découler d'un poste officiel dans l'État est attendu et considéré comme le devoir de la personne qui occupe ce poste. On s'attend à ce que ceux qui en ont l'occasion utilisent le pouvoir et les ressources à leur disposition et ne pas le faire entraînera probablement l'opprobre amer de ceux qui s'attendent à tirer profit de la situation.

En général, les dirigeants africains post-coloniaux se sont appuyés sur le contrôle coercitif et le clientélisme en prenant le pouvoir sur l'État, plutôt qu'en construisant une administration impartiale qui fonctionne. Si, bien sûr, le clientélisme et le clientélisme ne sont pas propres à l'Afrique, le type de néo-patrimonialisme intensif que nous pouvons observer sur de vastes pans du continent est en effet remarquable. On peut dire que ces régimes présentent quatre caractéristiques. Premièrement, ils pratiquent le clientélisme pour obtenir et conserver un soutien politique. L'autorité politique est centrée sur le don et l'obtention de faveurs dans une série d'échanges qui vont du niveau du village jusqu'au président. Les pratiques de clientélisme peuvent être des faveurs personnelles, telles que des nominations à des postes gouvernementaux importants, mais comprennent souvent des exercices plus banals tels que le paiement des frais de scolarité, des factures d'électricité et d'eau des individus ou des communautés, ou la distribution d'outils, de semences et d'engrais pour l'agriculture. La distribution pure et simple d'espèces est également populaire, généralement avec la (fausse) implication que le patron distribue personnellement son propre argent, plutôt que des fonds détournés de l'État.

Deuxièmement, ce clientélisme repose sur l'accès aux ressources de l'État, contrôlé par des dirigeants obéissant à une logique stricte. En conséquence, la frontière entre les sphères publique et privée est extrêmement floue. Dans ce contexte, la troisième caractéristique est la centralisation du pouvoir, généralement autour de la présidence, qui, à son tour, est généralement située dans la capitale. Enfin, les États néo-patrimoniaux sont des régimes hybrides, dans lesquels des mécanismes informels d'autorité politique coexistent avec les signes extérieurs formels de l'État moderne. Ces régimes sont hybrides parce que les élites gouvernantes s'appuient sur les atouts d'un État, même s'ils le renversent constamment pour leur propre compte.

avantage. Au quotidien, gouverner dans un régime néo-patrimonial s'apparente à un exercice d'équilibriste pour maintenir une certaine stabilité politique en satisfaisant les partisans du régime et en affaiblissant ses opposants.

Fondamentalement, les ressources extraites de l'État ou de l'économie sont déployées comme moyen de maintenir le soutien et la légitimité, avec l'effet concomitant que le contrôle de l'État équivaut au contrôle des ressources, qui à son tour est crucial pour rester un « grand homme » ' (et il s'agit le plus souvent d'un homme et non d'une femme, voir [chapitre 5](#)). Le syndrome du grand homme est un ensemble quasi traditionnel de pratiques paternalistes, qui élèvent un individu au-dessus des autres. De nombreuses élites africaines croient qu'elles sont les seules destinées à régner et se sentent au-dessus de la loi, qui n'est réservée qu'aux « petits gens », aux citoyens ordinaires et non aux grands. Le contrôle de l'État sert le double objectif de lubrifier les réseaux clientélistes et de satisfaire le désir égoïste des élites de s'enrichir, dans de nombreux cas de façon assez spectaculaire. Les grands hommes utilisent la richesse (souvent obtenue de manière illicite) pour montrer qu'ils sont plus une figure paternelle magnanime que leurs adversaires. Comme Ahmadou Kourouma le note ironiquement dans son traitement fictif d'un président africain :

[Le président] doit apparaître comme l'homme le plus riche du pays. Il n'y a pas d'avenir, pas d'influence dans l'Afrique indépendante pour celui qui détient le pouvoir exécutif suprême s'il n'affiche pas le fait qu'il est l'homme le plus riche et le plus généreux de son pays. Un vrai, grand leader africain fait des cadeaux, sans cesse, tous les jours.

De telles situations contribuent à expliquer la profonde réticence des présidents africains à céder volontairement le pouvoir, et pourquoi de très nombreux régimes africains se terminent en désordre, souvent par des coups d'État. Dans la plupart des cas, l'option démocratique est absente ou n'est pas respectée par le perdant - les enjeux sont tout simplement trop importants, car une fois qu'on est hors circuit vis-à-vis de l'accès aux ressources de l'État, le maintien de son statut de grand homme et la capacité de s'enrichir devient quasiment impossible. La politique en Afrique tend donc à être un jeu à somme nulle.

Expliquer le phénomène

Dans la plupart des pays africains, l'économie n'est pas diversifiée et l'accès aux principales ressources pour la plupart dépend de l'appartenance à l'appareil d'État. Par la suite, les mécènes récompensent les partisans avec des sinécures au gouvernement

et les bureaucraties sont des organisations dans lesquelles le personnel est moins des agents de la politique de l'État que des propriétaires, des distributeurs et même d'importants consommateurs de l'autorité et des ressources de l'État. Distribuer des postes bureaucratiques est devenu un moyen important par lequel les dirigeants peuvent obtenir un soutien. Le clientélisme est au cœur du néo-patrimonialisme, avec des réseaux étendus de clients recevant des services et des ressources en échange d'un soutien. Ceci est bien compris et même attendu dans de nombreux pays africains. En effet, l'exercice de l'échange personnalisé, le clientélisme et la corruption peuvent être intériorisés. Dans certains pays, il est considéré comme normal de voler des fonds publics si l'occasion se présente, surtout si ceux-ci sont ensuite utilisés au profit non seulement de l'individu mais aussi des membres de sa communauté. C'est ce qu'on appelle le prébendalisme. De telles pratiques ne peuvent être condamnées que dans la mesure où elles profitent à quelqu'un d'autre ou à d'autres communautés, plutôt qu'à soi-même et à son propre groupe.

En pensant pourquoi cela peut être le cas, le travail du politologue nigérian Peter Ekeh est très utile. Ekeh faisait référence à deux domaines publics, qu'il appelait le public primordial et le public civique. Ces deux sphères présentent des droits et des obligations de citoyenneté différents et, bien que liées, ont des normes de moralité différentes. C'est principalement parce que l'État qui a été laissé par le colonialisme possédait une légitimité minimale et n'était pas intégré dans les communautés africaines depuis assez longtemps pour transformer la société africaine. Ainsi, le colonialisme a laissé deux domaines publics : le secteur autochtone et le secteur public moderne. Dans le secteur primordial, la moralité est très appréciée mais ce domaine n'a pas de réelle récompense économique ; il est plutôt utilisé pour gagner le respect et la sécurité. En revanche, le domaine public civique est purement à des fins économiques. C'est un système extraterrestre importé basé sur des valeurs inconnues et cristallisé dans la structure étatique occidentale. Ce royaume est amoral; on n'est pas obligé de rendre. Ekeh a fait valoir que les Africains sont membres des deux publics et utiliseront le domaine public civique à des fins lucratives si possible, afin qu'ils puissent donner à leurs communautés et gagner le respect. Dans de telles circonstances, il est moral et légitime d'être ce que les Occidentaux appelleraient « corrompu », afin de renforcer sa position dans le public primordial. Ces deux publics forment ensemble la citoyenneté africaine et créent un sens contesté de ce qui constitue un bon citoyen.

Le développement national et une économie productive à large assise sont beaucoup moins une préoccupation pour les élites au sein de ces systèmes que la poursuite de l'utilisation lucrative des ressources pour l'avantage individuel du dirigeant et de ses réseaux clientélistes. Dans le même temps, la bureaucratie a développé son propre ensemble d'intérêts (survie personnelle) et sa propre logique en tant qu'organisations qui déforment davantage leur rôle loin de l'État moderne idéal et plus vers un ensemble lâche d'institutions squelettiques dépourvues de la plupart des capacités autres que d'agir, comme prédateurs de la population ou gardiens des ressources. Un tel environnement a eu pour effet de créer toute une série de personnes politiquement connectées qui dépendent des largesses des élites de l'État et qui agissent comme une circonscription de soutien, tout en faisant la médiation entre les grands hommes ou femmes au sommet et les masses en bas. Dans de telles circonstances, l'État est devenu de plus en plus prédateur.

L'un des problèmes fondamentaux de ces systèmes est qu'ils engendrent un grand ressentiment chez les individus et les groupes qui sont exclus et se voient donc refuser l'accès aux ressources. C'est dans ce sens que les classes dirigeantes de nombreux États africains manquent de pouvoir consensuel sur la société. Par classe dirigeante, nous entendons les élites politiques et les bureaucrates supérieurs, les membres dirigeants du commerce, la classe moyenne naissante et les membres supérieurs des bras de sécurité de l'État. Les premières années du nationalisme post-colonial en Afrique étaient, en gros, une tentative de construire un projet d'État qui liait la société autour d'autres problèmes que le simple mécontentement à l'égard des puissances impérialistes. Ce projet a cependant rapidement sombré dans l'autocratie, d'autant plus que les conditions économiques se sont fortement détériorées après la crise pétrolière du milieu des années 1970. Comme les élites dirigeantes étaient incapables de présider un État considéré comme légitime par la majorité de la société, elles se sont tournées vers d'autres systèmes de gouvernance pour dominer les opposants et recueillir des soutiens. Celles-ci s'exprimaient couramment à la fois par la menace et l'utilisation réelle de la violence et par le versement immédiat d'avantages matériels aux partisans dans le contexte des régimes néo-patrimoniaux. Sans ces stratégies jumelées, généralement défavorables au développement à long terme et à la stabilité politique, les élites dirigeantes de nombreux pays africains ne peuvent maintenir l'ordre. Un modèle clair de leadership a émergé, qui ne sert que les intérêts étroits des élites dirigeantes, qui, en attendant, font preuve d'un mépris méprisant pour les besoins et les intérêts fondamentaux des citoyens africains ordinaires.

Ce type de culture politique a eu des conséquences importantes pour l'Afrique, notamment un impact profondément négatif sur l'environnement sécuritaire global. En particulier, il a encouragé les conflits civils et de nombreuses tentatives de renversement des régimes en place. Les modes de gouvernance dans de nombreux pays africains ont également encouragé le despotisme et l'imprévisibilité, ce dernier étant bien sûr un anathème pour la construction d'un ordre stable et d'un développement à large assise. En conséquence, pendant la plus grande partie de la période post-coloniale, une grande partie de l'Afrique a été prise au piège d'un cycle de conflits sociétaux, à la fois au niveau extrême des guerres au Libéria ou en Sierra Leone et à la conjoncture plus banale où les États titubent d'une crise à l'autre. L'histoire politique de divers États africains peut être interprétée comme s'articulant autour d'une lutte pour le pouvoir et la survie qui a marginalisé toutes les autres préoccupations. Bien entendu, à la base de tout cela se trouve le sous-développement du continent.

En effet, la construction d'un projet qui englobe le développement national et une économie productive à large assise est une faible priorité pour de nombreuses élites africaines. Au lieu de cela, davantage d'efforts sont déployés pour assurer la continuité d'un système qui permet l'utilisation lucrative des ressources pour l'avantage individuel du dirigeant et de ses réseaux clientélistes. Comme l'explique Bertrand Badie :

D'une part, le développement économique est un objectif que tout chef d'Etat doit poursuivre... En revanche, une politique de développement trop active risque de produire plusieurs résultats négatifs : elle valoriserait la compétence de l'élite technocratique par rapport à celle de l'élite politique fragile, briserait les espaces sociaux et favoriserait la constitution d'une société civile capable de contrebalancer le système politique, voire neutraliser les stratégies néo-patrimoniales.

Ces tendances sont particulièrement problématiques dans les pays africains riches en ressources.

L'état extractif

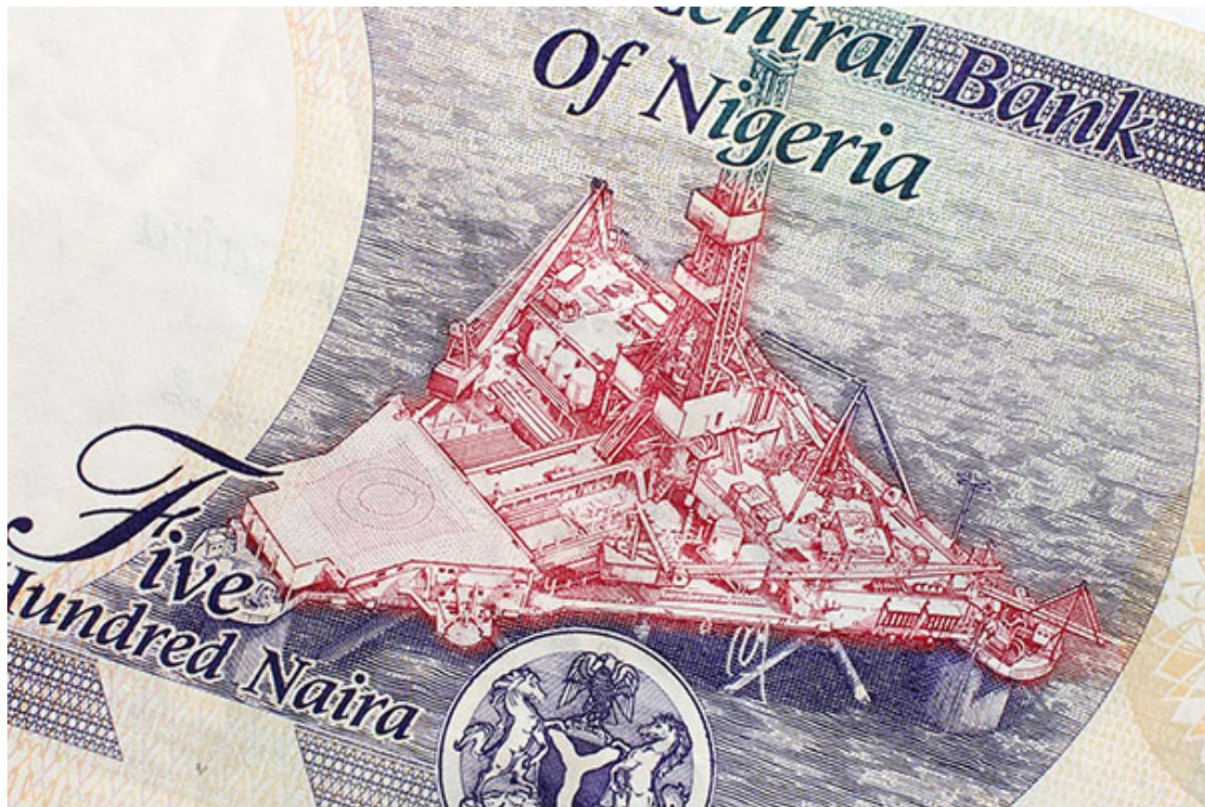
Le colonialisme a inséré l'Afrique dans l'économie mondiale, pour l'essentiel, en tant qu'économies enclavées dépendantes d'un ou deux produits de base ou minéraux. Une économie enclavée est une économie qui exporte des produits extractifs concentrés dans des zones géographiques relativement petites. Les mines de la province de Shaba au Congo, les plantations de caoutchouc du Libéria et les mines de cuivre de Zambie en sont de bons exemples. Cela signifie que les revenus

la production est physiquement confinée à de petites localités, les principaux marchés pour les produits étant externes. Cela rend la condition économique générale des zones géographiques au-delà de l'enclave subordonnée, voire non pertinente, à ceux au pouvoir. Dans de telles circonstances, l'idée que les ressources devraient plutôt être canalisées vers le « développement national » n'est, pour l'essentiel, pas à l'ordre du jour car la création de richesse et la survie ne dépendent pas du développement productif, mais dépendent du contrôle de certaines régions du pays. (c'est-à-dire là où se trouvent les mines et les plantations) ou par la manipulation du marché pour des raisons personnelles de pouvoir et de profit.

Malheureusement pour l'Afrique, l'accès aux rentes à distribuer aux réseaux de mécénat et ainsi retenir des soutiens clés peut reposer sur la captation de zones géographiques relativement limitées. En d'autres termes, l'investissement dans les infrastructures et l'avancement de politiques qui génèrent des revenus pour les élites mais qui profitent également à de larges pans de la population (comme les politiques agricoles qui englobent de larges pans de la communauté) ne sont pas nécessaires. Les pays riches en ressources avec des économies enclavées n'ont pas réellement besoin d'États fonctionnels ou d'une infrastructure nationale développée pour générer des revenus pour ceux qui sont au pouvoir. De nombreux exemples, tels que l'Angola, les deux Congo, la Guinée équatoriale, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone attestent de cette réalité.

Les États qui ont réussi à éviter relativement de tels effets négatifs sont ceux où les élites ne dépendent pas simplement de la production enclavée pour leurs revenus.

Le Sénégal, avec sa production intégrée de cultures d'exportation qui englobe de larges segments de la population, en est un exemple, tandis que le Botswana, avec une élite enracinée dans la possession de bétail et les exportations de bœuf (qui a besoin d'infrastructures et d'investissements), en est un autre, bien qu'il possède également des caractéristiques d'une économie enclavée avec son industrie du diamant. Aucun des deux pays n'est exempt de politiques de clientélisme, mais aucun n'est simplement basé sur des efforts visant à créer et à maintenir des opportunités de recherche de rente pour les élites. L'Afrique du Sud, avec son économie capitaliste diversifiée et relativement mature, est un autre exemple. Mais, ces exemples mis à part, d'une manière générale, l'effet net au niveau politique de la nature de la règle personnelle a été d'éroder tout sens d'une large responsabilité publique au-delà des réseaux immédiats ([Figure 4](#)).



4. Puits de pétrole au Nigeria.

Remarques récapitulatives

La situation difficile de développement de l'Afrique est restée due à la combinaison de facteurs historiques (l'héritage colonial), à la structure du système mondial et au fait que de nombreux dirigeants africains n'ont pas réussi à exécuter des réformes économiques et politiques approfondies et à superviser des États administratifs capables. En effet, qu'ils soient de véritables présidents ou de puissants bureaucrates, les dirigeants du continent ont poursuivi une politique clientéliste qui préserve leurs positions privilégiées au sein de la société et leur donne accès aux ressources, alors même que le développement reste bloqué et que les larges masses souffrent. Il y a peu de preuves que cette situation est en train de changer fondamentalement ; le terrain politique de nombreux pays africains est dominé par un groupe restreint d'élites qui sont au sommet du système depuis des années, souvent depuis l'indépendance.

La logique de la politique dans de nombreux pays africains est que ses opérations sont largement basées sur et dirigées par les impératifs du clientélisme. Le développement à long terme et l'inclusion à grande échelle sont plus ou moins à l'ordre du jour dans de nombreux pays. S'il faut être pleinement conscient des contraintes structurelles, l'histoire de l'Afrique post-coloniale a suffisamment démontré que les influences exogènes néfastes côtoient les talents destructeurs des élites locales et que les changements économiques et politiques simultanés sur le continent sont extrêmement complexes et difficile.

Ici bien sûr, la diversité de l'Afrique doit être soulignée ; tous les États africains ne correspondent pas à toutes les caractéristiques décrites précédemment. Dans certains pays, il existe une séparation élevée à moyenne du public et du privé, une forme de néo-patrimonialisme bureaucratique avec un État relativement fort avec une fonction publique fonctionnelle monopolisant le pouvoir via des structures étatiques formalisées. Les exemples incluraient l'Éthiopie, l'Érythrée, la Tanzanie et le Sénégal. Ailleurs, les systèmes politiques peuvent présenter une séparation moyenne à faible de la distinction public-privé, avec l'existence d'une large strate d'acteurs oligarchiques à la recherche de rentes, agissant avec ou à la place des institutions gouvernementales, principalement par le biais de réseaux de clientélisme. Les exemples ici incluraient le Nigéria, le Cameroun, la Zambie et, en fait, la majeure partie de l'Afrique. Enfin, il y a les formes extrêmes de la politique clientéliste, les régimes néo-patrimoniaux sultaniques où il y a une séparation minimale du domaine public et du domaine privé. Dans de tels régimes, une concentration extrême du pouvoir autour du président est évidente et le système est presque purement personnel. Des exemples ici seraient les deux Congos, le Zimbabwe, l'Angola, le Gabon, l'eSwatini et la Guinée équatoriale.

Il y a aussi des exemples de pays africains qui ne rentrent pas vraiment dans le modèle néo patrimonial. Des États comme le Botswana, Maurice, le Cap-Vert, et peut-être le Rwanda, l'Afrique du Sud, la Namibie (et, dans une moindre mesure, le Ghana et les Seychelles) seraient placés quelque part entre le modèle néopatrimonial bureaucratique et le modèle étatique occidental moderne. Les pays peuvent également passer d'un type général à un autre. Par exemple, sous Sani Abacha (1993-1998), le Nigéria était un régime sultanique avec des niveaux de corruption stupéfiants et un système de gouvernance hautement personnalisé. Le Nigeria aujourd'hui est probablement à la frontière entre cela et le modèle oligarchique,

bien qu'il faille souligner que de telles catégorisations ne sont en aucun cas une science précise.

Pourtant, de manière générale, de nombreux dirigeants africains, même s'ils dénoncent régulièrement la corruption et le tribalisme, entretiennent des réseaux informels qui sont à la base de leur pouvoir et qui sont fondamentalement corrompus au sens occidental et exacerbent les tensions sociétales vis-à-vis de ceux qui sont extérieurs à les

boucles de patronage. La quête de légitimité dans le public primordial, comme l'affirme Ekeh, exige le respect d'obligations qui n'ont rien à voir avec l'émergence d'une sphère publique civique « neutre » sous la forme d'un État moderne.

Au lieu de cela, cela s'exerce à travers des liens basés sur des relations telles que l'amitié, la parenté, les relations régionales ou ethniques. La politique se caractérise alors par l'existence d'institutions formelles (bien que dysfonctionnelles) et l'engagement des élites (bien que rhétorique) à la séparation des sphères publique et privée, alors même que les normes informelles fleurissent. La culture et la logique politiques sont donc celles d'un mélange d'institutions, de règles, de normes et de pratiques formelles et informelles, avec le personnalisme, le clientélisme et le clientélisme qui confèrent une légitimité dans un milieu où le gagnant rafle tout. Tout cela est basé sur des alliances politiques fluides fondées sur la poursuite du pouvoir (et de l'argent) plutôt que sur des questions de principes ou d'idéologies politiques. Les dirigeants africains contrôlent l'État, mais c'est un État que leurs propres pratiques sapent quotidiennement.

Chapitre 5

Les femmes dans la politique africaine

L'inégalité entre les sexes sur le continent varie en fonction de l'histoire, de la culture, de l'héritage colonial et des niveaux de développement économique de chaque communauté. Cependant, prise dans son ensemble, l'inégalité est bien réelle et a un impact direct sur les possibilités d'implication active des femmes dans les processus politiques en Afrique. Un résultat direct de ces inégalités est que si dans certains pays la majorité des électeurs sont des femmes, ceux qui détiennent l'autorité et le pouvoir, et ceux qui sont élus à des postes au sein de l'État, sont en grande partie des hommes. À ce jour, très peu de femmes ont occupé le poste de chef de l'État et du gouvernement, qui est le véritable pouvoir, comme l'indique le [tableau 4](#). Il convient de noter que Ruth Perry était présidente du Conseil d'État lorsqu'il y avait, en fait, aucun État libérien effectif n'existe en raison de la guerre civile.

Tableau 4. Femmes chefs d'État et de gouvernement africains

Name	Country	Office	Start	End	Length of term
Ruth Perry	Liberia	Chair, Council of State	3 September 1996	2 August 1997	333 days
Ellen Johnson-Sirleaf	Liberia	President	16 January 2006	22 January 2018	12 years, 6 days
Ivy Matsepe-Casaburri	South Africa	Acting President	24 September 2008	25 September 2008	14 hours
Joyce Banda	Malawi	President	7 April 2012	31 May 2014	2 years, 54 days

La participation politique est essentielle au bon fonctionnement d'une démocratie, quel qu'en soit le type. Dans la plupart des régions du monde (y compris en Occident), les femmes sont sous-représentées et les hommes dominent les niveaux de prise de décision. En Afrique, cela n'est pas moins vrai et, dans certains pays, l'exclusion fondée sur le sexe signifie que

les femmes sont exclues de nombreux processus politiques. Il convient de noter qu'il existe cependant des anomalies telles que le Rwanda, qui est en tête du monde en termes de représentation des sexes et où plus de 60 % des parlementaires sont des femmes. En général cependant, les femmes sont souvent mises à l'écart et la société est structurellement sexuée de manière inégale. Par exemple, les femmes africaines occupent 66 % de tous les emplois dans le secteur informel non agricole, mais ne gagnent que 70 cents pour chaque dollar gagné par les hommes.

Il y a en effet un coût économique élevé pour l'Afrique lorsque les femmes ne sont pas plus pleinement intégrées dans les économies nationales. On estime que l'inégalité entre les sexes sur le seul marché du travail a coûté à l'Afrique subsaharienne environ 95 milliards de dollars par an entre 2010 et 2014. L'explication des disparités évidentes entre les sexes en Afrique se trouve dans les traditions culturelles et sociales, elles-mêmes profondément affectées par les , et les aspects idéologiques de la trajectoire de l'Afrique à la fois pré- et post-coloniale. S'il est vrai que les femmes africaines ont toujours été actives dans l'agriculture, le commerce et d'autres activités économiques, certains rôles de genre ont changé au fil du temps et cela a affecté le rôle des femmes dans les processus politiques formels.

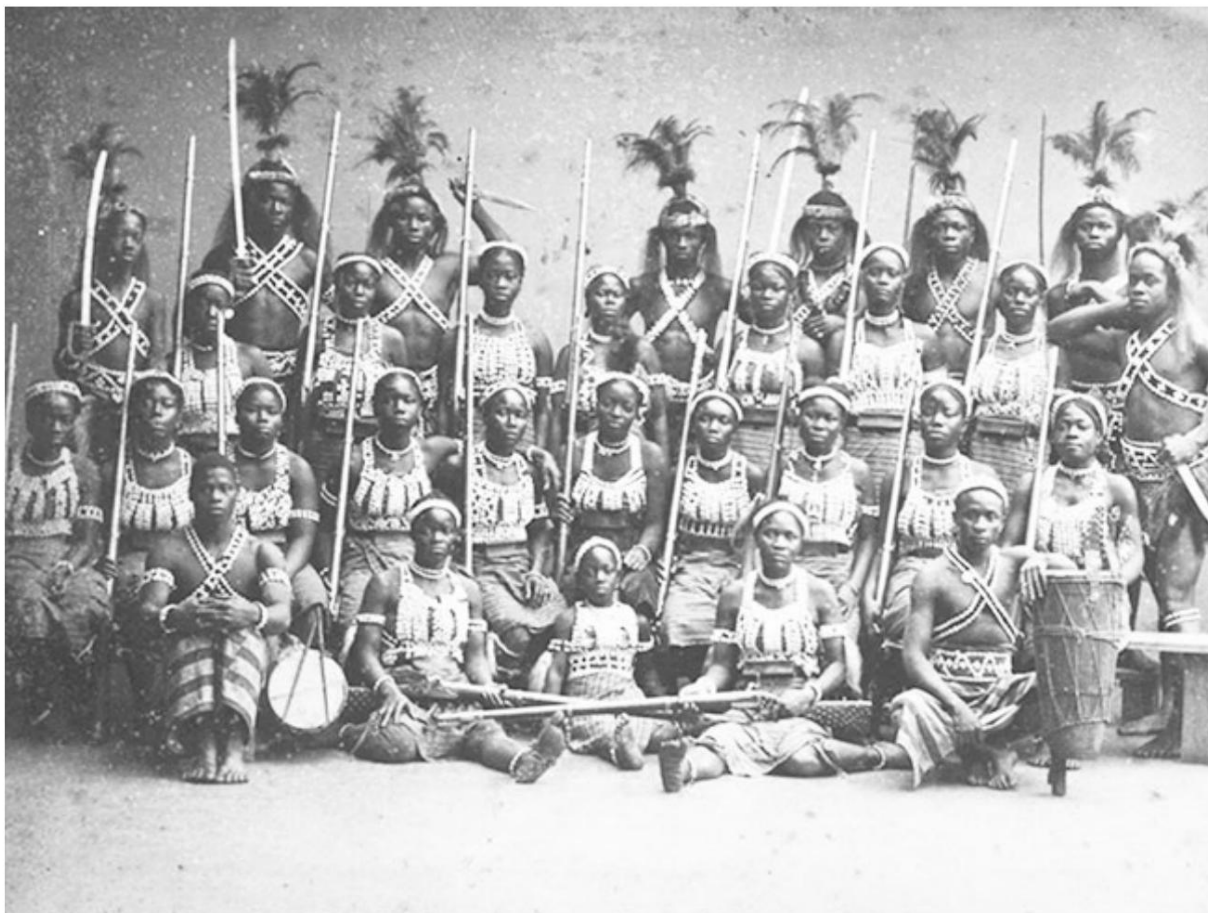
La situation précoloniale

L'ère précoloniale était une période où il y avait de grandes variations dans les systèmes politiques africains. Des différences existaient entre les chasseurs-cueilleurs et les sociétés agricoles, entre les systèmes centralisés et non centralisés, et entre la fonction officielle et le pouvoir informel domestique ou communautaire. Malgré ces différences, l'inégalité entre les sexes en Afrique ne favorisait pas durablement les hommes avant les incursions européennes. Dans de nombreuses communautés, les femmes fonctionnaient comme la reine ou la reine mère, participant à la gouvernance de la société et agissant comme mentor pour le chef masculin. Les structures autochtones permettaient généralement aux femmes d'organiser leurs propres affaires publiques sans ingérence indue de la part des hommes; dans certains cas, il existait des systèmes duaux ventilés selon les sexes. Les guérisseurs traditionnels, dont beaucoup étaient des femmes, ont également joué un rôle important. Grâce à la naissance et aux soins des enfants, certaines femmes ont développé une connaissance approfondie des herbes et des pouvoirs de guérison, ce qui signifiait souvent qu'elles jouaient des rôles religieux importants. Au Cameroun, par exemple, le mouvement social Takembeng, selon la tradition orale, jouissait de pouvoirs mystiques tirés des rôles reproductifs des femmes

et ont pratiqué des rituels d'ostracisme contre des individus dans leurs communautés. La puissance d'un tel pouvoir se poursuit aujourd'hui, les femmes Takembeng menant souvent des marches de protestation.

Contrairement à l'effet général de l'introduction du capitalisme en Afrique, les épouses précoloniales dans de nombreuses sociétés ne dépendaient pas entièrement de leurs maris et pouvaient souvent se tourner vers des associations et des dirigeants d'âge avec un certain degré de pouvoir. Les ménages étaient des unités économiques avec des responsabilités partagées et les contributions des femmes au ménage en tant qu'agricultrices ou commerçantes étaient vitales. Cela leur donnait un certain avantage au sein de la société, et l'autorité pouvait être illustrée par un rôle de leadership direct, gouvernant dans les coulisses ou d'un point de vue domestique au sein du foyer.

Les différents rôles que les hommes et les femmes jouaient dans les sociétés africaines précoloniales étaient souvent délimités. En règle générale, les femmes étaient impliquées dans la transformation des aliments, la gestion de la maison, les soins aux enfants et aux personnes âgées, ainsi que la commercialisation et la vente des produits excédentaires. Les mâles ramassaient classiquement la récolte, chassaient pour se nourrir et défendaient la communauté avec des armes (bien que les guerrières du Dahomey aient démontré une variation dans ces normes) (Figure 5). Certes, les rôles étaient attribués selon le sexe, mais les rôles de genre étaient complémentaires et un tel équilibre était vital pour la prospérité de la société. En termes généraux, les femmes avaient des rôles identifiables au sein de la communauté et, généralement, les femmes occupaient une position complémentaire plutôt que subordonnée aux hommes.



5. Les Amazones du Dahomey.

Il ne s'agit cependant pas d'idéaliser l'Afrique précoloniale ; il existe en effet des communautés où existent des structures sociales qui interdisent aux femmes de réaliser leur pleine capacité. De nombreuses sociétés islamiques tombaient dans cette catégorie et, à mesure que l'islam se répandait dans toute l'Afrique de l'Ouest, ses mœurs transformaient des relations auparavant fluides en devoirs et obligations rigides. La coutume d'isoler les femmes de la société s'est répandue avec l'islam et le rôle public des femmes est devenu limité. De nouveaux principes sociaux concernant ce que devrait être une femme musulmane idéale ont été développés. Par exemple, dans le nord du Nigéria, les femmes avaient une longue histoire dans la fabrication de textiles, mais lorsque le califat de Sokoto a été établi en 1809, la loi islamique a interdit aux femmes de suivre une formation de tailleur, de tisserande et de brodeuse de vêtements. Les femmes n'étaient désormais autorisées qu'à filer, ce qui limitait leur capacité de gain. De plus, dans certaines sociétés, la succession traditionnelle au trône

la chefferie avait été matrilineaire ; après l'arrivée de l'islam, le patrilinearisme est devenu dominant. De plus, alors que l'islam accordait une grande valeur à l'éducation, celle-ci ne concernait que les garçons. Ailleurs, les systèmes matrimoniaux ont agi de manière à promouvoir le patriarcat. Les pratiques traditionnelles telles que les mariages contractuels pour cimenter les liens intercommunautaires, les mariages en l'évrat (où le frère d'un homme décédé est obligé d'épouser la veuve de son frère), l'héritage des veuves, les mariages forcés d'enfants, la polygamie et les dots désavantagent toutes les femmes. Néanmoins, les relations de genre en Afrique précoloniale étaient, en général, complémentaires.

Les effets du colonialisme

Les rôles de genre, comme presque toutes les autres structures sociétales, ont été affectés par le colonialisme européen. Bien que varié dans ses effets, le colonialisme dans son ensemble a eu une influence néfaste sur les relations entre les sexes en Afrique, modifiant la position des femmes dans la société et leur capacité à y jouer un rôle qui les autonomisait et imposait le respect. La cause en était principalement l'imposition de valeurs patriarcales et le système économique que le colonialisme a apporté à l'Afrique. Le colonialisme est apparu en Afrique précisément au moment où, en Europe, des rôles de genre rigides existaient. La norme des ménages dirigés par des hommes où l'homme sortait pour travailler pendant que la femme restait à la maison, étant totalement dépendante financièrement et socialement, était considérée comme naturelle et appropriée. Les autorités coloniales ne pouvaient donc pas comprendre (ni respecter) les différentes structures sociales lorsqu'elles se rencontraient en Afrique. De même, le type de système économique qui avait atteint son apogée au milieu du XIX^e siècle, celui où la propriété privée était sacrée, les différences de classe étaient aiguës et les gens (c'est-à-dire les hommes) devaient travailler pour gagner de l'argent pour survivre était dominant. Les valeurs communautaires typiques qui existaient avant ce système avaient été rejetées en Europe, dans certains cas violemment. Ce qui les a remplacés était une société individualiste et misogyne, quelque chose qui contrastait avec la plupart des éthiques africaines.

En effet, il faut rappeler que l'Afrique a été formellement colonisée à l'apogée du patriarcat européen. Le statut économique et juridique des femmes en Europe a décliné avec la montée du capitalisme et de l'industrialisation. Le foyer était l'unité conjugale où une femme mariée ne possédait pas d'identité juridique distincte en vertu de la common law. Dans la classe moyenne idéale

La maison victorienne, les femmes et les enfants (à la fois idéalisés et infantilisés) étaient confinés au domaine privé des ménages et dépendaient entièrement du chef de famille masculin. Les femmes ne pouvaient pas posséder de propriété; ils étaient eux-mêmes la propriété. Lorsque ce modèle a été transporté dans les colonies, les rôles et privilèges des femmes autochtones ont été ignorés. Le système colonial privilégiait les hommes, ignorant les modèles sexospécifiques indigènes dans l'utilisation des terres, la récolte, les types de compensation et les connaissances féminines. À travers le continent, les systèmes agricoles féminins ont été renversés et les hommes ont reçu l'éducation, l'équipement et les incitations nécessaires pour s'engager dans les cultures commerciales nouvellement introduites. Les systèmes juridiques coloniaux privilégiaient également les hommes et leur permettaient de vendre des terres, d'éjecter les femmes et de les précipiter sur des terres moins productives. Le statut économique relégué que les femmes ont connu s'est traduit en politique, ce qui a poussé les femmes à être éloignées des processus de prise de décision. Quelle éducation formalisée qui a été introduite (principalement par les missionnaires) a favorisé les garçons. En outre, le colonialisme a établi des processus formels inéquitables contre les femmes, y compris des lois confinant les femmes dans les zones rurales lorsque les hommes partaient pour les centres urbains pour travailler dans les mines ou s'engager dans d'autres travaux salariés. La domination coloniale a également donné l'opportunité aux dirigeants locaux et aux intermédiaires indigènes de rationaliser (et dans certains cas d'inventer) la « tradition » de manière à favoriser les figures masculines faisant autorité et à marginaliser davantage les femmes et les jeunes. Ainsi, les valeurs imposées par le colonialisme, de manière directe et indirecte, ont structuré l'inégalité des sexes et le sous-développement féminin dans les sociétés africaines.

Afrique post-coloniale

Comme indiqué précédemment, les sociétés africaines différaient grandement dans la manière dont les femmes contribuaient aux sociétés et ces différences ont ensuite été modifiées, principalement pour le pire, par l'expérience coloniale. À l'indépendance, la plupart des nouveaux États ont accordé le droit de vote aux femmes. Cependant, les normes sociétales ont souvent entraîné une forte opposition à ce que les femmes jouent un rôle particulièrement important en politique. Même pendant les luttes pour l'indépendance, les femmes étaient souvent marginalisées dans les ailes féminines des partis politiques. L'effet pratique était que ces ailes s'occupaient en grande partie des « problèmes féminins », tandis que le « vrai » noyau politique était laissé entre les mains des hommes. Le type de politique clientéliste pratiquée après l'indépendance, en mettant l'accent sur les « grands hommes », a également contribué à la

conviction que l'arène politique n'est pas un lieu pour les femmes. Les femmes qui réussissent à percer sont souvent des parentes de politiciens établis ou (rarement) de riches hommes d'affaires, et ainsi un aspect de classe de la marginalisation des femmes émerge. Bien sûr, les hommes et les femmes ont souffert de l'instabilité et du désordre qui ont caractérisé un certain nombre d'États africains, qui ont tous aggravé le sous-développement. Cependant, cela a pris une dimension sexospécifique, dans la mesure où les femmes sont généralement au bas de la pile.

L'un des principaux moyens par lesquels les femmes sont empêchées d'assumer un rôle à part entière dans la politique en Afrique est la pression sociale. Le rôle naturel supposé des hommes en tant que leaders de la société est centré sur l'idée qu'ils ont autorité sur les femmes. Ce droit des hommes interdit souvent aux femmes de jouer un rôle de premier plan dans la politique car il est supposé que la vie politique est purement le territoire des hommes. Il est certainement vrai que les femmes africaines sont conscientes de la nature de la politique en Afrique et de la manière dont celle-ci s'exprime, et la désapprouvent souvent. Ils peuvent critiquer les pratiques culturelles et les attitudes patriarcales qui perpétuent l'inégalité (bien qu'ils hésitent généralement à porter un jugement sur les bases souvent religieuses qui peuvent contribuer à l'exclusion). Cependant, alors que les femmes peuvent critiquer les normes patriarcales qui reproduisent l'exclusion des femmes de la politique, elles hésitent généralement à contester le statu quo. C'est parce qu'elles ont besoin d'être considérées comme des femmes « respectables » dans le cadre de la compréhension sociétale de ce qu'est le rôle d'une femme.

En effet, dans de nombreuses sociétés, le rôle principal d'une femme est considéré comme celui d'une épouse et d'une mère « respectable » qui chérit la vie de famille et connaît sa place. Une femme qui fait de la politique s'expose ainsi à l'accusation d'enfreindre les conventions sociétales, d'opérer en dehors du foyer, éventuellement hors de la tutelle de son mari, dans un milieu auquel elle n'appartient pas, et de côtoyer des hommes non apparentés dans l'espace public. Seules les prostituées ou les femmes non désirées par les hommes, en raison de divers défauts de caractère, feraient une telle chose. De plus, étant donné que de nombreuses réunions politiques sont organisées le soir après les heures de travail, une femme qui participe à de telles réunions doit, croit-on, clairement coucher avec les hommes présents ou se livrer à d'autres activités néfastes. Si elle est mariée, une aspirante femme politique doit gagner le soutien de son mari. Dans le

contexte sociétal précité, un mari qui accepte un rôle politique pour sa femme peut très bien être méprisé pour avoir perdu le contrôle de sa femme.

La dérision ou la peur de celle-ci peuvent rendre très difficile pour une femme d'obtenir le soutien de son mari. Cela est difficile car le soutien d'un mari, au-delà des exigences de largesse financière, est considéré comme une condition préalable primordiale à la participation des femmes à la vie politique. Ce soutien peut, bien sûr, être retiré à tout moment, ce qui est généralement dévastateur pour la position sociale d'une femme politique. Les normes de respectabilité, de maternité et de responsabilité domestique servent puissamment à dissuader de nombreuses femmes d'assumer des rôles politiques. Malgré tout cela, les femmes ont commencé ces dernières années à se mobiliser.

Mobilisation politique

L'une des caractéristiques intéressantes de la vie politique africaine contemporaine est que les organisations de femmes se sont multipliées ces dernières années. Sur le continent, il existe une grande divergence en termes de nature et d'efficacité des groupes de pression des femmes. Avec l'essor des nouvelles technologies, le réseautage continental des activistes s'est également développé, encourageant certaines femmes à faire pression pour une plus grande équité. Ces mouvements, qui se concentrent sur le statut des femmes dans la société, sont invariablement le résultat de processus qui peuvent redéfinir les rôles de genre. Cela ne signifie pas pour autant que toutes les organisations sont progressistes ; certains groupes de femmes ont été absorbés par un programme conservateur pour défendre les rôles familiaux traditionnels des femmes face à des tendances perçues comme déresponsabilisantes telles que l'urbanisation et la modernisation.

De tels groupes ne peuvent pas être qualifiés de féministes au sens traditionnel du terme.

Les organisations qui peuvent être considérées comme féministes sont des groupes qui défient les attitudes patriarcales. Celles-ci utilisent une analyse genrée de la société et remettent en question les structures politiques, économiques et sociales qui sous-tendent la domination masculine et affaiblissent les femmes. Des exemples incluraient des groupes de femmes mobilisées autour de la santé sexuelle ou des droits de propriété. La pandémie de VIH/SIDA dans une grande partie de l'Afrique, par exemple, a servi de sage-femme à diverses organisations de femmes qui, au départ, se sont concentrées sur les stratégies de prévention des infections, mais sont passées à des questions de genre plus larges au sein de la société. Ailleurs, les femmes africaines ont progressivement élargi leur rôle dans

sociale en créant des associations de crédit pour les petites commerçantes, et développé des associations d'agricultrices pour partager les techniques et les connaissances agricoles ainsi que des sociétés d'entraide pour développer des réseaux de soutien. En agissant de cette manière, les femmes ont exercé une certaine autonomie, même dans des espaces de substitution différents de la société conventionnelle dominée par les hommes.

Les femmes africaines ont également créé des réseaux de coalition et de plaidoyer pour façonner les politiques. Ces réseaux ont permis aux femmes d'animer des partisans au niveau local jusqu'au niveau politique de l'État. Au-delà de cela, une présence internationale croissante des militantes africaines démontre une tendance plus large. La militante écologiste kenyane et lauréate du prix Nobel Wangari Maathai est emblématique d'une telle évolution, mais il y en a bien d'autres. L'essor d'Internet a accéléré ce processus, mettant instantanément en contact des femmes de tout le continent et d'ailleurs. Le pouvoir émancipateur des technologies de l'information et de la communication continuera sans doute à dynamiser la mobilisation des femmes en Afrique. Des défis majeurs subsistent, notamment les normes sociétales qui, dans certains pays, bloquent la participation active des femmes à la politique formelle. De même, le statut économique des femmes renseigne beaucoup sur la manière dont elles rencontrent les attitudes patriarcales. Néanmoins, si la politique est entendue au-delà des expressions institutionnelles officielles des parlements et des postes ministériels, les femmes sont déjà au cœur de la politique en Afrique.

Sociétés post-conflit

Enfin, un phénomène intéressant en Afrique est que les pays qui ont connu des conflits prolongés ont tendance à avoir des taux de représentation politique des femmes plus élevés que les pays qui n'ont pas subi de violence. Après le conflit, le Libéria a été le premier pays africain à élire une femme présidente (en 2006) tandis que l'Ouganda avait une femme vice-présidente en 1994. Comme indiqué, après le génocide, le Rwanda a le taux de représentation parlementaire féminine le plus élevé au monde, ce qu'il a maintenu depuis 2003.

Les pays qui sont sortis d'une grave violence politique ont été plus rapides dans la promotion des droits des femmes et le vote des femmes à des postes politiques que les États africains moins en conflit. En outre, ces pays sortant d'un conflit sont allés plus loin dans la modification des lois et des constitutions pour

une plus grande équité entre les sexes et de fournir des garanties juridiques plus solides en ce qui concerne le droit de la famille, les droits fonciers et la violence sexiste. L'Afrique n'est pas unique à cet égard, mais c'est une tendance notable.

Au sein de ces sociétés, en dehors de la vie politique, les femmes sont généralement plus visibles dans le commerce, la société civile, le milieu universitaire et d'autres institutions. Les changements d'attitudes à l'égard des femmes et de leur rôle dans la société semblent expliquer ce phénomène. Pendant la guerre, les femmes sont propulsées vers de nouvelles responsabilités dans la société et l'économie, souvent pour prendre le relais des hommes qui sont directement impliqués dans la violence. Dans le même temps, les femmes ont été à l'avant-garde des mouvements de paix exigeant la cessation des conflits. Ils ont ensuite profité des transitions vers la paix en faisant pression pour plus d'égalité. Comme la plupart des femmes n'étaient pas impliquées dans la violence, elles possèdent un degré de fiabilité que les hommes n'ont pas ; ils peuvent être considérés comme politiquement neutres et/ou non entachés par le conflit et donc comme une paire de mains propres.

Ainsi, pendant les négociations de paix, un certain capital politique peut être dépensé pour intégrer les questions de genre dans les accords de paix, ce qui se répercute ensuite dans la société au sens large et ouvre un plus grand espace pour la participation des femmes. Les États sortant d'un conflit peuvent très bien avoir des quotas pour les femmes candidates aux élections, la prolifération des viols pendant le conflit peut bien avoir changé les attitudes à l'égard de la violence sexuelle et, en général, les problèmes des femmes sont pris plus au sérieux. Le financement de la communauté internationale pour soutenir les programmes liés à ces questions pourrait bien aider à consolider les progrès. De toute évidence, seuls quelques pays ont suivi cette voie et ce n'est certainement pas un modèle qui peut ou doit être poursuivi. Cependant, il est curieux que les sociétés qui ont connu une rupture avec le passé, soit par la violence ou la révolution, aient tendance à avoir de nouvelles normes et institutions qui pourraient très bien être propices à une plus grande équité entre les sexes à l'avenir.

Chapitre 6

Le rôle de l'identité dans la politique africaine

Une perception courante de la politique africaine est que l'identité - principalement la politique ethnique - domine et que cela déforme profondément la gouvernance, affaiblit le sentiment d'identité nationale, favorise l'instabilité et, dans le pire des cas, conduit à la violence. Cependant, comme tous les autres phénomènes politiques en Afrique, la réalité du sous-développement explique plus clairement les choses. Compte tenu de son niveau de développement, l'Afrique n'est pas plus divisée par son identité que d'autres parties du monde. Notamment, cependant, sauf là où une certaine forme d'industrialisation a eu lieu (principalement en Afrique australe), la classe a été faible en tant que véhicule d'organisation et d'autres formes d'identité sociale - principalement ethniques et religieuses - ont été dominantes.

Il convient de préciser que dans l'étude de l'Afrique, l'ethnicité en particulier a été controversée. Cela est principalement dû à la fixation coloniale sur les «tribus», considérées comme reflétant un mode de vie prémoderne qui privilégiait les liens primordiaux. Les administrateurs coloniaux ont fait de grands efforts pour classer et délimiter les différents groupes en Afrique, ce qui a conduit à affirmer que l'Afrique était composée de milliers de «tribus» parlant d'innombrables langues. Bien sûr, ils se détestaient tous et avaient donc besoin des Européens pour maintenir la paix. Ainsi est née l'une des justifications de la domination coloniale. Même aujourd'hui, le mot «tribu» est souvent utilisé dans un sens négatif, impliquant le primitivisme et l'arriération. Que des nations telles que les Hausa (trente-cinq millions de personnes), les Fulani (vingt-sept millions) et les Zulu (onze millions) sont encore qualifiées de «tribus» par certains, tandis que les Danois (cinq millions), les Gallois (2,6 millions) et Manx (80 000 personnes) ne se voient jamais imposer cette étiquette, est révélateur de cette mentalité.

Il est vrai que dans les sociétés où la conscience de classe est faible, d'autres identités telles que la religion, la nationalité, l'ethnicité, etc. surgissent généralement et peuvent être le principe organisateur autour duquel la mobilisation politique peut avoir lieu. Néanmoins, les politiques identitaires sont des symptômes du sous-développement de l'Afrique, pas la cause, et l'importance d'une telle mobilisation politique reflète des problèmes structurels beaucoup plus profonds auxquels sont confrontés de nombreux États postcoloniaux. En ce qui concerne l'ethnicité, elle est elle-même quelque chose de construit et diverses communautés désormais qualifiées de groupes ethniques ont été initiées pendant la domination coloniale, où un sentiment d'unité s'est développé, souvent en réponse à une domination étrangère. En règle générale, les ethnies ont été ouvertes plutôt que statiques; des groupes sont apparus et ont disparu, ont changé leurs surnoms et se sont disputés pour savoir qui est et qui n'est pas un véritable membre de la communauté. Cependant, bien qu'assurément fabriquée dans une certaine mesure, l'identité est aussi incontestablement réelle et a développé sa propre vie. Exacerbée par le sous-développement et d'autres facteurs, la politique identitaire atteint un statut réel.

Avant l'ère coloniale, comme on l'a noté, diverses parties de l'Afrique fonctionnaient comme des communautés dotées d'institutions étatiques dans un lieu particulier où le territoire et une identité particulière se chevauchaient largement. Les royaumes du Dahomey (Bénin actuel), du Buganda (Ouganda) et du Rozwi (Zimbabwe) en seraient des exemples (Figure 6). Ailleurs, des communautés, où les identités se chevauchaient parfois et où il y avait des emprunts linguistiques et culturels ainsi que divers types de gouvernance entre les différentes communautés, existaient. Pour l'essentiel, les sociétés africaines étaient fondées sur des notions d'identité, telles que la famille, la lignée ancestrale, le clan ou la communauté.

Des fédérations lâches de ces groupes ayant des caractéristiques culturelles, religieuses et linguistiques en commun étaient les unités précoloniales des instituts socio-économiques et des relations informées avec d'autres communautés voisines.



6. Les ruines du Grand Zimbabwe.

La domination coloniale, qui a contraint différentes communautés (dont certaines étaient traditionnellement hostiles les unes aux autres) a été principalement responsable de la situation que l'on trouve aujourd'hui où très peu d'États-nations (au sens où un peuple relativement homogène habite un État souverain) existent.

Le nombre de ces États, à savoir le Lesotho, la Somalie et l'eSwatini, montre à quel point l'impact du colonialisme a été profond sur les politiques précédentes. Dans le reste de l'Afrique, la plupart des États sont multiculturels, avec souvent une grande variété de communautés, qu'elles soient de nature ethnique, religieuse ou régionale, vivant à l'intérieur des frontières d'un pays.

Règle coloniale

Les puissances coloniales cherchaient invariablement à réduire les coûts d'administration de leurs territoires, fusionnant ainsi les communautés en unités coloniales était la norme. Ces économies d'échelle administratives et la minimisation des

les coûts bureaucratiques ont conduit à la fabrication de grands États coloniaux, qui incorporent plusieurs communautés. Par exemple, l'Afrique équatoriale française, avec sa capitale à Brazzaville, comprenait ce qui sont aujourd'hui les pays du Tchad, de la République centrafricaine, du Cameroun, de la République du Congo et du Gabon. L'Afrique occidentale française, avec sa capitale à Dakar, était composée de ce qui est aujourd'hui la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin et le Niger. Dans de telles circonstances, la domination coloniale a souvent dû construire des stratégies pour masquer la faiblesse réelle des régimes impériaux. Très peu de territoires coloniaux avaient un nombre substantiel de troupes ou d'administrateurs des métropoles; le commissaire de district britannique moyen était responsable d'un territoire de la taille du pays de Galles. Ainsi, la formation d'alliances avec les élites traditionnelles, appelée «indirect rule», était pratiquée, notamment par les Britanniques.

En s'appuyant sur des structures indigènes (et dans certains cas en en créant de nouvelles), les relations de pouvoir au niveau local ont cependant été altérées et les distinctions entre les communautés exacerbées. Lorsque le contrôle politique par procuration était pratiqué, cela élevait certains au-dessus des autres, à la fois individuellement ou collectivement. Ce système était basé sur des zones rurales « tribales » prétendument homogènes, chacune avec ses propres chefs « tribaux » qui agissaient comme des despotes décentralisés au nom du colonialisme. La politique a conduit dans certains territoires à l'invention de nouvelles «tribus» lorsque les colonialistes ont divisé les communautés africaines en zones distinctes, chacune avec leurs propres chefs, encourageant la division et la différence. Ici, il convient de noter que les sociétés africaines n'étaient pas simplement passives dans ce processus et que les acteurs au sein de ces communautés étaient des participants actifs, élevant leur statut.

En outre, la domination coloniale contrôlait à la fois la migration entre les différentes zones et les droits de propriété, les limitant aux « indigènes » de la zone localisée. Cela a encore encouragé le fractionnement parmi les populations africaines. L'imposition de frontières coloniales a également affecté les relations intercommunautaires. Évidemment, à l'époque où les frontières étaient tracées à Berlin, la situation locale sur le terrain était largement étrangère à la prise en compte des tracés au crayon sur les cartes dessinées par les Européens.

En utilisant la tactique classique de diviser pour mieux régner, les structures sociales autochtones au sein de l'Afrique britannique ont été conservées. Cependant, il arrivait souvent que les colonialistes privilégient les personnes des communautés inférieures, qui avaient souvent des plaintes contre les groupes les plus dominants. Ceux-ci recevraient alors une éducation occidentale, puis seraient nommés à des postes dans la fonction publique ou la police coloniale. Cette exploitation (et, dans certains cas, la création) des différences communautaires a servi à inhiber l'organisation panethnique contre le colonialisme. Ailleurs, la religion était utilisée; au Nigéria, la domination coloniale a mélangé la religion et l'ethnicité pour devenir les marqueurs prééminents de l'identité, même aujourd'hui. L'effet pratique de la règle indirecte a été qu'elle a divisé les peuples africains en classifications de différences artificiellement conçues qui ont souvent duré longtemps après le départ des colonialistes. Le déséquilibre sous le colonialisme a ainsi renforcé les antagonismes entre les communautés. Au Nigéria par exemple, le Sud chrétien a atteint un niveau de développement social plus élevé que le Nord musulman, tandis qu'en Ouganda, les Baganda protestants ont devancé tous les autres groupes. Les Asante, les Bemba et les Kikuyu étaient également privilégiés par rapport aux autres communautés du Ghana, de la Zambie et du Kenya, respectivement. Depuis l'indépendance du Kenya, les relations intercommunautaires se sont en effet caractérisées par l'hostilité de tous les groupes kenyans envers les Kikuyu. Dans les colonies françaises, Paris a centralisé les gouvernements coloniaux et a cherché à assimiler les habitants dociles à la langue et à la culture françaises. Cela a créé un nouveau groupe d'élite d'administrateurs francisés qui se sentaient souvent supérieurs aux «indigènes» qui conservaient leurs attachements communautaires. Des décennies après l'indépendance, l'Afrique francophone regorge d'Africains d'élite qui se considèrent comme des hommes et des femmes noirs français et se tournent vers Paris pour obtenir des conseils et du soutien.

De plus, la colonisation était basée sur la domination et manquait de légitimité. En tant que mécanismes de défense contre cette règle étrangère, les Africains ont souvent recouru aux identités traditionnelles pour la solidarité ; l'ethnicité en faisait partie, aux côtés de la religion. Ces auto-groupements ont fourni la camaraderie, un sentiment d'estime de soi, et à leur tour sont apparus comme des sites de résistance contre le colonialisme. Cependant, ils ont également divisé l'espace public africain selon des lignes identitaires. Au fur et à mesure que l'urbanisation augmentait dans de nombreux territoires africains, les migrants des zones rurales gravitaient souvent vers ces associations, renforçant davantage les aspects ethniques ou religieux de l'organisation politique des colonisés. Dirigeants

qui ont émergé de ces groupes ont naturellement obtenu un soutien sur la base de la façon dont leurs organisations ont été formées.

Dans l'ensemble, on peut dire que les autorités coloniales ont concrétisé les différences parmi et entre les assujettis. Alors que les Européens et les autres immigrants (tels que les Indiens ou les Libanais) sont soumis au droit civil, les autochtones sont soumis au droit coutumier, qui est propre à chaque communauté.

Les Africains sont ainsi devenus des indigènes tribaux au sein d'un système de gouvernance qui les englobait dans un assortiment de catégories mutuellement exclusives, chacune avec ses propres coutumes et domaines distincts. Au niveau local, les élites indigènes ont déployé leur pouvoir nouvellement renforcé émanant de l'autorité coloniale pour contrôler leurs propres communautés. Non seulement cela a empêché toute mobilisation locale contre le colonialisme (qui, en termes pratiques, remettrait en cause les positions des chefs locaux), mais cela a également permis le développement d'une forme de gouvernance exagérée par le haut qui a affaibli les gens ordinaires.

La période de décolonisation a encore contribué à la politisation de l'identité. De nombreux mouvements nationalistes ont leurs origines dans des groupes identitaires, principalement ethniques ou religieux. Tant que les différents groupes avaient un ennemi commun (c'est-à-dire les colonialistes), la coopération était souhaitée.

Cependant, cette collaboration a commencé à s'effondrer à la veille de l'indépendance lorsque les différents dirigeants ont réussi à prendre le pouvoir. Dans un milieu plus large où l'identité de classe était largement sous-développée, les dirigeants politiques issus des grandes communautés ont souvent utilisé la politique identitaire pour renforcer leur soutien politique. C'est là que le tribalisme (l'exploitation illégitime des identités ethniques à des fins politiques) et le sectarisme sont apparus au premier plan. À l'approche de l'indépendance, l'activité politique est passée de l'anticolonialisme à des projets visant à gagner le plus possible. Les communautés qui pensaient qu'elles seraient désavantagées ou dans un statut de minorité perpétuelle une fois les Européens partis ont commencé à craindre d'être mises à l'écart ou dominées par d'autres, dans certains cas leurs ennemis traditionnels. Une augmentation soudaine d'organisations civiques basées sur des identités, toutes exigeant des garanties et prenant la forme de partis revendiquant le fédéralisme, les droits des minorités, l'autonomie, voire le séparatisme pur et simple, s'est produite.

Des angoisses de domination par « L'Autre », cette fois les différents locaux

plutôt que l'européen, est devenu intrinsèque à de nombreux pays africains en marche vers la liberté.

Un bon exemple de cette tendance peut être trouvé au Nigeria, où les principales divisions administratives ont été construites par les Britanniques pour correspondre à la localisation géographique des trois principales ethnies. Lorsque les organisations nationalistes ont commencé à faire pression pour une plus grande autonomie, Londres a délégué l'autorité à ces domaines, accordant l'autonomie sous le contrôle des premiers ministres régionaux. Les trois principaux pivots nationalistes, Nnamdi Azikiwe à l'est, Obafemi Awolowo à l'ouest et Alhaji Ahmadu Bello au nord, ont choisi de localiser leur pouvoir dans leurs régions d'origine plutôt que de continuer dans le gouvernement central sous contrôle britannique. Le Nigeria est ainsi rapidement devenu dominé par les trois partis régionaux, qui eux-mêmes s'appuyaient sur des identités ethniques. À l'indépendance, le Nigeria est donc né déjà déchiré par des loyautés contestataires et des caractéristiques régionales fortes qui n'ont rien fait pour promouvoir l'unité nationale ou une politique capable de transcender les clivages ethniques et religieux. La guerre du Biafra (1967-70) est le résultat d'une méfiance mutuelle et d'antagonismes organisés selon des critères religieux et ethniques et centrés sur l'accès aux richesses matérielles (par exemple le pétrole).

Ailleurs, comme au Rwanda et au Burundi, les colonialistes ont explicitement favorisé un groupe plutôt qu'un autre, entraînant d'énormes disparités en termes de niveaux d'éducation et de bien-être général entre les Tutsis dominants et les Hutus défavorisés (qui constituaient la majorité de la population).

Juste à la veille de l'indépendance, les autorités belges ont changé de camp et ont commencé à renforcer les Hutus. Le résultat a été la violence politique et un enracinement absolu de l'ethnicité comme étant le marqueur de la politique dans ces deux pays. Le génocide de 1994 en a été le résultat.

Afrique post-indépendance

La grande majorité des dirigeants africains qui sont arrivés au pouvoir après le départ des Européens ont simplement pris le contrôle de l'État colonial, faisant très peu pour transformer ses structures et ses logiques. Au départ, de nombreux dirigeants africains ont cherché à renoncer à la politique identitaire, du moins de manière rhétorique. National

l'unité était élevée : les devises nationales de la plupart des pays africains insistent ainsi sur l'unité : Unité, Travail, Progrès (Burundi), Unidad, Paz, Justicia (Guinée équatoriale) et One Zambia, One Nation en sont des exemples.

Ailleurs, comme au Ghana, il est devenu illégal d'organiser des partis selon des critères ethniques tandis que Julius Nyerere, lui-même fils de chef, a cherché à éradiquer la désunion en promouvant un fort sentiment de nationalisme tanzanien.

Cependant, d'autres dirigeants ont cherché à utiliser l'identité à leur propre profit. Jomo Kenyatta du Kenya est devenu un maître de l'intrigue ethnique, créant des alliances de différents groupes ethniques sous la suprématie de l'Union nationale africaine du Kenya. Son successeur, Daniel arap Moi, a porté cette manipulation à un niveau différent lors de la succession, laissant le Kenya aujourd'hui chroniquement divisé selon des critères ethniques. En Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny a fait participer différentes communautés ethniques grâce à une répartition astucieuse des postes gouvernementaux, en veillant à ce que tous les groupes notables se sentent concernés par le pays. La gestion du clientélisme est en effet devenue un moyen significatif par lequel de nombreux dirigeants postcoloniaux ont traité des problèmes liés à l'ethnicité, à la religion ou au régionalisme. Bien qu'il y ait eu suffisamment de ressources pour lubrifier le système, de telles manipulations ont fonctionné dans une certaine mesure. Pourtant, une fois que les économies de nombreux États africains ont connu un grave déclin à partir du milieu des années 1970, la capacité de nourrir de tels systèmes a rapidement diminué. Au fur et à mesure que l'opposition montait, la centralisation du pouvoir, les techniques de gestion de plus en plus oppressives et le déni des droits fondamentaux sont devenus normaux. De nombreux dirigeants ont succombé à l'idée que seule leur communauté pouvait être digne de confiance et, à son tour, cela a généré des réactions de la société au sens large qui se sentaient exclues. Cela s'est souvent traduit par une intensification des tensions entre les communautés.

En effet, alors que le rêve d'indépendance commençait à s'estomper et que les nouveaux pays devaient faire face au sous-développement, aux inégalités et aux machinations de forces extérieures, l'État postcolonial devenait de plus en plus répressif et centré autour d'une petite clique d'acteurs politiques. Cette centralisation du pouvoir selon des lignes autocratiques a servi à mettre l'accent sur la politique identitaire alors que les gens se tournaient vers des groupes de solidarité en réponse. C'était particulièrement le cas si certains groupes cherchaient à imposer leur langue et leur religion aux autres. Si l'État était perçu comme ayant été « capturé » par les représentants d'un groupe particulier, les non-membres de ce groupe avaient tendance à identifier l'État comme étant illégitime et

servir uniquement les intérêts d'une ethnie, d'une région ou d'une religion particulière. L'identité s'est ainsi davantage politisée. La mobilisation politique prend alors de plus en plus la forme d'une concurrence effective entre différents groupes. Cette politique n'était pas basée sur des programmes politiques significatifs, mais simplement sur quel parti représentait quel groupe. Les systèmes clientélistes qui en sont venus à dominer la politique dans de nombreux pays africains se sont également organisés autour de l'identité pour établir et maintenir des réseaux de soutien.

Le résultat a été l'introduction de luttes et de factions concurrentes basées sur l'exclusivité fondée sur l'appartenance à un groupe identitaire particulier. Dans la grande majorité des cas, ce groupe identitaire était fondé sur l'ethnicité et/ou la religion. Dans de telles situations, l'identité est devenue très réelle et des idéologies ont émergé des hostilités intergroupes. Les non-membres devenaient des rivaux putatifs, même si leur statut social était identique. La religion et l'ethnicité sont alors devenues une ressource utile pour la manipulation par les politiciens et autres entrepreneurs. Tout comme les colonialistes avaient pratiqué des tactiques de division, de nombreux dirigeants post-coloniaux utilisent les identités comme un moyen pour parvenir à leurs fins : rediriger la désillusion populaire loin d'eux vers l'Autre.

Démocratisation et identité

A partir de la fin des années 1980, l'Afrique a connu un mouvement généralisé vers la démocratie libérale. Sous la pression des circonscriptions nationales et des acteurs externes, de nombreux États africains sont passés par le processus d'élections formelles. Tout en promettant un changement dans le mode de gouvernance, ce qui s'est passé dans divers pays a été la manipulation continue de l'identité à des fins politiques. Plutôt que de façonner des partis politiques intercommunautaires basés sur des principes politiques et des politiques réelles, lorsque de nombreux États africains sont passés d'un régime de parti unique à une démocratie multipartite, des configurations identitaires se sont développées selon les lignes de parti. En effet, la démocratie multipartite a vu se poursuivre la malgouvernance, la corruption et les politiques de clientélisme, tandis que le chauvinisme a été encouragé par certains dirigeants politiques. Par exemple, au Kenya, la politique ethnicisée et souvent la violence ont été observées dans toutes les élections tenues depuis 1991, lorsque le Kenya a adopté la démocratie multipartite, tandis qu'en République centrafricaine, les politiciens ont manipulé les identités pour dresser les chrétiens contre les musulmans. En effet, alors que les pays

restaient des États à parti unique, l'identité pouvait être plus facilement gérée, voire supprimée. Cependant, la politique concurrentielle dans certains pays a déclenché tous les dynamismes politiques jusque-là tenus à distance.

Fondamentalement, la démocratisation s'est souvent produite parallèlement aux programmes d'ajustement structurel néolibéraux (PAS) promus par l'Occident. Ces projets de réforme ont entraîné une augmentation sans précédent des inégalités économiques, une baisse significative de l'espérance de vie et une croissance extraordinaire de la part des Africains vivant dans la pauvreté absolue. Cela a également été associé à une détérioration des secteurs ruraux et à d'énormes flux de population vers les zones urbaines. Les réductions du nombre de fonctionnaires et de services sociaux dans le cadre des PAS ont évincé de nombreux États, diminuant leur capacité de fonctionnement et réduisant le pouvoir effectif d'États déjà faibles à une zone limitée autour de la capitale et des grandes villes. La déréglementation et la libéralisation ont élargi la politisation de segments clés de l'économie nationale alors qu'ils passaient du contrôle de l'État à des mains privées, et de nombreuses élites en place se sont enrichies en gérant ce processus de manière corrompue. Lorsqu'ils venaient de groupes spécifiques, les non-membres avaient tendance à y voir une prise de contrôle communautaire illégitime de la richesse nationale. Dans le même temps, la détérioration de l'État et la concurrence qui s'ensuit pour le contrôle des ressources dans une situation où la pauvreté et l'inégalité s'accroissent ont accru les inégalités tant horizontales que verticales entre et au sein des différentes communautés. Par exemple, le déclin de la capacité de l'État et du contrôle des ressources à mesure que la privatisation progressait signifiait qu'il y avait une réduction des ressources disponibles pour les acteurs politiques pour entretenir leurs réseaux de clientélisme et pour atténuer les inégalités croissantes entre les différents groupes. En outre, l'affaiblissement de la capacité de l'État a abouti à une situation à la fin des années 1980 où la gouvernance était en crise et où l'État était considéré comme incapable de résoudre les problèmes croissants. Des entrepreneurs politiques sont entrés dans la brèche, promettant qu'ils défendraient et feraient progresser les intérêts de communautés spécifiques grâce à la mobilisation autour de la politique identitaire. Le résultat a été une nouvelle fracture de la société.

L'expérience en Afrique a montré que les transitions vers la démocratie peuvent être pleines d'incertitudes et, dans des conditions d'inégalité et de sous-développement, cela peut alimenter les ferveurs ethniques et religieuses. Le problème est la manière dont le sous-développement et l'inégalité se combinent avec la

insécurités ressenties par les membres de la société en transition. La concurrence communautaire peut émerger revigorée d'un tel milieu, façonnant une grande partie des transitions réelles vers la démocratie, puis les pratiques ultérieures de fonctionnement de ces démocraties ostensiblement libérales. Au niveau le plus élémentaire, la lutte pour survivre dans des conditions de relative rareté peut, lorsque l'espace public est ouvert à la contestation, faire naître ou intensifier les rivalités existantes entre les communautés. Plus les ressources disponibles sont limitées, plus il est probable que la politique identitaire devienne problématique. Si la politique consiste à savoir qui obtient quoi, quand et comment, la mobilisation politique le long des lignes identitaires fournit la réponse : nous et pas eux.

Réflexions finales

L'identité en elle-même n'est pas problématique. Il est possible, voire habituel, de préférer s'associer avec des personnes partageant les mêmes idées, et cela ne signifie pas que l'on est antagoniste aux autres groupes. Le problème de la politique identitaire en Afrique est la façon dont ses manifestations les plus négatives, principalement le tribalisme et le sectarisme, sont exploitées par des acteurs pour des gains matériels et un soutien politique. Les problèmes découlant de l'appel à l'identité pour cacher l'exploitation par les riches et empêcher la solidarité de classe se produisent dans le monde entier et ne sont en aucun cas uniques à l'Afrique. Un facteur de complication dans la situation africaine, cependant, est la faiblesse d'institutions fiables pour contrôler et minimiser les politiques antagonistes le long des lignes identitaires et l'héritage de la colonisation, qui a enraciné une vision plutôt statique des «tribus», qui sont devenues facilement manipulées par des prédateurs. les élites.

Cependant, il est important de noter que certaines des pathologies notées précédemment ne sont pas des situations difficiles limitées à la religion ou à l'ethnie ; ce sont des problèmes liés à des dynamiques politiques particulières en Afrique, qui se matérialisent autour de questions identitaires. Je le répète, ce sont des symptômes, et non des causes, du malaise qui étreint certains pays africains : l'identité en soi n'est pas la cause des problèmes de l'Afrique. C'est plutôt le manque de développement significatif et la manière dont les étiquettes et l'identification ont été exploitées qui posent problème. Les conflits (y compris le génocide rwandais) ont été des réponses à des projets de développement ratés et aux inégalités qui en ont résulté. Dans ces cas, l'identité en vient à être présentée comme le bouc émissaire de tout ce qui a mal tourné.

Par conséquent, les solutions à de tels problèmes doivent aborder les questions politiques en question, et non l'identité.

Il est bien sûr vrai que les groupes ont souvent leurs propres préjugés et stéréotypes les uns sur les autres, mais ces attitudes ne se sont normalement pas transformées en conflit au niveau interpersonnel, à moins qu'elles ne soient manipulées et organisées par les dirigeants politiques. Les élites trouvent dans les préjugés et les stéréotypes un terrain fertile où elles peuvent cultiver le soutien de leurs aspirations politiques et économiques. Exprimer leurs objectifs en termes communautaires leur donne plus de légitimité, de la même manière que le nationalisme a été utilisé ailleurs pour battre les tambours de guerre. Les principaux bénéficiaires de ces aspirations sont les élites. L'identité est clairement un outil utilisé par les gens pour diverses raisons (politiques, sociales, économiques, etc.) plutôt que quelque chose qui vient « naturellement » de l'intérieur, et l'Afrique n'est pas différente de n'importe où ailleurs dans le monde à cet égard. La question clé est cependant la nature de la politique africaine post-coloniale (basée sur le clientélisme) et la rareté relative. Cela signifie que la question du contrôle (et du partage ou de la distribution) du pouvoir et des ressources de l'État exacerbe les tensions sociétales et cela peut parfois être mobilisé selon des lignes communautaires. La marginalisation économique fournit un guide beaucoup plus fort que l'identité quant à l'incidence des conflits sociétaux. Comme l'écrivait Alexis de Tocqueville, « Enlevez les causes secondes qui ont produit les grandes convulsions du monde et vous trouverez presque toujours le principe d'inégalité au fond ».

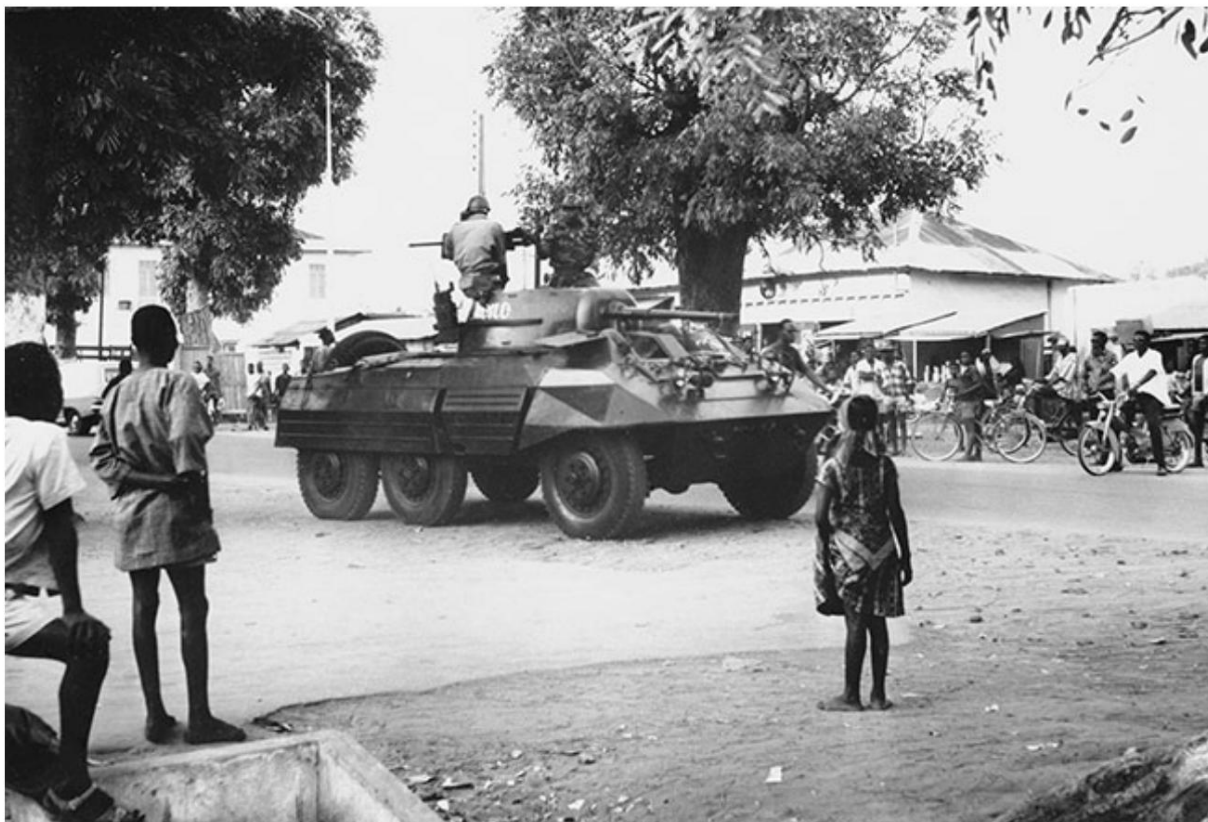
Chapitre 7

L'armée dans la politique africaine

Un coup d'État est un changement extraconstitutionnel ou forcé de gouvernement, littéralement une « grève contre l'État ». L'Afrique a été l'un des continents les plus touchés par les coups d'État et autres interventions des forces armées dans la politique : depuis les années 1960, il y a eu plus de 200 coups d'État en Afrique, dont environ la moitié ont réussi. Très peu de pays ont connu une démocratie ininterrompue depuis l'indépendance, et avant les années 1990, les coups d'État militaires étaient « normaux » dans de nombreux pays. En effet, entre 1960 et 1982, près de 90 % des États africains indépendants avaient fait l'objet d'un coup d'État, d'une tentative de coup d'État ou d'un complot. La tendance a commencé très tôt dans l'ère post-coloniale, avec le premier coup d'État au Togo, moins de trois ans après l'indépendance. Les années 1960 aux années 1990 ont vu en moyenne une vingtaine de coups d'État réussis par décennie à travers l'Afrique, une période caractérisée par les machinations de la guerre froide, les crises économiques et la délégitimation croissante de nombreux régimes postcoloniaux. À cette époque, très peu de dirigeants ont quitté le pouvoir après avoir perdu les élections. Certains ont pris leur retraite volontairement (Aden Abdullah Osman en Somalie en 1967 ; Léopold Senghor au Sénégal en 1980 ; Ahmadou Ahidjo au Cameroun en 1982 ; et Julius Nyerere en Tanzanie en 1985) mais la plupart d'entre eux l'ont fait après avoir choisi leur propre successeur. Ailleurs, être chef d'État d'un pays africain était un métier décidément risqué. Parmi les différentes sous-régions d'Afrique, l'Afrique de l'Ouest a connu le plus grand nombre de coups d'État (à la fois réussis et échoués) tandis que l'Afrique centrale et orientale a suivi, l'Afrique australe ayant eu le plus petit nombre.

La majorité des coups d'État ont été suivis par la formation d'un certain type de gouvernement militaire, mais après cela, des résultats divers en ont résulté. Après tout, le

l'armée n'est pas monolithique et diverses factions en son sein peuvent mener un coup d'État. En règle générale, les officiers supérieurs de l'armée se sont souvent associés à la classe politique au pouvoir et ont un intérêt personnel important à maintenir le statu quo. Les jeunes officiers ont tendance à s'identifier à leur propre génération parmi les élites politiques et la bureaucratie ; si cette génération elle-même est défavorable à l'ordre politique existant, ses cohortes sympathiques dans l'armée peuvent se déployer pour réorganiser le système. Cependant, le rang clé pour faire le coup d'État a tendance à être ceux qui ont le grade de colonel et d'autres grades intermédiaires. Ceux-ci ont le commandement d'un nombre substantiel de soldats et ont également accès aux communications militaires et aux fournitures d'armes. Le résultat final d'une telle intervention varie. Dans certains cas, des rivaux ont renversé les premiers putschistes ; dans d'autres, les militaires ont regagné leurs casernes, même si la menace d'une nouvelle intervention n'était jamais loin. Ailleurs, et c'est devenu une tendance à partir des années 1990, ceux qui ont pris le pouvoir par un coup d'État ont « civilisé » leur statut, enlevant leurs uniformes et organisant des élections (plus ou moins authentiques) pour légitimer leur statut de chef d'État (figure 7) .



7. Suite d'un coup d'État, Cotonou, 1965.

Dans tous les cas, la culture politique d'un pays qui connaît une intercession militaire est irrévocablement altérée. En effet, une caractéristique notable des coups d'État militaires est qu'avec presque chaque coup d'État, il y a un contre-coup d'État ultérieur ou un complot et une intrigue liés; les coups d'État ont tendance à engendrer d'autres coups d'État. Les raisons, les conséquences et le principe sur lequel le coup d'État a été ostensiblement lancé peuvent varier, mais une fois que le génie militaire est sorti de la bouteille, il est très difficile de le remettre en place. En effet, une fois que l'armée a violé un principe clé de son rôle dans la société — que les armées sont subordonnées à l'État — l'intervention originelle déclenche une réaction en chaîne. Un bon exemple à cet égard est le Bénin. Indépendant en 1960, le gouvernement est renversé en 1963 par un coup d'état mené par le chef d'état-major de l'armée. Bien qu'un civil ait été élu président un an plus tard, en 1965, l'armée a repris le pouvoir. Deux ans plus tard, une faction rivale au sein de l'armée a pris le pouvoir, pour voir leur président nommé renversé en 1969. Les élections présidentielles tenues en 1970 ont été abandonnées.

et en 1972, un officier de rang intermédiaire a pris le pouvoir, ne cédant à nouveau au régime civil qu'en 1991.

En pensant aux coups d'État en Afrique, les motifs qui inspirent les militaires à faire ce qu'ils font peuvent être décomposés en divers facteurs. Certains semblent avoir été provoqués par un mécontentement social généralisé à l'égard de la nature et des politiques de la classe politique au pouvoir. Ces coups d'État jouissent souvent d'un large soutien populaire (du moins au début) et sont justifiés comme étant nécessaires pour « assécher le marécage » des politiciens incompetents et corrompus. Lorsqu'ils prennent le pouvoir, les putschistes s'engagent généralement dans les médias à respecter les libertés civiles, à promouvoir le développement économique et à jeter les bases solides du retour à la démocratie. De tels engagements influencent souvent au départ l'opinion publique, en particulier les analphabètes et les illettrés, qui considèrent l'armée comme un messie.

Capter les stations de radio et de télévision est généralement une première priorité pour les putschistes afin qu'ils puissent effectivement rassurer le public.

Cependant, lancés prétendument pour améliorer l'ordre public, l'efficacité ou pour mettre fin à la corruption, il n'y a généralement pas de changement fondamental dans la structure du pouvoir : de tels coups d'État prennent la forme de simples chaises musicales aux plus hauts niveaux de la société. En conséquence, ils peuvent être répétés encore et encore. Quelque peu liées à ces types de coups d'État sont les interventions entreprises pour supplanter un gouvernement jugé incapable ou peu disposé à préserver l'État des problèmes internes ou externes. Encore une fois, ceux-ci peuvent être populaires au début. D'autres types sont moins en mesure de bénéficier d'un soutien. Les coups d'État motivés principalement par les ambitions d'individus qui utilisent l'armée pour s'emparer du pouvoir et ses récompenses ultérieures sont clairement dans leur propre intérêt, tout comme les interventions motivées par des plaintes réelles ou imaginaires des institutions militaires contre le régime au pouvoir (souvent autour de la rémunération et des privilèges). Les interventions les plus destructrices sont peut-être celles où l'armée fait un geste pour empêcher la participation de masse et la mobilisation sociale.

Ceux-ci ont tendance à être les pires car de nombreux civils peuvent être tués.

Cependant, identifier les véritables motivations des putschistes est extrêmement difficile étant donné que tous justifient leurs actions en se référant à « l'intérêt national ». Souvent, seule une analyse rétrospective peut aider à expliquer ce qui a conduit à l'intervention. En tout état de cause, il est également probable que les motivations et les intentions, ou ce que les putschistes espèrent réaliser, changent avec le temps, dans certains cas assez rapidement.

Pourtant, une distinction peut être faite entre les coups d'État qui servent clairement les intérêts de l'establishment politique et ceux qui peuvent servir de catalyseurs à des ruptures substantielles avec le passé. Cette distinction a certainement tenu beaucoup plus de poids au cours des trois premières décennies d'indépendance lorsque les coups d'État révolutionnaires ont annoncé des transformations sociétales assez spectaculaires. Le renversement de Haile Selassie en Éthiopie en 1974 est peut-être le plus emblématique, avec le coup d'État de Thomas Sankara en 1983 en Haute-Volta (aujourd'hui Burkina Faso). Dans ces cas et dans d'autres, l'armée a pris le pouvoir et a ensuite procédé à l'institutionnalisation d'un programme politique et économique de réforme, de succès et de longévité variables. Cependant, au moins ces interventions avaient une sorte de projet. La majorité des coups d'État à travers l'Afrique ont, en revanche, été caractérisés par une inertie ultérieure, la reproduction de problèmes existants au sein de la société, et ont souvent été accompagnés d'une nouvelle fermeture de l'espace politique.

Nature du régime militaire

Par définition, un régime militaire est fondé sur la force et la coercition plutôt que sur le consentement. Les militaires ne sont pas des démocraties mais des institutions profondément hiérarchisées caractérisées par des normes essentiellement dictatoriales. Par leur *modus operandi* même, elles sont incompatibles avec la démocratie constitutionnelle. En conséquence, lorsque les militaires prennent le pouvoir, deux facteurs dominants ont tendance à façonner leur temps au pouvoir. Le premier est le besoin (exprimé ou non) de dominer la société civile. Les voix alternatives ou les sites possibles d'opposition (interprétés à travers le prisme militaire comme une insubordination inadmissible) ne peuvent être autorisés. Deuxièmement, le désir de sécuriser la base du pouvoir militaire engendre une forte attitude dictatoriale. Bien que souvent bien accueillie par la population civile, la désillusion à l'égard du régime militaire s'installe généralement rapidement et, pour garder le contrôle, l'armée doit recourir à la force nue. Les niveaux peuvent varier, mais le message qui doit être envoyé à la population civile indisciplinée est que l'armée est aux commandes. Par conséquent, les régimes militaires ont tendance à avoir un mépris inquiétant pour la loi et dégénèrent rapidement en se contentant de rester au pouvoir, se percevant comme étant au-dessus des contraintes légales. Dans de telles circonstances, il y a peu de responsabilité ou de respect pour les droits des citoyens, car l'autorité ultime sur la légalité de l'action du gouvernement n'appartient pas aux tribunaux, mais à l'armée. Dans tous les cas, les lois, processus et institutions de droits sont généralement abrogés ou

sévèrement restreint, souvent sous "l'état d'urgence". Les événements typiques entourant les coups d'État incluent la suspension de la constitution, la dissolution des partis politiques et la limitation sévère des libertés civiles.

Tout cela annonce la volonté des militaires de neutraliser les contraintes à leur exercice du pouvoir étatique.

L'armée y parvient de diverses manières. La première consiste à s'attribuer des pouvoirs législatifs et exécutifs supérieurs aux processus légaux normaux.

Ceci est réalisé par le fait que l'armée s'isole du contrôle judiciaire, souvent par le renvoi massif du pouvoir judiciaire et la suspension du fonctionnement des tribunaux. Une autre, évoquée précédemment, est la restriction des libertés civiles. Comme des pouvoirs d'urgence ont été institués, cela est relativement facile à faire et il n'y a aucun recours pour les personnes concernées.

Enfin, l'armée s'attribue souvent des fonctions d'arbitre, en utilisant des tribunaux composés de militaires ou de membres dociles du pouvoir judiciaire. Les tribunaux militaires remplacent ainsi les magistrats civils, avec des résultats prévisibles.

Dans de nombreux pays africains, la politique tourne souvent autour des personnalités plutôt que de l'idéologie. Dans de telles circonstances, les choses ont tendance à devenir personnelles très rapidement. L'une des caractéristiques du régime militaire est que les putschistes utilisent souvent l'opportunité que leur offre la prise du pouvoir pour régler de vieux comptes, faire taire les ennemis du régime précédent et se venger. Dans de telles situations, les coups d'État peuvent être assez sanglants, car la vengeance pour des atteintes réelles ou perçues à la dignité de l'armée peut s'exprimer par la violence. De même, éliminer les rivaux potentiels à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'armée est une action rationnelle compréhensible de la part des putschistes. Après tout, si un précédent est créé qui implique le renversement militaire d'un gouvernement civil, il n'y a aucune barrière morale à d'autres éléments utilisant les mêmes tactiques pour remplacer les nouveaux titulaires.

Dans l'ensemble, le régime militaire a tendance à porter gravement atteinte à la politique. Les citoyens qui ne se soumettent pas ou ne s'alignent pas sur l'armée sont exclus des activités économiques et sociales de la nation et la classe politique peut disparaître. D'un autre côté, la loyauté et le soutien à l'armée peuvent considérablement améliorer sa carrière et générer une richesse considérable; il existe de nombreux exemples où des personnalités associées à des coups d'État ont

se sont enrichis. Le pire exemple à ce jour est probablement Sani Abacha, qui a mené un coup d'État militaire puis contrôlé le Nigeria de 1993 à 1998. Jusqu'à 4 milliards de dollars d'actifs étrangers ont été attribués à Abacha, sa famille et leurs représentants après sa mort. D'autres dirigeants militaires ont peut-être été moins ambitieux, mais le pillage de l'État a été une caractéristique de la plupart des régimes militaires, nonobstant le fait qu'à l'arrivée au pouvoir, la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance étaient apparemment la principale raison pour laquelle l'armée est intervenue.

Pourquoi tant de coups d'Etat ?

Dans tous les cas, l'implication des militaires dans le domaine politique est le symptôme d'un malaise structurel plus large au sein de l'État postcolonial. La fragilité de l'État et son emprise ténue sur la légitimité, accentuée par le comportement de ceux qui sont au pouvoir, est d'une importance cruciale. Au moment de l'indépendance, aucune classe d'affaires indigène n'existait qui avait la portée et la profondeur nécessaires pour assumer le pouvoir. Au contraire, l'État a été remis à un ensemble de dirigeants qui se sont rapidement lancés dans la transformation de la gouvernance politique en richesse personnelle. Les réalisations démontrables de ces politiciens pour s'enrichir, ainsi que leurs familles et leurs cliques, ont alimenté la jalousie et la concurrence. Étant donné que dans de nombreux pays, les opportunités de changer la classe politique par le biais des urnes étaient limitées ou inexistantes, les seuls agents capables d'effectuer le changement sont devenus les militaires. Dans des conditions de crise économique prolongée et d'échec du leadership politique, les querelles entre les élites et les crises politiques persistantes peuvent conduire à la déception et à la perte de confiance dans le gouvernement civil. Les mesures pour faire face à la crise économique (telles que le contrôle des prix, les restrictions monétaires, l'augmentation des impôts, la dévaluation, etc.) sont généralement impopulaires et les régimes civils semblent paralysés. Dans ces circonstances, l'arrivée des militaires ouvre momentanément la possibilité d'un changement.

Des facteurs internes à l'armée elle-même peuvent également jouer un rôle. Une grande partie des dirigeants militaires en Afrique ont été envoyés à l'étranger pour s'entraîner et se considèrent souvent comme supérieurs, mieux éduqués et plus professionnels que la classe politique. Remplacer les amateurs maladroits par leur discipline et leur savoir-faire perçus peut tenter certains officiers.

L'establishment militaire est une force politique importante dans de nombreux pays africains, et ses

les dirigeants peuvent se percevoir comme capables de « nettoyer la nation » des politiciens corrompus. Dans de tels cas, une forme de « bonapartisme » se produit dans laquelle il y a une croyance qu'un État fort, basé sur et autour d'un homme ou d'une femme forte, est nécessaire. L'armée fournit généralement ces candidats. Le prétorianisme (c'est-à-dire le contrôle d'une société par la force) est alors considéré comme la « solution » à tous les problèmes du pays.

Si la classe des officiers prend le pouvoir, elle peut généralement compter sur la complaisance des sous-officiers, étant donné que les sous-officiers sont souvent composés de recrues paysannes, mal éduquées et parfois peu disciplinées. L'armée africaine « typique » est souvent gravement sous-payée et peut ne pas être familière avec les codes professionnels qui prescrivent la non-ingérence dans les affaires civiles. L'appartenance à l'armée donne aux soldats un statut et un pouvoir, ce qui, bien sûr, augmente énormément lorsque l'armée prend le contrôle. Le dominer sur la population civile offre alors toutes sortes d'opportunités pour la base, et c'est un fait que les soldats sont connus pour être des chercheurs de richesse, des accapareurs de biens et des pots-de-vin, s'engageant ouvertement dans des activités d'enrichissement personnel au fil des années. le canon d'un fusil et par intimidation.

Le « facteur ethnique/religieux » peut également jouer un rôle. Partout en Afrique, les tensions et les troubles sociaux s'expriment souvent à travers la politique identitaire. Un aspect de l'héritage colonial qui a préparé le terrain pour certains coups d'État était le fait que les impérialistes recrutaient et promouvaient souvent les membres de l'armée en fonction de leurs origines ethniques plutôt que de leur mérite. Au Nigeria, les Hausas étaient favorisés, tandis qu'en Ouganda, les habitants du Nord étaient considérés comme plus « martiaux » que le reste de la population. Cela signifiait qu'à l'indépendance, l'armée était dominée par un ou deux groupes aux origines communes qui adoptaient souvent une mentalité de bunker par rapport au reste de la population. Les résultats étaient prévisibles.

Comme mentionné, les ambitions personnelles et la soif de pouvoir de certains acteurs militaires clés ont également servi à propulser les coups d'État. Il y a eu des exemples où des officiers ont mené des coups d'État pour regagner le prestige perdu ou pour anticiper une purge imminente. En effet, des affrontements interpersonnels se sont produits entre les élites civiles et militaires, et ont provoqué des prises de pouvoir, certaines

exemples étant l'Ouganda en 1971, le Congo-Kinshasa (alors appelé la République du Congo ; aujourd'hui, la RDC) en 1968, et le Dahomey (aujourd'hui Bénin) en 1967. La décision de l'armée au Zimbabwe fin 2017 de remplacer Robert Mugabe et de prévenir la possibilité que sa femme prenne le pouvoir était clairement motivée par des ambitions personnelles et le désir d'éviter l'inévitable « ménage » si Grace Mugabe devenait chef de l'État.

Bien que les divers facteurs généraux soient répandus sur tout le continent, tous les pays ne connaissent pas de coups d'État réguliers et certains ne l'ont jamais fait. Il n'y a pas d'ensemble précis de circonstances permettant de prévoir sérieusement où le prochain coup d'État pourrait avoir lieu. En effet, la probabilité d'un coup d'État semble être indépendante de toute topographie (par exemple la taille de la population, la masse terrestre, les dotations en ressources naturelles, le développement social et économique, la diversité ethnique, etc.). De même, les types de gouvernements en place, les types de bureaucraties ou la promotion de politiques spécifiques de développement économique varient, tout comme le statut et le rôle de l'armée dans l'histoire des pays. Au mieux, nous pouvons noter quelques facteurs provisoires qui semblent indiquer la vulnérabilité d'un pays à un coup d'État.

Le premier, et sans doute le plus important, est la nature de la culture politique d'un pays donné. Cela s'articule souvent autour du niveau de légitimité qui a été établi puis préservé par la classe politique formatrice. Dans certains pays, cela n'a jamais existé de manière significative. Cependant, dans d'autres, un projet national de développement et de construction d'un État capable, avec des positions de pouvoir clairement délimitées, a signifié qu'un coup d'État militaire est pour la plupart impensable et ne recevrait probablement aucun soutien populaire.

Dans d'autres États encore, la classe politique s'est maintenue au pouvoir de manière ténue et souvent de manière flagrante et corrompue, et aucun avantage perceptible n'en est revenu à la population. Dans de telles circonstances, notamment lorsque l'espace démocratique est fermé, l'option militaire apparaît séduisante. En d'autres termes, là où la société civile et les institutions sont faibles et où la politique est corrompue et clivante, les militaires peuvent l'emporter s'ils en ont l'occasion. Le moment de l'opportunité dépend souvent de la recherche d'un chef militaire charismatique et du recours au soutien populaire. Cependant, ce n'est pas une règle absolue. Par exemple, jusqu'au coup d'État de 1994, la Gambie était perçue comme l'un des pays les plus stables d'Afrique, avec un bilan démocratique ininterrompu.

Inversement, les pays dotés de régimes extrêmement corrompus et autocratiques, tels que

Le Cameroun, l'Angola et l'Erythrée ont évité le sort de la plupart des continent (bien que des tentatives, d'importance variable, aient été faites).

Baisse des coups d'État

Immédiatement après la fin de la guerre froide, il semblait que la fréquence des les coups d'État en Afrique étaient en déclin et, entre 2000 et 2003, il n'y a pas eu coups d'État du tout. Bien qu'il y ait eu quelques cas depuis lors, le l'incidence globale des coups d'État est beaucoup plus faible aujourd'hui qu'au cours des décennies précédentes, car indiqué dans [le tableau 5](#).

Tableau 5. Incidence des coups d'État en Afrique, 1959-2018

Période	Coups d'État réussis	
		coup d'état
1959–69	22	29
1970–9	20	35
1980–9	20	63
1990–9	16	60
2000–9	4	27
2010-18	6	21

Un facteur important pour réduire la probabilité de coups d'État, lié à culture politique, est la nature de la réforme de la gouvernance qui a eu lieu dans de nombreux pays africains. Les coups d'État se sont poursuivis, mais par rapport à époques précédentes, ils ont décliné depuis le début du multipartisme. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un critère entièrement infaillible, il semble que les démocraties qui jouissent d'un niveau relatif de légitimité sont moins sensibles aux interventions. Bien que dans de nombreux pays, le processus démocratique soit fragile et incomplètes, on s'accorde de plus en plus à dire que les changements institutionnalisés du gouvernement par les urnes devrait être le seul moyen pour un régime peut être légitimement remplacé. Ainsi toute autre mesure pour gagner du pouvoir sont de plus en plus inacceptables pour la population. Une culture de la règle de le droit, le constitutionnalisme et la démocratie ont de plus en plus sapé le coup d'État

tendances. Bien que les coups d'État n'aient évidemment pas entièrement disparu de la scène africaine, le continent a connu des progrès à cet égard.

De plus, la culture politique au niveau continental a changé avec la création de l'Union Africaine (UA). La hâte avec laquelle les organisations régionales et pancontinentales censurent et suspendent désormais les États membres qui ont connu des coups d'État a envoyé un message clair et fort que les changements anticonstitutionnels de gouvernement ne sont plus acceptés sans hésitation (comme pendant la période de l'OUA) et que l'adhésion des organismes régionaux et continentaux indique l'acceptation de certaines normes de base. Auparavant, les chefs militaires pouvaient s'être emparés du pouvoir puis s'y accrocher avec peu ou pas de critiques de la part de leurs pairs, car le respect par l'OUA du principe de non-ingérence signifiait qu'il y avait un net manque d'enthousiasme pour prendre des mesures punitives pratiques si et quand des coups d'État transpiré.

Cela a changé et maintenant des groupes tels que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union africaine (UA) contestent activement de tels événements. Par exemple, l'Acte constitutif de l'UA comprend des principes prononcés sur l'avancement de la démocratie et de la bonne gouvernance et interdit les coups d'État. En conséquence, les effets de l'isolement à travers les interdictions de voyager, les sanctions et la suspension de l'adhésion aux institutions imposent désormais un coût aux putschistes jusqu'alors absents.

Remarques de clôture

Au-delà des causes immédiates de déclenchement des coups d'État, qui, comme indiqué, peuvent être multiples et imprévisibles, deux ensembles de causes peuvent être identifiés qui conduisent à un coup d'État en Afrique. Les deux sont profondément enracinés et liés à la nature de l'économie politique du continent. Tous les pays africains sont profondément dépendants de forces extérieures indépendantes de leur volonté, notamment en termes de leurs économies, qui dépendent presque entièrement de la demande extérieure. Ainsi, les contrôles économiques à la disposition des dirigeants politiques sont contraints. Cela signifie que la résolution des crises économiques prolongées dépasse souvent la portée de ceux qui contrôlent l'État ; les prix des matières premières montent et descendent indépendamment de toute politique qui peut ou non être adoptée. Que la gouvernance soit fonctionnelle ou dysfonctionnelle, la position d'un produit particulier sur le marché mondial peut être le facteur décisif qui

est au cœur de l'interminable état de sous-développement et des cultures politiques déformées concomitantes. Le deuxième facteur structurel peut être localisé dans les pressions auxquelles est confronté l'État africain post-colonial, qui s'expriment généralement par des niveaux élevés de personnalisme, de politiques de favoritisme et de corruption.

Dans l'ensemble, le régime militaire prolongé sur le continent a encore affaibli l'État africain et servi à délégitimer les institutions existantes, introduisant une incertitude encore plus grande dans le processus politique. Là où l'un ou l'autre groupe identitaire a dominé l'armée, les coups d'État ont également contribué à fracturer davantage la société selon des lignes religieuses et culturelles. De par sa nature même, la gouvernance militaire appauvrit une société civile déjà faible et transpose les valeurs autoritaires des militaires dans la vie civile. Cela contribue à la destruction de ce que la politique « normale » pouvait avoir existé avant l'intervention. Une culture politique orientée vers l'imposition d'une structure de commandement et de contrôle sur le processus politique est enracinée et peut être difficile à déconstruire. Enfin, et peut-être tout aussi grave que tous les autres héritages, les coups d'État laissent un vestige d'incertitude et de peur au sein de la politique africaine. L'armée ayant brisé le tabou de l'ingérence dans la politique, la question qui peut rester dans l'esprit de la classe politique (et même de la population en général) est de savoir quand l'armée frappera-t-elle prochainement ?

Chapitre 8

Démocratie en Afrique

Lorsque l'on discute de la question de la « démocratie » en Afrique, il faut souligner que la plupart des analyses se concentrent sur les procédures formelles associées aux systèmes de gouvernement libéral occidental. Certes, l'attention de la communauté internationale se porte sur les élections et sur la question de savoir si elles peuvent ou non être qualifiées de « libres et justes ». D'autres questions de fond concernant l'autonomisation, le développement et l'équité sont invariablement négligées et une forme de fétichisme électoral domine l'implication et l'intérêt extérieurs dans la politique africaine. Néanmoins, jusqu'à la fin des années 1980, très peu de pays africains ont connu des périodes prolongées de démocratie électorale. En effet, seuls le Botswana, la Gambie (jusqu'en 1994) et Maurice bénéficiaient d'un tel statut. Ailleurs, la plupart des pays étaient gouvernés par des autocrates de diverses allégeances, allant des présidents à vie (comme dans Hastings Banda au Malawi) à des chefs d'État plus bénins qui, sans être tyranniques, gèrent généralement les États sans juger nécessaire de tenir des élections régulières pour tester leur popularité (ou autre).

Le premier contact de l'Afrique moderne avec la démocratie libérale formalisée est venu sous la forme de diverses législatures laissées par les colonialistes partants. Des fac-similés quelque peu rudimentaires de leurs propres types de systèmes de gouvernement ont été accordés à la plupart des colonies belges, britanniques et françaises (les Portugais, une dictature fasciste au moment de l'effondrement de leur empire, ont laissé leurs colonies dans le chaos). Pourtant, dans les premières années de l'indépendance, la plupart des dirigeants africains ont rapidement imposé leurs propres empreintes sur les États dont ils avaient pris le contrôle, restructurant ou même abolissant les diverses institutions qu'ils contrôlaient, souvent en référence à leur inadéquation en tant que charges coloniales inappropriées aux conditions africaines. . Des idées sur

des formes spécifiquement africaines de démocratie ont souvent été utilisées pour justifier ce qui était essentiellement des régimes autoritaires. Des dirigeants tels que Kenneth Kaunda de Zambie, Kwame Nkrumah du Ghana et Julius Nyerere de Tanzanie ont fait valoir que ce qui était nécessaire était l'unité nationale et que la démocratie multipartite savait cela. Les systèmes de gouvernement à parti unique sont devenus la norme dans toute l'Afrique, et dans le contexte de la guerre froide, où les régimes étaient soutenus pratiquement sans poser de questions, tant que le chef professait allégeance au «bon» côté, les dictatures prospéraient.

La "vague de démocratisation"

Alors que la rivalité entre les superpuissances a disparu après l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, le soutien sans conditions qui avait maintenu pendant si longtemps de nombreux dirigeants africains non démocratiques a également disparu. Par la suite, les années 1990 ont vu la majeure partie de l'Afrique connaître un déclin des régimes à parti unique ou sans parti et l'introduction de systèmes multipartites. Ce fut sans doute le changement politique le plus important en Afrique depuis l'ère de l'indépendance. Diverses raisons expliquent cette vague démocratique en Afrique. Premièrement, le ressentiment populaire contre des années de mauvaise gestion avait atteint un point de basculement. Ceci, combiné au déclin des facultés de divers dirigeants africains vieillissants, signifiait que le changement était dans l'air, quelque chose d'immensément stimulé par la fin de la guerre froide et la volonté résultante des donateurs d'aide de faire pression sur les régimes autoritaires pour qu'ils changent. L'« effet de démonstration » en Europe de l'Est, où des régimes de longue date ont été renversés, a encore enhardi les militants de l'opposition. Celles-ci se sont souvent associées à un large éventail de fonctionnaires politiques qui avaient été laissés dans le désert par les régimes en place et qui se présentaient volontiers comme les visages du changement. Le conditionnement accru de l'aide par les donateurs et la recherche d'une « bonne gouvernance » par la communauté internationale ont finalement contribué à soutenir les transitions.

Par la suite, la démocratie électorale formelle est devenue beaucoup plus courante : entre 1989 et 2000, trente-cinq pays ont organisé plus d'un tour d'élections, et trente-neuf des quarante-huit organes législatifs africains de l'époque comprenaient des représentants de plus de deux partis politiques distincts. Les normes de limitation des mandats présidentiels et l'exigence de tenir des élections libres et équitables ont été progressivement introduites et, depuis lors, les élections sont devenues monnaie courante. Cependant, la qualité de l'Afrique

démocraties est inégale et les attentes selon lesquelles la culture politique du continent serait transformée par l'institutionnalisation d'élections régulières ont été déçues dans un certain nombre de pays. Problématiquement, la démocratie avancée par les donateurs en Afrique fait référence à un système par lequel les élites qui promettent la « réforme » et la « libéralisation » et promeuvent les intérêts occidentaux sont soutenues. L'implication populaire dans la prise de décision se limite à des choix de leadership périodiques via des élections soigneusement gérées. La promotion d'une telle démocratie a contribué dans de nombreux cas à déresponsabiliser la majorité en introduisant l'intonation multipartite comme la panacée aux problèmes de l'Afrique, tout en enracinant les élites dirigeantes. Comme l'a dit Jonathan Moyo :

L'affirmation selon laquelle la majorité des gouvernements africains sont désormais démocratiques est fondée sur des notions controversées de démocratie d'origine externe. En dehors de cela, l'affirmation n'a aucune base empirique. Il est vrai que les élections multipartites sont maintenant monnaie courante en Afrique, mais cette vérité ne décrit pas une évolution fondamentale. Le changement est stratégique et non substantiel.

Dans de telles formulations, l'appel à mettre fin à la corruption et à la mauvaise gestion (un appel bienvenu selon toutes les normes) et la pression en faveur de la responsabilité démocratique (encore une fois, quelque chose auquel on peut pleinement souscrire) sont devenus liés à une compréhension plutôt étroite de la démocratie. Ainsi, alors que de nombreux États africains ont subi une « démocratisation », ces projets ont été en grande partie de courte durée et/ou contenaient ce qui ne peut être considéré que comme une façade démocratique. Il suffit de penser au type de transitions qui se sont produites dans des États comme le Malawi, le Mozambique et la Zambie pour reconnaître qu'il y a eu peu de progrès concrets pour la personne moyenne.

En effet, la logique même de la règle personnelle et de la politique néo-patrimoniale sur le continent a signifié que bien qu'il y ait eu des « transitions démocratiques », il n'y a eu qu'un changement limité dans les structures politiques dans la majeure partie de l'Afrique. Parce que le pouvoir politique donne accès aux ressources (recettes douanières, aide étrangère, éventuellement fiscalité et, souvent, paraétatiques), les élections sur le continent représentent bien plus que la simple chance d'être à la tête de l'État et sont presque une vie quotidienne. La lutte pour le pouvoir se maintient en tant que « grand homme » (voir [chapitre 4](#)). Les slogans politiques en faveur de la "démocratie" et de la fin de la corruption sont des moyens de mobilisation utiles et peuvent même être crus par de nombreux citoyens ordinaires, mais après s'être emparés du pouvoir politique, les

les nouveaux clients du titulaire anticiperont et exigeront invariablement des avantages matériels pour leur soutien. Thomas Callaghy note que :

Par intérêt personnel, de nombreux acteurs peuvent soutenir les revendications démocratiques précisément parce que l'accès à l'État et à ses ressources deviendra alors plus facile. Cependant, une fois la démocratie acquise, leur comportement n'est pas propice à sa consolidation. Les caractéristiques du système patrimonial se réaffirment.

Problématiquement, ni les électeurs ni les concurrents politiques ne semblent être intrinsèquement opposés à de tels systèmes de clientélisme s'ils perçoivent que des avantages viennent dans leur direction. L'objectif est plutôt d'être du côté des gagnants, et même si les bénéfices d'un tel système sont distribués de manière inégale, ceux qui sont à l'intérieur de la boucle et qui profitent de tels arrangements ne se plaignent pas - c'est seulement lorsqu'ils sortent du cercle enchanté que les griefs et les critiques contre la corruption émergent généralement. Les « transitions démocratiques » de la fin des années 1980, plutôt que d'enraciner la démocratie sur le continent, ont plutôt amplifié la pression sur les acteurs politiques pour disperser le clientélisme.

Pourtant, même après les changements politiques, l'enracinement des valeurs démocratiques reste relativement superficiel et compromis, même si de telles transitions ont permis à des voix différentes de se faire entendre aujourd'hui, par rapport à l'ère du parti unique des années 1960 et 1970. En général, les pays africains varient de démocraties libérales raisonnablement ouvertes à des dictatures personnelles à peine déguisées. Certains ont établi des démocraties ouvertes et compétitives, comme le Bénin, le Botswana, le Ghana, l'île Maurice, le Sénégal, l'Afrique du Sud, etc. D'autres sont des pays où des régimes aux tendances dictatoriales diverses s'accrochent au pouvoir, souvent face à une opposition de plus en plus enhardie. Ces pays incluent le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC), l'Éthiopie, l'Ouganda, le Zimbabwe, etc. Ailleurs, des gouvernements répressifs ont réussi à construire un contrôle suffisant sur le système politique qu'ils n'ont pas à craindre de tenir des « élections ». Le Cameroun, le Tchad et le Rwanda sont des exemples clairs dans cette catégorie. Enfin, il y a des pays où la domination pure et simple est pratiquée et où les élections n'ont pas lieu du tout ou sont si farfelues qu'elles n'ont qu'une valeur minime. L'Angola, l'Érythrée et la Guinée équatoriale entrent dans cette catégorie. Les notes rassemblées par Freedom House, une organisation qui évalue les niveaux de

libertés civiles, indique qu'en 2017, dix pays étaient classés «libres», dix-neuf «partiellement libres» et vingt «non libres». En comparaison, en 2009, l'institution a noté que neuf pays étaient classés « libres », vingt-trois « partiellement libres » et seize « non libres ». En d'autres termes, il semble y avoir eu un recul dans la consolidation de la démocratie libérale en Afrique.

Mais celle-ci est déséquilibrée et en fait géographique : la démocratie électorale s'est sensiblement développée en Afrique australe et occidentale, tandis que l'Afrique orientale et centrale a subi un déclin.

Les résultats variables des nations africaines montrent que les élections multipartites à elles seules ne signalent pas clairement un changement fondamental de la culture politique, bien qu'il y ait des indications que cela pourrait changer avec le temps. En dépit du fait qu'un cycle électoral peut être organisé avec toute la façade d'un processus "libre et équitable", son apparence extérieure peut masquer une variété d'abus qui peuvent constituer un subterfuge par les élites en place pour émerger avec une impression renouvelée de légitimité . En effet, les élections peuvent aboutir à une grande variété de régimes qui sont par essence antidémocratiques, où les transitions peuvent être empêchées par la violence, où des oligarchies militaires peuvent émerger et où de nouvelles formes d'autocratie peuvent se développer. Dans de tels cas, les élections peuvent être simplement une méthode par laquelle le changement de régime peut être coordonné entre les élites politiques et économiques.

Comme on l'a noté précédemment, le régime politique en Afrique est largement illustré par la politique de clientélisme, souvent avec de grands hommes bien installés maintenus par des réseaux patron-client qui utilisent la coercition et la manipulation des processus politiques pour rester au pouvoir. Dans de telles circonstances, une forme de politique à somme nulle devient dominante où ceux qui sont au sommet du pouvoir maintiennent une emprise serrée sur les moyens matériels et coercitifs pour contrecarrer leurs rivaux. Le succès politique est réalisé en excluant (ou en incorporant) ceux qui sont considérés comme des challengers probables. Dans de telles circonstances, la suprématie est conservée par des méthodes essentiellement corrompues et les valeurs ou considérations démocratiques ont peu d'influence sur le système. Bien qu'une forme de responsabilité fasse partie des structures patron-client, celle-ci fonctionne en grande partie comme un garant de faveurs et d'avantages personnels pour un nombre limité d'individus, plutôt que comme un mécanisme pour fournir des programmes publics visant un développement à grande échelle. Le système est créé pour exploiter les ressources de l'État afin de créer des alliances politiques parmi et entre les élites sociales. Ces dirigeants voient l'accès

à l'État comme principal moyen d'accumuler richesse et prestige. Ils sont par conséquent vigilants à chercher à affirmer leur contrôle et à limiter les espaces politiques qui échappent à leur contrôle et menacent ainsi leur statut. Si des élections sont vraiment nécessaires, ces acteurs sont très prudents : comme l'a dit un jour l'ancien président de la République du Congo, Pascal Lissouba, « on n'organise pas des élections pour finir du côté des perdants ».

Une grande partie de ce qui s'est passé depuis la vague de démocratisation du début des années 1990 a déconcerté les théoriciens occidentaux de la démocratie. Les élections étaient censées inaugurer une nouvelle façon de faire les choses, avec un processus public de compétition pour le pouvoir facilité par une presse libre, une société civile active et d'autres indicateurs standard d'ouverture. En fait, l'euphorie en Afrique à propos des élections a eu tendance à masquer un certain nombre de problèmes sous-jacents qui n'ont pas complètement disparu. Le principal d'entre eux est l'absence d'une culture politique de compromis, mais tout aussi important est le fait que l'objectif principal de nombreux mouvements démocratiques a été de renverser un gouvernement existant, plutôt que d'installer un système viable, libre et durable de politique participative. Certes, le langage de la démocratie et de la liberté est utilisé, mais une fois qu'un nouveau cadre s'est installé au pouvoir, les affaires ont continué. La tendance a été que chaque fois que des mouvements sociaux organisés parviennent à atteindre leurs objectifs, souvent après une lutte avec les titulaires du pouvoir, plutôt que de conserver leur structure, leur intégrité et leur autonomie, soit ils se joignent au nouveau régime, soit s'alignent sur des intérêts divers groupes (généralement basés sur la politique identitaire), ou se dissolvent. Ce cycle est alors répété.

Malgré le potentiel des élections multipartites pour éloigner l'Afrique des structures autocratiques patron-client, de nombreux dirigeants ont appris à utiliser le système électoral comme une tactique pour conférer à leur contrôle une légitimité accrue. Les élections dans divers pays ont dans de tels cas été plus symboliques que transformationnelles, se terminant par des résultats où les dirigeants et leurs cliques conservent leur pouvoir sans être soumis à un changement profond de leur comportement. La domination des organes législatifs et judiciaires, des médias et l'exploitation des ressources de l'État sont restées entre leurs mains. Dans de tels cas, la seule différence substantielle entre leur gouvernance dans le contexte de la politique électorale et l'ancien système purement autocratique est que la politique multipartite doit avoir lieu avec au moins l'apparence d'un

opposition. Mais cela est souvent faible et en proie à des factions et, dans tous les cas, peut souvent être acheté avec des promesses de richesse et de privilèges. Dans ces circonstances, les acteurs politiques dominants ont conservé leur pouvoir absolu de facto tout en administrant un État démocratique de jure ; le changement majeur a été que leur comportement est désormais atténué par un système ostensiblement plus légitime qui implique le soutien populaire.

De tels phénomènes se produisent fréquemment là où aucun changement de leadership ne s'est produit depuis plus de dix ans. Les exemples ici incluraient le Cameroun, l'Ouganda et le Togo. Étant donné qu'un leadership médiocre est clairement un facteur important contribuant à de nombreux problèmes de l'Afrique, la capacité des régimes à s'accrocher au pouvoir tout en pouvant se présenter comme ayant traversé le processus électoral est profondément problématique. Cette situation est habituellement aggravée par le comportement de la communauté internationale, qui est souvent satisfaite par l'apparition d'élections, en particulier lorsque les intérêts politiques ou économiques l'emportent sur tout engagement réel en faveur de la démocratie en Le trucage des votes, la manipulation de la presse, la fraude pure et simple et le boycott des élections par les partis d'opposition ont tous contribué à servir les intérêts des personnes impliquées.

En fait, il existe quatre grands modèles selon lesquels les élites déterminées à conserver leurs prérogatives de leadership peuvent s'accrocher au pouvoir, même si et quand des élections ont lieu. Premièrement, en discréditant l'opposition comme étant des tribalistes ou des larbins d'intérêts étrangers (le Zimbabwe étant un excellent exemple). Deuxièmement, en faisant des concessions qui légitiment le processus juste assez pour obtenir l'approbation mais qui maintiennent l'ordre ancien (Cameroun et Togo). Troisièmement, en autorisant des élections, mais avec l'intention de distraire les forces de l'opposition pendant que ceux au pouvoir recherchent le soutien du peuple (Bénin, RDC). Enfin, en passant à l'offensive pendant la campagne électorale en accusant des personnalités de l'opposition de corruption ou de trahison (Malawi et Zambie). Tous ces processus contaminent le développement d'un système électoral viable, désarment l'opposition et démontrent que les dirigeants qui rejettent l'idée que leur pouvoir est limité trouveront diverses façons de circonscrire la démocratie en fonction de leurs besoins.

La corruption a bien sûr poussé les titulaires à utiliser des fonds publics pour garantir leur réélection. Les élections coûtent cher et mener une campagne nécessite qu'un candidat ait accès à des fonds. Ce n'est pas particulier à l'Afrique, mais le contexte signifie que diverses pratiques abusives semblent courantes lors des élections à travers le continent. L'exploitation des ressources de l'État pour d'autres activités pendant la campagne électorale, telles que l'utilisation de véhicules gouvernementaux pour transporter des candidats et des militants du parti, le détournement de matériel de bureau appartenant à l'État et la monopolisation effective des médias publics sont toutes des pratiques familières. D'autres façons dont l'argent joue un rôle dans les élections consistent à corrompre directement les électeurs ; dans certains pays, il est assez courant que les fonds soient utilisés pour acheter des votes. Cela peut se faire par la distribution directe d'espèces sonnantes et trébuchantes ou d'autres types de compensation. La diffusion de T-shirts, de petites quantités de bétail et d'autres faveurs aide à sécuriser les votes, en particulier dans les zones rurales.

Les techniques alternatives que les élites en place peuvent utiliser pour générer des fonds pour soutenir leur campagne électorale consistent à faire appel à des hommes d'affaires ou à d'autres citoyens éminents pour des « prêts », dans l'espoir que s'ils sont élus, les faveurs devront être rendues. Lors des élections présidentielles au Ghana en 1992, au Cameroun en 1997 et au Bénin en 2011, il a été rapporté que les candidats étaient soutenus par des groupes d'hommes d'affaires qui ont fourni des contributions substantielles pour financer les campagnes électorales. Après l'élection, ces mêmes donateurs ont par coïncidence bénéficié des politiques gouvernementales. Ailleurs, les bailleurs de fonds peuvent proposer des individus pour superviser certains bureaux gouvernementaux à travers lesquels les avantages sont censés s'accumuler. Les ministères du commerce, de l'agriculture et de la santé, ainsi que des douanes et de l'accise, sont particulièrement vulnérables à ce type de dynamique, mais étant donné que tous les ministères d'État ont tendance à impliquer des marchés publics importants, une prolifération de « soumissionnaires » peut se produire. Au-delà de la corruption évidente qui se produira alors, l'ensemble du processus peut être profondément problématique pour la gouvernance étant donné que la nomination d'individus à des postes de direction dans l'appareil d'État peut alors être basée sur la volonté de jouer le jeu et non sur la compétence.

L'effet global des pratiques susmentionnées se traduit par une arène politique injuste en matière d'élections. En cas de succès, les acteurs impliqués dans de telles magouilles n'ont pas besoin de recourir à la violence ou à la fraude électorale ouverte pour rester au pouvoir. Au lieu de cela, les règles du jeu inégales rendent profondément problématique

aux autres partis politiques de concourir sur un pied d'égalité. Ici, l'abus de l'État par le titulaire produit de telles inégalités en matière d'accès aux ressources, aux médias et aux institutions de l'État que la capacité de l'opposition à s'organiser et à se présenter aux fonctions publiques est gravement compromise. L'accès aux institutions de l'État est considéré comme important car un terrain de jeu biaisé est créé lorsque les titulaires contrôlent le pouvoir judiciaire, les autorités électorales, les systèmes électoraux et d'autres arbitres indépendants par le déploiement, la corruption et l'intimidation, ou le refus d'envisager les réformes nécessaires. Ce sont ces institutions qui doivent garantir la responsabilité et agir comme des arbitres impartiaux dans le jeu politique.

Il n'est donc pas surprenant que les partis dominants en place gagnent de manière récurrente, car leurs avantages faussent de manière flagrante le terrain électoral en leur faveur. Ces disparités sont activement encouragées et encouragées par le parti au pouvoir comme moyen de s'assurer le pouvoir dans un cadre constitutionnel qui exige le multipartisme comme principe organisateur. Les effets de ces pratiques sur la croissance et le renforcement de la démocratie peuvent être profonds. Les candidats peuvent ne pas être élus sur la base de leurs compétences ou de leur vision du développement pour le pays, mais plutôt sur la somme d'argent dépensée, en particulier si cela est ensuite lié à la politique identitaire. Dans de tels cas, ce sont les organes gouvernementaux et autres institutions dont l'incapacité à garantir une élection propre sape les structures de gouvernance dans leur ensemble. Cela contribue davantage à la mauvaise gouvernance et à la sous-performance de l'État.

Il est évident que le comportement des acteurs politiques dans certaines parties de l'Afrique annule le potentiel d'un mouvement vers une gouvernance transformée qui pourrait profiter aux masses. En préservant des processus électoraux corrompus, ils affaiblissent la possibilité de changement en s'assurant que leur gouvernement individuel et les réseaux patron-client qui sous-tendent leurs positions perdurent. Une autre façon dont cela peut contribuer à saper la démocratie est que la chicanerie politique des élites peut stimuler les tensions sociétales (souvent exprimées à travers l'identité) qui sont ensuite rejetées à la face de l'opposition comme la « preuve » que le multipartisme n'est pas adapté à l'Afrique. condition et ne fait qu'engendrer le tribalisme, les conflits interreligieux et exacerber les tensions régionales. Toutes ces pathologies ont été utilisées par divers dirigeants africains à un moment ou à un autre pour affirmer que la démocratie libérale ne peut pas fonctionner dans

Afrique. L'Ougandais Yoweri Museveni est peut-être le représentant contemporain le plus célèbre de cette thèse, qui bien sûr légitime ensuite commodément le fait qu'il est au pouvoir depuis 1986. Dans des pays où les tensions sociétales sont fortes et la violence politique jamais loin, une version africanisée de l'après-midi nous, le déluge peut (peut-être à juste titre) paraître convaincant.

Preuve de progrès

Bien que de multiples défis à la démocratie multipartite existent en Afrique, il est cependant clair qu'au fil du temps, il a été possible de demander des comptes à l'autorité et que, en général, les politiques africaines ont connu une amélioration relative depuis le début de la démocratisation. Le fait que les élections multipartites aient établi une norme de remplacement pacifique des dirigeants politiques n'est pas le moindre. Cela a été significatif, car, bien qu'il y ait des exceptions, les types de régimes de longue durée qui sont restés interminablement au pouvoir ont diminué en nombre. Auparavant, un coup d'État était peut-être le seul moyen de renverser un titulaire. Cependant, maintenant s'est ouvert un espace politique qui permet l'alternance du pouvoir sans violence. Le fait que le leadership de l'État puisse prendre fin par des moyens démocratiques et en raison de l'exercice de la voix du public, plutôt que par les actions de l'armée, est une avancée substantielle par rapport aux schémas antérieurs.

Certes, si les résultats de la pléthore d'élections ne sont pas uniformes sur tout le continent, les conséquences des élections multipartites ont néanmoins porté leurs fruits en affrontant et, dans divers cas, en mettant fin aux types de régimes ouvertement autoritaires qui existaient auparavant. Outre les résultats immédiats des élections multipartites, le résultat le plus important se trouve peut-être dans les changements progressifs qui se sont produits dans la culture politique de divers pays qui ont connu la tenue d'élections sur une période donnée. Certes, la pratique de la démocratie en Afrique n'est pas parfaite (et où est-elle parfaite ?) mais la plupart des États africains fonctionnent aujourd'hui beaucoup plus ouvertement que ceux d'avant les années 1990.

L'institutionnalisation des systèmes électoraux s'est accompagnée d'une libéralisation croissante des médias, d'un développement des organisations civiques et de la

développement de la politique concurrentielle. Les citoyens des pays qui ont connu de tels changements sont moins susceptibles de tolérer l'autocratie et plus enclins à demander des comptes aux responsables. À cet égard, il est important de noter que l'adoption de ces éthiques ne peut pas être facilement annulée et, à long terme, la pression pour que ces principes soient réalisés peut être le stimulant d'une réforme plus profonde. En d'autres termes, les élections n'ont pas besoin d'être parfaitement libres et équitables pour avoir des propriétés démocratisantes ; la simple tenue d'élections peut encourager une prise de conscience démocratique et un enhardissement progressif de la pensée et du discours avec le contrôle des élites politiques. Des rencontres démocratiques répétées par le biais d'élections renforcent le processus d'apprentissage démocratique. Bien sûr, dans certains pays, cela est fragile et les pratiques patron-client destructrices n'ont pas été éradiquées. Cependant, l'arène politique relativement ouverte qui encourage les élections, l'opposition et les débats publics génère également des perspectives de développement des valeurs démocratiques.

Commentaires finaux

Lorsque des gouvernements ont été élus, ils ont été confrontés aux mêmes problèmes d'inégalité des termes de l'échange, de dettes extérieures, de systèmes agricoles délabrés, de dépendance à l'égard d'une gamme limitée de cultures d'exportation ou de minéraux, de pauvreté pour la majorité, de systèmes bureaucratiques inefficaces, de corruption et de systèmes politiques fondés sur le clientélisme. Les démocraties africaines sont donc distinctes en ce sens que, malgré tous les nombreux obstacles, beaucoup ont réussi à faire des progrès importants vers l'instauration de structures multipartites relativement stables et responsables. Si les chiffres de Freedom House peuvent sembler décourageants, il faut rappeler qu'environ un quart des États africains sont désormais « libres ». C'est-à-dire qu'une fraction substantielle du continent se démocratise, bien qu'inégalement. Malgré la myriade de problèmes, certaines parties du continent démontrent que même les pays les plus sous-développés et les plus fragiles ne doivent pas nécessairement endurer un régime autocratique sans

À l'avenir, il est fort probable que la politique africaine continuera d'être mitigée en termes de qualité de gouvernance et de niveaux de démocratie. Compte tenu de la taille du continent, il fallait s'y attendre et il n'y a pas qu'une seule Afrique. Néanmoins, même ici, des bouleversements peuvent se produire et se produisent. Bien que le printemps arabe ne se soit pas concrétisé en Afrique, des despotes complaisants comme Blaise Compaoré au Burkina Faso et Yahya Jammeh au

La Gambie a été remplacée ces derniers temps (après vingt-sept et vingt-trois ans de dictatures personnelles, respectivement). Ailleurs, il y a eu des cas de réaction publique généralisée contre des dirigeants qui ont cherché à rester au pouvoir, comme Frederick Chiluba de Zambie et Bakili Muluzi du Malawi. Tous deux ont essayé de changer la constitution pour se permettre de rester au pouvoir; tous deux ont échoué dans leurs efforts lorsque les citoyens se sont levés et ont protesté. Le bouleversement en cours au Burundi a été déclenché par la tentative réussie de Pierre Nkurunziza de prolonger son mandat. Enfin, au moment où ce livre s'écrivait, pour la première fois dans l'histoire africaine, une contestation judiciaire de l'opposition contre une élection présidentielle a abouti, lorsque la Cour suprême a déclaré nulles et non avenues les élections présidentielles de 2017 au K. Dans tous les cas, la réaction du public n'a pas été intimidée par les autorités, ce qui aurait surtout été le cas avant les années 1990. De toute évidence, quelque chose a changé. À une époque d'amélioration des communications et d'accès accru à l'information, les impulsions démocratiques et l'exigence de responsabilité sont susceptibles de se développer davantage. Les jeunes (l'Afrique a la population la plus jeune du monde, avec 200 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans) sont de plus en plus connectés. L'époque des Idi Amins, des Mobutu Sese Seko et des Charles Taylor est largement révolue.

Chapitre 9

Les relations internationales de l'Afrique

Malgré le mythe de la marginalité et de l'inutilité, l'Afrique a toujours joué un rôle important, souvent vital, dans la politique internationale. La traite des esclaves, la « ruée vers l'Afrique » et la période coloniale qui a suivi, les guerres par procuration de la guerre froide et l'importance croissante des ressources naturelles du continent démontrent à quel point l'Afrique a été importante pour l'économie politique mondiale au sens large. Il y a eu un flux constant d'idées, de biens matériels et de contacts politiques entre l'Afrique, l'Europe et l'Asie depuis les temps anciens. En effet, les liens politiques et économiques extra-africains du continent étaient mûrs bien avant que les Européens ne commencent à « découvrir » l'Afrique. Le continent n'a jamais été un spectateur passif, dépourvu de libre arbitre et mis à exécution. Au contraire, un aspect intrigant de l'engagement du continent dans les processus mondiaux est la manière dont les individus ou les groupes ont profité de la situation de dépendance vis-à-vis des ressources extérieures, utilisant tactiquement ces relations pour leurs propres intérêts, principalement en s'appropriant les ressources et l'autorité.

Avant le colonialisme, ce rôle d'extraversion était joué par les Africains qui profitaient de la traite des esclaves et qui se livraient à d'autres formes de commerce avec les Européens et les Arabes. Pendant le colonialisme, des intermédiaires opéraient au sein des sociétés africaines pour faciliter l'exploitation du continent au profit des puissances coloniales. Qu'il s'agisse de chefs locaux, de compradors faisant le lien entre le commerce africain et les firmes étrangères ou de fonctionnaires coloniaux, tous ont agi pour faciliter l'assujettissement de leur pays. A l'indépendance, de nouveaux rôles se sont développés qui ont été en fait la continuation de ces tendances. Amilcar Cabral, le grand intellectuel bissau-guinéen et combattant de la liberté, a noté cette tendance :

Pour conserver le pouvoir que lui remet la libération nationale, la petite bourgeoisie n'a qu'une voie : laisser libre cours à ses tendances naturelles à s'embourgeoiser, permettre le développement d'une bourgeoisie bureaucratique et intermédiaire dans le cycle marchand, afin de se transformer en une pseudo-bourgeoisie nationale.

Cabral a fait valoir que ce n'est que si cette nouvelle élite possédait une conscience idéologique suffisante pour se suicider en tant que classe et s'identifier à la population au sens large que le néocolonialisme serait évité. Cependant, comme cela est évident, les élites dirigeantes à travers le continent ont profité de leur dépendance, la transformant en une ressource pour elles-mêmes et leurs cliques. Des exemples classiques seraient la recherche de rente, l'appropriation de l'aide au développement, l'exploitation du soutien à la démocratisation par l'Occident pour leurs propres gains et, plus récemment, le positionnement en tant qu'alliés dans l'effort mondial de lutte contre le terrorisme. Dans tous ces exemples, les dirigeants africains se sont montrés remarquablement habiles à exploiter les facteurs externes et la relation du continent au système mondial.

Certes, les structures politiques et économiques introduites par le colonialisme européen ont positionné l'Afrique d'une certaine manière, restructurant les systèmes domestiques et plaçant le continent dans une situation de dépendance structurelle à l'échelle mondiale. À l'indépendance, cela a été hérité par les États nouvellement indépendants et poursuivi par les élites politiques qui gouvernaient les nouveaux pays. Très peu ont fait des efforts sérieux pour s'attaquer aux structures de la dépendance. La position de dépendance des États africains dans le système mondial est à la fois objective et subjective. Elle est objective dans le sens où les processus historiques ont établi le continent dans la division mondiale du travail en tant qu'exportateur de matières premières et importateur de produits finis, ce qui a eu un impact désastreux sur le progrès du continent. Elle est subjective dans le sens où globalement, les dirigeants africains n'ont pas recherché une véritable indépendance. La manière dont leurs pays sont dépendants, même si cela nuit à leurs citoyens et reproduit la dépendance, profite aux élites politiques et économiques. L'incitation intrinsèque est donc de maintenir la position de dépendance qui soutient l'afflux de ressources et de pouvoir accordé aux titulaires, mais avec très peu de progrès en termes de développement ou de maturité politique.

Bon nombre de ces tendances découlent de la nature du système patron-client qui caractérise une grande partie de la pratique politique en Afrique. Le type de gouvernance en

de grandes parties du continent et comment il se combine avec les processus externes est essentiel pour comprendre si nous voulons comprendre les pratiques diplomatiques, les interactions mondiales et les relations internationales de l'Afrique. De nombreux États africains ne possèdent qu'un quasi-État - alors qu'ils bénéficient de la reconnaissance et du soutien du système international des États, beaucoup sont incapables de subvenir à leurs besoins en interne et pratiquent des formes de gouvernance néo-patrimoniales contraires au développement à grande échelle. En bref, l'indépendance africaine a vu un régime international de souveraineté juridique incorporant (puis maintenant) des États faibles qui manquaient de souveraineté empirique et qui n'auraient presque certainement pas survécu aux périodes historiques précédentes. Les effets de la guerre froide sur la stimulation de ce milieu ne peuvent être sous-estimés. La réponse des élites africaines présidant de telles entités a été de poursuivre une politique d'extraversion - l'utilisation de ressources externes et d'un soutien politique pour maintenir le pouvoir et soutenir leurs réseaux de clientélisme.

La reconnaissance du statut souverain de nombreuses formations étatiques africaines, aussi dysfonctionnelles et fictives soient-elles, a permis et même encouragé la situation actuelle dans laquelle de nombreux citoyens africains sont matériellement plus mal lotis qu'ils ne l'étaient sous le colonialisme. Prendre le contrôle d'un État africain fournit immédiatement la reconnaissance et le prestige du monde extérieur et fournit un soutien diplomatique extérieur et un accès à l'aide. Cela lubrifie ensuite davantage les réseaux de favoritisme sur lesquels repose l'État. En outre, l'entrée en fonction conduit automatiquement à l'adhésion à un club d'élite de dirigeants africains qui, comme cela a été démontré à maintes reprises, s'unissent pour se soutenir mutuellement et se protéger contre les menaces extérieures et, malheureusement, contre l'opposition nationale à leur régime. Une telle reconnaissance, qu'elle soit externe ou intra-africaine, est basée sur un concept de souveraineté qui accorde des opportunités aux dirigeants même des États les plus dysfonctionnels et les plus faibles. L'utilisation et l'abus de la notion de souveraineté permettent également à un assortiment d'acteurs non africains de construire avec succès des alliances commerciales et militaires avec des chefs d'État et leurs courtisans ainsi qu'avec des sociétés privées.

De nombreuses élites étatiques en Afrique ont utilisé le manteau de la souveraineté non pas pour promouvoir le bien collectif mais pour renforcer leurs propres réseaux de clientélisme et pour affaiblir ceux de challengers potentiels. Le système international est

complice de cette mascarade. La malgouvernance est favorisée, voire perpétuée, sur le continent par les doctrines de souveraineté et de non-ingérence, et ce n'est pas un hasard si les élites africaines comptent parmi les plus fervents défenseurs de ces principes. Cela reste le cas, malgré la prétention ostensible de l'UA de fournir une marge d'intervention accrue.

Même les agences internationales prétendument omnipotentes telles que le FMI et la Banque mondiale n'ont pas réussi à obtenir des résultats significatifs dans la plupart des pays africains vis-à-vis de leurs projets de réforme, car les gouvernements africains se sont battus bec et ongles pour protéger leurs positions. La subversion a conduit à une réforme partielle où il existe des écarts considérables entre les engagements déclarés et réels de réforme. En effet, les réformes soutenues par les donateurs contiennent des mesures qui réduiraient considérablement les possibilités de manipulation informelle des ressources économiques, de recherche de rente et la capacité de favoriser les clients par les acteurs étatiques. Ainsi, ce qui se produit est le syndrome de réforme partielle où les administrations bénéficiaires de l'aide manipulent le processus de réforme afin de protéger leurs bases patron-client. Une réforme partielle permet aux élites africaines de se présenter comme des « partenaires responsables » et, ce faisant, a stimulé l'augmentation des flux d'aide. Cependant, le financement des donateurs peut améliorer l'accès à l'éducation et à la santé. L'aléa moral apparaît lorsque le comportement indésirable des élites de l'État risque d'être stimulé - même involontairement - parce que les élites savent que leurs erreurs ou comportements inappropriés tels que la corruption, les dépenses militaires excessives, etc. seront couverts par les efforts ambigus des organisations internationales et organisation non gouvernementale. De même, le projet de transformer la politique autoritaire de l'Afrique en démocraties viables est largement au point mort – et dans de nombreux cas, les donateurs ne semblent pas trop s'en soucier.

Implications pour les relations internationales de l'Afrique

Au fur et à mesure que les processus décrits précédemment se sont déroulés depuis l'indépendance, de nombreux États africains ont de plus en plus succombé à des modes de gouvernance où les élites (invariablement en alliance avec des partenaires non africains) ont effectivement sapé les structures formelles et institutionnalisées de leurs propres États. Ce processus impliquait à la fois des éléments internes et internationaux. L'informalisation des processus politiques et institutionnels s'est traduite par

la multiplication des marchés informels, les stratégies de survie populaires (de plus en plus opérationnalisées par l'émigration), les formes de privatisation qui dépendent du patronage et de la générosité de divers acteurs mondiaux et, dans certains cas extrêmes, la criminalisation de l'État lui-même. Souvent, un tel « recul de l'État » est allé de pair avec les restrictions à la privatisation des institutions financières internationales, bien que ces résultats soient sans aucun doute très différents de ce que la communauté des donateurs avait envisagé lorsqu'elle a promu la libéralisation comme moyen de « libérer le marché ».

Des relations internationales d'États douteux à travers l'Afrique sont d'une importance capitale pour toute discussion sur les interactions du continent avec le monde. En fait, alors que le modèle d'État dérivé (et approuvé) de l'Occident s'effondre de plus en plus, les Africains, à travers une dialectique de pressions structurelles et leur propre agence politique, ont continuellement interagi avec le monde d'une manière qui s'adapte aux idées de progrès et d'ordre personnels et communautaires. . Bien que ces concepts soient définis d'une manière qui ne résonne pas nécessairement avec les approches libérales dominantes, ils représentent néanmoins l'agence africaine : ce sont des réponses rationnelles et prudentes à l'irresponsabilité des élites du continent et à la pression exercée sur l'Afrique par les pressions mondiales. Les entreprises privées (et parfois publiques), les communautés diasporiques, les sportifs, la collaboration musicale et les réseaux criminels fleurissent tous à côté, avec et « sous » les interactions d'État à État plus facilement observables qui constituent les relations internationales de l'Afrique. .

Intérêts, anciens et nouveaux

Actuellement, l'Afrique est de plus en plus importante dans les relations internationales et suscite de plus en plus l'intérêt d'un large éventail d'acteurs à une échelle peut-être jamais vue depuis le premier Scramble for Africa. La montée de la Chine en Afrique a particulièrement attiré l'attention de beaucoup, mais d'autres puissances émergentes telles que l'Inde, le Brésil, la Russie, la Turquie, etc. se sont toutes implantées en Afrique au cours des deux dernières décennies de manière majeure ; La Chine est désormais le premier partenaire commercial de l'Afrique. Une critique généralisée de cette évolution est que ces pays ne s'efforcent pas particulièrement de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme. Bien que cela puisse être le cas, il serait erroné de qualifier l'Occident de vertueux à cet égard. La politique occidentale

continent a été et reste incroyablement cynique et les appels à la démocratie sont généralement dirigés contre les dirigeants qui ne respectent pas la ligne ou qui commencent à devenir un handicap pour les intérêts occidentaux.

Étonnamment, les États-Unis n'ont pas une présence particulièrement forte en Afrique. Pendant de nombreuses années, les États-Unis n'ont perçu que peu ou pas d'intérêts stratégiques ou économiques directs en Afrique, et l'engagement avec la région a été largement défini par la logique de la guerre froide.

Après le 11 septembre, la politique américaine a été de plus en plus sécurisée et une grande partie de l'implication de Washington en Afrique est liée à la lutte contre le terrorisme. La formation en 2007 sous l'administration George W. Bush du Commandement des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) a illustré cette orientation. Bien qu'il s'agisse principalement d'une décision bureaucratique visant à mieux coordonner les activités militaires américaines en Afrique, elle a suscité d'énormes soupçons. L'élection de Barack Obama n'a pas changé les choses de manière substantielle. L'engagement d'Obama avec l'Afrique a été dominé par une augmentation perçue des activités terroristes en Afrique, traitant de l'engagement dramatique de la Chine (et d'autres) avec le continent et du pétrole africain. Ce dernier est cependant rapidement devenu moins important car les développements de la production de gaz de schiste et d'autres sources d'énergie ont agi comme un choc d'approvisionnement qui a transformé le marché de l'énergie et conduit à un effondrement des importations américaines de pétrole africain. Il s'agit d'un revirement remarquable qui ne manquera pas d'avoir de profondes implications pour les intérêts américains en Afrique. Le continent n'était en aucun cas une priorité. Il a fallu neuf mois pour qu'un ambassadeur américain auprès de l'UA soit en poste, et une stratégie envers l'Afrique n'a été publiée qu'en juin 2012 (Obama a pris le pouvoir en janvier 2009). Obama ne s'est rendu que rarement en Afrique, avec de brèves visites en Égypte et au Ghana au cours de sa première année au pouvoir (cette dernière visite a duré moins de vingt-quatre heures). Obama n'a en fait visité le pays natal de son père, le Kenya, qu'à la mi-2015, six ans après être devenu président ([Figure 8](#)). En revanche, en mai 2011, il a visité Moneygall en Irlande, le lieu de naissance de son arrière-arrière-arrière-grand-père du côté de sa mère. Quant à Donald Trump, l'intérêt pour l'Afrique est minime et ses tweets sur le continent l'ont généralement rejeté comme une affaire désespérée en proie à la corruption et au crime - ou pire.



8. Obama en visite en Afrique.

S'agissant d'un ensemble de relations un peu plus volontaristes, de toutes les anciennes puissances coloniales, seule la France a activement conservé de forts intérêts directs en Afrique. Dans le même temps, cependant, Paris a toléré des niveaux très élevés de corruption et de mauvaise gestion parmi ses alliés en Afrique. De manière unique, il existe un véritable néologisme pour le rôle de la France en Afrique : *Françafrique*. Ce terme était à l'origine une expression positive, élaborée par le président Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire, désignant les liens historiquement étroits de la France avec l'Afrique. Cependant, le terme dans l'usage contemporain a des connotations très négatives et néocoloniales et rend compte d'un monde très trouble qui relie les « grands hommes » africains aux élites politiques et commerciales françaises, avec des liens personnels directs alimentant diverses transactions. La France maintient des bases militaires en Afrique et est intervenue militairement à plusieurs reprises dans la politique africaine, généralement pour soutenir un titulaire pro-français ou pour faciliter la destitution d'un président qui n'a pas accordé une attention suffisante aux exigences françaises. À leur tour, les partis politiques français ont reçu des dons d'Africains corrompus.

dirigeants, et les entreprises françaises (en particulier dans l'industrie pétrolière) bénéficient de privilèges extraordinaires. Pour la France, l'Afrique est un ticket pour le statut de puissance mondiale et un allié pour bloquer l'expansionnisme mondial des Anglais et des Anglo-Saxons. Cela a conduit à la débâcle du Rwanda où la France a fini par soutenir ceux qui avaient commis le génocide. L'Afrique est un allié pour obtenir des votes à l'ONU pour les positions françaises ; L'engagement de la France en Afrique et son rôle là-bas renforcent ses prétentions à être l'égale des autres grandes puissances européennes et mondiales. En bref, la France a pu conserver quelques lambeaux de son ancien empire, en particulier en Afrique, principalement en jouant une forme remaniée de gouvernement indirect, seulement consciente de certaines des sensibilités de l'indépendance africaine.

Pour le Royaume-Uni, bien qu'il ait une longue histoire coloniale, les politiques britanniques envers l'Afrique n'ont pas été une priorité. Le véritable objectif de la politique étrangère britannique a toujours été les relations entre le Royaume-Uni et les États-Unis (et peut-être l'UE). Depuis que l'indépendance a été accordée à ses colonies africaines, chaque gouvernement britannique a généralement considéré l'Afrique comme une source d'ennuis ou un problème à résoudre, l'Afrique n'apparaissant que temporairement dans les priorités diplomatiques. Celles-ci incluraient, entre autres, la Rhodésie (1965-1980) et le problème des « parents et amis » ; le Biafra (1967-1970) et la cohésion du Nigéria ; l'Afrique du Sud dans les années 1980 et la défense de l'État d'apartheid ; le Zimbabwe dans les années 2000 et la réponse aux « réformes agraires » de Robert Mugabe ; et, en 2005, la présidence britannique du G-8 et de l'Union européenne et tout le moment « Abolissons la pauvreté ». Celles-ci se sont toutes révélées finalement plutôt transitoires. De plus, sous le Labour, le Department for International Development (DfID) a été créé, qui est rapidement devenu central dans la relation britannique avec l'Afrique. L'objectif de dépenses de 0,7 % du PIB a été adopté et est désormais au cœur des relations anglo-africaines. Par conséquent, l'Afrique a été pratiquement confiée au DfID en termes de politique. Le DfID dispose d'énormes ressources et d'une augmentation annuelle garantie de son budget, tandis que le ministère des Affaires étrangères fait face à des réductions continues. En général, les personnes dont le travail principal est de surveiller et d'analyser les intérêts nationaux britanniques ne dirigent pas de missions diplomatiques britanniques en Afrique. Au contraire, le Royaume-Uni est largement représenté par des fonctionnaires principalement concernés par l'envoi de l'aide à l'Afrique. Alors que, de toute évidence, diverses élites africaines apprécient de telles largesses, le signal envoyé par Londres actuellement est que

L'Afrique est considérée à Londres comme un lieu dépendant de l'aide, plutôt que quelque chose qui se rapproche de l'égalité.

Cette dernière tendance nous amène à la question de l'aide dans les relations internationales du continent. À la fin des années 1970, de nombreuses économies africaines étaient en crise. Le monde avait connu une forte augmentation des prix du pétrole, une augmentation des taux d'intérêt mondiaux, une récession mondiale et une baisse des prix des autres matières premières. Ces facteurs, associés au gaspillage, à la corruption, à la mauvaise gestion et aux énormes prêts accumulés lorsque les prix des matières premières étaient élevés, signifiaient qu'en 1970, la dette de l'Afrique subsaharienne était de 9 milliards de dollars, en 1978, elle a atteint 60 milliards de dollars. En réponse, la Banque mondiale a identifié le problème clé comme étant l'État postcolonial, et la solution était moins d'État et plus de marché. Le contexte mondial du Thatcherisme et de la réaganomie a joué un rôle déterminant dans l'introduction par les institutions financières internationales de « programmes d'ajustement structurel » (PAS), un terme générique utilisé pour décrire un ensemble de mesures que le FMI, la Banque mondiale et les différents donateurs occidentaux ont imposé aux pays en développement. des pays. En termes simples, les pays bénéficiaires devaient accepter diverses politiques avant de se voir accorder des prêts pour financer le déficit de leur balance des paiements et/ou financer de nouveaux projets pour un développement économique ou social plus poussé. Celles-ci étaient connues sous le nom de « conditionnalités » et reposaient essentiellement sur cinq ingrédients : la promotion d'une croissance tournée vers l'extérieur ; l'expansion du secteur privé comme moteur du processus de croissance ; la suppression des barrières aux flux internationaux de capitaux ; diminuer le rôle de l'État ; et la déréglementation et la restructuration du marché du travail national.

Cette imposition de stratégies de croissance tirées par les exportations pour résoudre la crise de la dette s'est avérée problématique en raison des problèmes de prix des produits de base, notamment que de nombreux producteurs africains ont considérablement augmenté leur production, pour ensuite voir les recettes en devises chuter à mesure que les termes de l'échange se détérioraient et qu'une surproduction de marchandises a inondé le marché. Les effets sociaux des PAS ont été désastreux : les revenus moyens ont chuté de 20 % au cours des années 1980, le chômage déclaré a quadruplé pour atteindre une centaine de millions, les investissements en Afrique sont tombés à des niveaux inférieurs à ceux de 1970 et la part de l'Afrique sur les marchés mondiaux a diminué de moitié. Une étude réalisée par la Banque mondiale elle-même en 2000 a conclu que « la croissance du revenu par habitant pour un pays en développement typique au cours des années 1980 et 1990 était nulle » ; et, en 2000, le Joint Economic

Comité du Congrès américain a constaté un taux d'échec de 73 % pour tous les projets parrainés par la Banque mondiale en Afrique.

Les PAS ont été fortement critiqués, et par la suite les pays en développement à partir de 1999 ont été encouragés par la Banque mondiale à élaborer à la place des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Le FMI a à son tour remplacé sa Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), essentiellement conforme au DSRP.

Les DSRP sont destinés à être la base de toute l'aide étrangère aux pays pauvres et tous les pays sont tenus de produire un DSRP comme base pour les prêts concessionnels du FMI ou de la Banque. Bien que présentés comme qualitativement différents des PAS, peu de choses ont changé en termes de style de négociation du Fonds et de la Banque : les négociations de prêt sont menées à huis clos, sans divulgation, sans implication du public et sans surveillance. Alors que le FMI s'est engagé dans le processus de rationalisation de la conditionnalité (et la Banque mondiale prétend le faire aussi, officieusement), il y a peu de preuves à ce jour que la liberté de choix des pays emprunteurs ait augmenté. De plus, le cadre macro-économique est encore essentiellement néo-libéral et les mêmes économistes (de la même école d'économie) dominant. Bien sûr, la question de savoir si les pays africains devraient être tenus de rembourser la dette contractée par des régimes non démocratiques et quand les prêteurs connaissaient la nature des gouvernements auxquels ils prêtaient est un point discutable.

Cette dernière question nous amène à un état de fait assez remarquable. Loin de l'image populaire d'un continent suppliant l'Occident bienveillant, l'Afrique est en fait un créancier mondial net d'environ 41 milliards de dollars par an. Un rapport publié en 2017 par Global Justice Now a estimé que le montant total entrant en Afrique subsaharienne était de 161,6 milliards de dollars, tandis que le montant total sortant était de 202,9 milliards de dollars. Ces drainages comprenaient des remboursements de dettes par les gouvernements et le secteur privé (18 milliards de dollars par an, tandis que l'aide entrante était de 19,7 milliards de dollars), les bénéfices des sociétés multinationales (32,4 milliards de dollars), l'effet de «fuite des cerveaux», l'exploitation forestière illégale, la pêche et le braconnage, et divers coûts associés au changement climatique. Les sorties financières illicites telles que les entreprises déclarant de manière erronée la valeur des importations et des exportations ont totalisé environ 67,6 milliards de dollars. Si la méthodologie du pillage colonial a peut-être changé, son caractère essentiel reste le même.

Unité africaine

L'aspiration à l'unité africaine existe depuis longtemps et est capturée dans le concept de panafricanisme. Il s'agit d'une tradition politique, culturelle et intellectuelle qui considère l'Afrique, les Africains et les descendants d'Africains comme une unité. L'objectif a toujours été la régénération et l'unification de l'Afrique et repose sur l'idée que l'Afrique ne peut être libre et une puissance politique dans le monde que si elle est unie. Le panafricanisme a été conçu par des personnes d'ascendance africaine dans les Caraïbes et aux États-Unis, et remonte au XVIII^e siècle, développé en réponse à leur aliénation et à leur perte d'identité par l'esclavage et leurs expériences quotidiennes du racisme dans le Nouveau Monde.

Alors que l'Afrique était sur le point de s'engager sur la voie de l'indépendance, la figure de Kwame Nkrumah a émergé pour devenir la voix et la force organisatrice du panafricanisme. À la fin des années 1940 et 1950, Nkrumah a promu l'idée d'une fédération ouest-africaine indépendante comme premier pas vers les États-Unis d'Afrique. Fondamentalement, en mars 1957, il devint le chef de l'État nouvellement indépendant du Ghana ([Figure 9](#)), et l'une de ses premières pensées fut d'utiliser sa nouvelle position pour travailler à l'unification du continent. La question clé à cette époque était de savoir si les territoires coloniaux africains devaient rechercher l'unité continentale ou, plutôt, une indépendance nationale discrète. De manière générale, les anciennes colonies françaises et les dirigeants conservateurs d'ailleurs étaient beaucoup moins enclins à l'idée d'unité, préférant conserver leurs liens avec les puissances coloniales. Après moult débats et intrigues, à la place des États-Unis d'Afrique rêvés par Nkrumah, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) voit le jour le 25 mai 1963, avec un siège à Addis-Abeba. La charte de l'OUA était essentiellement fonctionnelle et reflétait un compromis entre le concept d'une association lâche d'États et l'idée fédérale d'une Afrique unie. Par la suite, l'OUA était un ensemble inefficace d'États-nations, principalement axés sur la défense de la souveraineté nouvellement acquise de l'Afrique. Il a rapidement dégénéré en un club où les présidents africains se regroupent, perdant une grande partie de sa crédibilité. Bien que l'OUA ait retenu dans sa constitution l'idéal du panafricanisme, dans la pratique celui-ci est resté un projet moribond et oublié.



9. Kwame Nkrumah aux célébrations de l'indépendance du Ghana.

L'Union africaine (UA) a été créée en 2002 pour succéder à l'OUA ([Figure 10](#)). L'objectif de l'UA est de promouvoir l'intégration et le développement du continent, ainsi que la paix, la sécurité et la stabilité. Contrairement à l'OUA, l'UA a été très proactive dans la recherche de résolution des conflits et est passée d'une position de non-ingérence à une position de non-indifférence face à la violation des droits de l'homme. Bien que la souveraineté reste hautement respectée, l'UA est sans doute moins un club de vieux garçons et a parfois adopté une position ferme contre les coups d'État militaires (désormais interdits par la charte de l'UA) et certaines violations des droits. Cependant, il va de soi que les organisations ne sont aussi fortes que leurs membres, et malgré les bonnes intentions de l'UA, elle reste aveuglée par le comportement et l'attitude de ses membres constitutifs. Peut-être le plus cyniquement, les membres de l'UA ne croient pas en leur propre organisation, refusant de payer leurs cotisations, et paralysant ainsi l'efficacité de l'UA, laissant l'UA dépendante de

donateurs. De manière emblématique, lorsque les Chinois ont construit le siège de l'UA à 200 millions de dollars à Addis-Abeba en 2012, cela a été célébré comme une nouvelle ère pour l'Afrique, plutôt qu'une source de honte que les plus de cinquante membres de l'organisation ne puissent pas (ou ne veulent pas) payer leur propre siège social. Des révélations ultérieures en 2018 concernant les activités d'espionnage chinoises dans le nouveau bâtiment n'ont fait qu'ajouter à l'embarras.



10. Siège de l'Union africaine, Addis-Abeba.

En s'éloignant du niveau continental, comme on le sait, la carte de l'Afrique est pleine de frontières rectilignes et de frontières plutôt absurdes, résultat principalement de la conférence de Berlin en 1885. Par conséquent, depuis les années 1960, la régionalisation s'est conçu comme un moyen de construire des unités économiques plus rationnelles, avec des marchés plus vastes et des économies d'échelle pour l'investissement et la production. L'intégration régionale s'est alors vue évoluer vers des cadres économiques plus efficaces permettant de corriger certains des aspects négatifs associés au morcellement colonial de la

continent. Le régionalisme en Afrique a donc été poursuivi pour deux raisons principales : renforcer l'unité politique (c'est-à-dire l'agenda panafricain) et la rationalité économique pour favoriser la croissance et le développement. L'objectif a été de maximiser les avantages économiques, politiques, sociaux et culturels internes et externes de l'interaction.

Une caractéristique remarquable du continent est que les pays africains n'échangent pas beaucoup entre eux. Le passage des frontières en Afrique est le plus cher au monde et le coût du transport de marchandises en Afrique est le plus élevé.

De nombreux réseaux de transport africains sont connus pour être gravement sous-entretenus et ralentir ainsi massivement le transport des produits.

Notons ici qu'au cours des années 1970 et 1980, la valeur du parc routier africain s'est détériorée d'environ 45 milliards de dollars alors qu'un investissement de 12 milliards de dollars dans l'entretien aurait évité cela. De même, les réseaux de transport de l'Afrique présentent des géographies coloniales classiques ; la grande majorité des chemins de fer du continent, par exemple, à ce jour encore, vont de l'arrière-pays à la côte. L'extraction reste l'objectif premier de ces routes et le commerce intérieur est une considération secondaire.

Les tentatives antérieures de mise en œuvre de l'intégration des marchés régionaux étaient tournées vers l'intérieur et reposaient généralement sur des politiques d'industrialisation par substitution aux importations, dans lesquelles la production nationale était fortement protégée de la concurrence importée. Bien qu'il y ait eu quelques gains dans le secteur manufacturier, le résultat final a été que de nombreux pays africains dans les années 1980 produisaient des produits coûteux mais inefficaces, qui ne se sont pas avérés remplacer des importations moins chères et plus efficaces. Les années 1980 ont vu un changement de stratégie, avec les PAS et la libéralisation forcée. Cependant, les PAS ont découragé l'intégration des marchés régionaux et ont plutôt encouragé les pays africains à ouvrir unilatéralement leurs marchés au nom de l'efficacité et de la concurrence. Outre la sagesse douteuse de reproduire la dépendance extérieure de l'Afrique, des logiques internes sont intervenues car des régimes qui perdaient déjà des revenus à cause des politiques de libéralisation n'étaient pas d'humeur à mettre en œuvre le libre-échange, même au niveau régional.

Cette résistance se poursuit aujourd'hui et sert à saper une intégration plus profonde. En termes simples, la régionalisation n'a pas de sens dans un contexte néo-

contexte patrimonial. Les frontières représentent des opportunités, et les réglementations douanières, les licences d'importation/exportation, les visas, etc. sont les dispositifs de contrôle gouvernemental et les sources d'extraction des ressources. Un ensemble de règles informelles sur la façon dont on traverse la frontière existe dans la plupart des contextes africains et une partie du jeu est que ces règles peuvent être manipulées par les fonctionnaires pour maintenir leur contrôle et maintenir les capacités de recherche de rente pour le profit personnel et la survie du régime à travers le délivrance de licences d'importation, de permis, etc. L'obtention d'emplois à la frontière dans l'administration publique est une ressource et fait partie du système de clientélisme. De même, les écarts de valeur marchande rendent la contrebande transfrontalière extrêmement rentable. Par exemple, au Togo, le pétrole introduit en contrebande depuis le Nigéria coûte beaucoup moins cher que le pétrole légitime acheté dans les stations-service autorisées du Togo. Le libre-échange tel que proposé par le modèle de régionalisation dominant signifierait que les passeurs et les fonctionnaires disposés à prendre le risque ne seraient plus récompensés, tandis que les prix dans la rue pourraient augmenter, affectant la population. Ainsi, les réseaux existants partagent un fort intérêt pour la préservation de bonnes relations entre États voisins mais aussi pour le maintien des barrières douanières et tarifaires. La manière dont la politique est caractérisée par la politique de clientélisme et l'informalisation émerge ainsi à nouveau et façonne la façon dont l'intégration continentale est affectée. Surmonter cette énigme est extrêmement difficile et sera certainement un défi majeur pour l'ambitieux accord de libre-échange continental africain (AfCFTA), qui a été annoncé en grande pompe en 2018.

Les références

Chapitre 1 : Introduction à l'Afrique et à sa politique

Tim Kelsall, « Vitrites et pièces enfumées : gouvernance et repolitisation de la Tanzanie », *Journal of Modern African Studies*, vol. 40, non. 4, 2002, p. 597–619.

Angus Maddison, *L'économie mondiale : une perspective millénaire*. Paris : Éditions OCDE, 2006, p. 126.

Will Reno, *Corruption et politique d'État en Sierra Leone*. Cambridge : Cambridge University Press, 1995.

Walter Rodney, *Comment l'Europe a sous-développé l'Afrique*. Londres: Bogle L'Ouverture Publications, 1972.

Ricardo Soares de Oliveira, *Pétrole et politique dans le golfe de Guinée*. Londres: Hurt, 2008.

Emmanuel Terray, « Le climatiseur et la véranda », *Afrique plurielle, Afrique actuelle*. Hommage à Georges Balandier. Paris : Karthala, 1986.

Chapitre 2 : Systèmes politiques précoloniaux et colonialisme

Kenneth Good, « Le colonialisme des colons : développement économique et classe Formation », *Journal des études africaines modernes*, vol. 14, non. 4, 1976, p. 597–620.

Adam Hochschild, *King Leopold's Ghost: A Story of Cupidity, Terror and Heroism in Colonial Africa*. Boston, MA: Mariner Books, 1998.

IB Kake, « La traite des esclaves et l'exode de la population de l'Afrique noire vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient », *La traite des esclaves africains du XVe au XIXe siècle*. Paris : UNESCO, 1979, p. 164–74.

Frederick Lugard, *Le double mandat en Afrique tropicale britannique*. Londres: Frank Cass, 1965, p. 94.

Nathan Nunn, « Les effets à long terme de la traite des esclaves en Afrique », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 123, non. 1, 2008, p. 139–76.

Isaac Schapera, *Un manuel de droit et de coutume tswana*. Oxford : Boydell et Brewer, 1994.

Ronald Segal, *Les esclaves noirs de l'islam : une histoire de l'autre diaspora noire d'Afrique*. Londres: Atlantic Books, 2003.

Base de données sur le commerce transatlantique des esclaves, www.slavevoyages.org.

Dorothy White, *L'Afrique noire et De Gaulle : De l'Empire français à l'Indépendance*. University Park, Pennsylvanie : Pennsylvania State Press, 1997, p. 36.

Eric Williams, *Capitalisme et esclavage*. Londres : André Deutsch, 1964.

Chapitre 3 : Le transfert de pouvoir et l'héritage colonial

Annuaire statistique africain, Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement et Commission de l'Union africaine, publié chaque année.

Kwame Nkrumah, Je parle de liberté : une déclaration d'idéologie africaine. New York, NY : Praeger, 1961, p. 117.

Kwame Nkrumah, 'Le néocolonialisme en Afrique', The Africa Reader : Afrique indépendante New York, NY: Vintage Books, 1970, pp. 217–18.

John Saul et Colin Leys, « L'Afrique subsaharienne dans le capitalisme mondial », Revue mensuelle, vol. 51, non. 3, 1999.

Issa Shivji, Accumulation dans une périphérie africaine : une théorie Cadre. Dar es Salaam : Mkuki na Nyota Publishers, 2009, p. 59.

Crawford Young, Idéologie et développement en Afrique. New Haven, Connecticut : Yale University Press, 1982.

Chapitre 4 : La primauté de la politique clientéliste

Wale Adebani et Ebenezer Obadare (eds), *Démocratie et politique prébendale au Nigeria : interprétations critiques*. Basingstoke : Palgrave, 2013.

Bertrand Badie, *L'État importé : l'occidentalisation de l'ordre politique*. Stanford, Californie : Stanford University Press, 2000, p. 19.

Peter Ekeh, « Le colonialisme et les deux publics en Afrique : une théorie Déclaration », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 17, non. 1, 1975, p. 91–112.

Richard Joseph, *Démocratie et politique prébendale au Nigeria : la montée et la chute de la Deuxième République*. Cambridge : Cambridge University Press, 1987.

Ahmadou Kourouma, *En attendant que les bêtes sauvages votent*. Londres : Guillaume Heinemann, 2003, p. 221.

Jean François Médard, « L'État sous-développé en Afrique : politique Clientélisme ou néo-patrimonialisme ? », dans Christopher Clapham (dir.), *Patronage privé et pouvoir public : clientélisme politique et État moderne*. Londres : Frances Pinter, 1982, p. 162–89.

Max Weber, *Économie et société : un aperçu de la sociologie interprétative*. Berkeley: University of California Press, 1978.

Chapitre 5 : Les femmes dans la politique africaine

Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 : Accélérer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique. New York : PNUD, 2016.

Colleen Kriger, « Production textile et genre dans le califat de Sokoto », *Journal of African History*, vol. 34, non. 3, 1993, p. 361–401.

Aili Mari Tripp, *Femmes et pouvoir en Afrique post-conflit*. New York: Cambridge University Press, 2015.

Chapitre 6 : Le rôle de l'identité dans la politique africaine

Chinua Achebe, *Il y avait un pays : une histoire personnelle du Biafra*.

Londres : Allen Lane, 2012.

Patricia Bamurangirwa, *Rwanda Hier*. Kibworth Beauchamp : Matador, 2013.

KWJ Post et Michael Vickers, *Structure and Conflict in Nigeria, 1960–65*.

Londres : Heinemann, 1973.

Charles Seligman, *Races d' Afrique*. Londres : Thornton Butterworth, 1930.

Alexis de Tocqueville, *La démocratie en Amérique*. Londres : HarperCollins, 2007, p. 268.

Chapitre 7 : Les militaires dans la politique africaine

M. Chris Alli, *L'armée de la République fédérale du Nigéria : Le siège d'un Nation*. Lagos : Malthouse Press, 2001.

AHM Kirk-Greene, « Restez près de vos radios » : documentation pour une étude du gouvernement militaire en Afrique tropicale. Leiden : Afrika-Studiecentrum, 1980.

Jonathan Powell et Clayton Thyne, « Instances mondiales de coups d'État de 1950 à aujourd'hui », *Journal of Peace Research*, vol. 48, non. 2, 2011, p. 249–59.

Chapitre 8 : La démocratie en Afrique

Thomas Callaghy, "Politique et vision en Afrique : l'interaction des Domination, égalité et liberté », in Patrick Chabal (dir.), Domination politique en Afrique : réflexions sur les limites du pouvoir. Cambridge : Cambridge University Press, 1986, p. 45.

André-Michel Essoungou, « Élections africaines : chantiers en cours », Afrique Renouveau, août 2011, p. 15.

<http://www.un.org/en/africarenewal/vol25no2-3/african-elections.html>.

Freedom House, www.freedomhouse.org.

Jonathan Moyo, « La Renaissance africaine : une évaluation critique », Mensuel politique et économique de l'Afrique australe, vol. 11, non. 7, 1998, p. 11.

Chapitre 9 : Les relations internationales de l'Afrique

Jean-François Bayart, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Affaires africaines*, vol. 99, non. 395, 2000, p. 217–67.

Amilcar Cabral, *Révolution en Guinée : la lutte d'un peuple africain*.
Londres : première étape, 1969, p. 80.

Christopher Clapham, *L'Afrique et le système international : la politique de la survie de l'État*. Cambridge : Cambridge University Press, 1996.

William Easterly, « Les décennies perdues : la stagnation des pays en développement malgré la réforme des politiques 1980–1998 », *Journal of Economic Growth*, vol. 6, non. 2, 2001, p. 135–57.

Global Justice Now, *Honest Accounts 2017 : Comment le monde profite de la richesse de l'Afrique*. Londres : Global Justice Now, 2017.

Comité économique conjoint, *Réforme du FMI et de la Banque mondiale : audition devant le Congrès du Comité économique conjoint du cent sixième Congrès des États-Unis, deuxième session, 12 avril 2000*.

Washington, DC : Bureau d'impression du gouvernement des États-Unis, 2000.

Victor Le Vine, *Politique en Afrique francophone*. Boulder, CO : Lynne Rienner, 2004.

Karl Polanyi Levitt, « Liens et vulnérabilité : la « crise de la dette » en Amérique latine et en Afrique », dans Bonnie Campbell (éd.), *Dimensions politiques de la crise internationale de la dette*. Londres : Palgrave Macmillan, 1989.

Kenna Owoh, « Fragmentation des soins de santé : la prescription de la Banque mondiale pour l'Afrique », *Alternatives*, vol. 21, non. 2, 1996, p. 211–37.

Nicholas van de Walle, *Les économies africaines et la politique de la crise permanente 1979–1999*. Cambridge : Cambridge University Press, 2001.

François-Xavier Verschave, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*. Paris : Éditions Stock, 1998.

Banque mondiale, *Road Deterioration in Developing Countries: Causes and Remèdes*. Washington, DC : Banque mondiale, 1998.

Lectures complémentaires

Pour un excellent aperçu des développements en Afrique depuis que le continent a officiellement retrouvé son indépendance, voir Paul Nugent, *Africa Since Independence*, 2e édition. Basingstoke : Palgrave, 2012.

L'Afrique possède un canon littéraire riche et croissant, la plupart traitant de questions contemporaines d'une manière ou d'une autre. Ils sont un bon moyen d'avoir un aperçu africain de certains des sujets abordés dans ce livre.

Voici quelques romans suggérés :

Ahmadou Kourouma, *En attendant que la bête sauvage vote*. Londres : Vintage, 2004. Une satire exceptionnelle sur les grands hommes africains et les systèmes politiques qu'ils dirigent.

Chinua Achebe, *Les choses s'effondrent*. Londres: Heinemann, 1958. Dépeint la collision des cultures africaines et européennes en termes humains et les changements introduits en Afrique par la domination coloniale.

Ayi Kwei Armah, *Les belles ne sont pas encore nées*. Boston, Massachusetts : Houghton, Mifflin, 1968. Un employé des chemins de fer tente de résister aux pressions de sa famille et de la société pour se livrer à la corruption.

Mariama Ba, *Une si longue lettre*. Londres : Heinemann, 2008. Un regard poignant sur les us et coutumes auxquels sont confrontées les femmes au Sénégal.

Biyi Bandele-Thomas, *The Sympathetic Undertaker and Other Dreams*. Londres : Heinemann, 1993. Expose la brutalité institutionnalisée de la politique au Nigeria.

Amma Darko, *Au-delà de l'horizon*. Londres : Heinemann, 1995. Dépeint l'exploitation impitoyable des femmes africaines à la fois sur le continent et en Europe.

Ngũgĩ wa Thiong'o, *magicien du corbeau*. London: Vintage, 2006. Un burlesque sur la malgouvernance dans certains états africains.

Buchi Emecheta, *Les joies de la maternité*. Londres : Heinemann, 2008. Un regard stimulant et perspicace sur la vie des femmes au Nigeria.

Amu Djoletto, *Money Galore*. Londres : Heinemann, 1986. Une satire illustrant la corruption, la malhonnêteté et l'immoralité dans le Ghana postcolonial.

Chapitre 1 : Introduction à l'Afrique et à sa politique

Claude Ake, Une économie politique de l'Afrique. Harlow : Longman, 1981.

Bill Freund, The Making of Contemporary Africa: The Development of African Society Since 1800. Londres: Macmillan, 1984.

Tatah Mentan, L'État en Afrique : une analyse des impacts des trajectoires historiques de l'expansion et de la domination capitalistes mondiales sur le continent. Bamenda : Langaa, 2010.

Walter Rodney, Comment l'Europe a sous-développé l'Afrique. Londres: Bogle L'Ouverture Publications, 1972.

Séverine Rugumanu, La mondialisation démystifiée : l'Afrique est possible Avenirs du développement. Dar es Salaam: University of Dar es Salaam Press, 2005.

Issa Shivji, Accumulation dans une périphérie africaine : un cadre théorique. Dar es Salam : Mkuki na Nyota, 2009.

Paul Tiyambe Zeleza, La résurgence de l'Afrique : nationale, mondiale et Transformations diasporiques. Los Angeles, Californie : Éditeurs Tsehai, 2014.

Chapitre 2 : Systèmes politiques précoloniaux et colonialisme

JF Ade Ajayi (éd.), Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO, vol. VI : L'Afrique au XIXe siècle jusqu'aux années 1880. Londres : James Currey, 1998.

A. Adu Boahen, Perspectives africaines sur le colonialisme. Baltimore, MD : Presse universitaire Johns Hopkins, 1987.

A. Adu Boahen (éd.), Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO, vol. VII: L'Afrique sous domination coloniale, 1880–1935. Londres : James Currey, 1990.

Aimé Césaire, Discours sur le colonialisme. New York : Bilan mensuel Presse, 2001.

Frantz Fanon, Peau noire, Masques blancs. New York : Grove Press, 2008.

Ivan Hrbek (éd.), Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO, vol. III : L'Afrique du VIIe au XIe siècle. Londres : James Currey, 1992.

Joseph Ki-Zerbo et D. Niane (eds), Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO, vol. IV : L'Afrique du XIIe au XVIe siècle. Londres : James Currey, 1997.

G. Mokhtar (éd.), Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO, vol. II : Civilisations anciennes d'Afrique. Londres : James Currey, 1990.

BA Ogot (éd.), Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO, vol. V : L'Afrique du XVIe au XVIIIe siècle. Londres : James Currey, 1999.

Hugh Thomas, La traite des esclaves : l'histoire de la traite des esclaves dans l'Atlantique, 1440–1870. Londres : Picador, 1997.

Chapitre 3 : Le transfert de pouvoir et l'héritage colonial

Samir Amin, Le néo-colonialisme en Afrique de l'Ouest. Londres : Pingouin, 1973.

Amílcar Cabral, Retour à la source : Discours choisis d'Amílcar Cabral. New York :
Revue mensuelle de presse, 1973.

Toyin Falola, Le pouvoir des cultures africaines. Rochester, NY : Université de
Presse de Rochester, 2003.

Achille Mbembe, De la postcolonie. Berkeley, Californie : University of California
Press, 2001.

Bob Moore et LJ Butler, Crises of Empire: Decolonization and Europe's Imperial States,
1918–1975. Londres : Bloomsbury, 2008.

Sabelo Ndlovu-Gatsheni, Colonialité du pouvoir dans l'Afrique postcoloniale : mythes
de la décolonisation. Dakar : CODESRIA, 2013.

Kwame Nkrumah, Néo-colonialisme : la dernière étape de l'impérialisme.
Londres: PanAf Books, 1974.

Martin Thomas, Fight or Flight: Britain, France and their Roads from Empire. Oxford :
presse universitaire d'Oxford, 2014.

Chapitre 4 : La primauté de la politique clientéliste

Daniel Bach et Mamadou Gazibo (eds), *Le néopatrimonialisme en Afrique et au-delà*.
Londres : Routledge, 2012.

Giorgio Blundo et Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La corruption au quotidien et l'État : citoyens et agents publics en Afrique*. Le Cap : David Philip, 2006.

Robert Fatton, *Predatory Rule : État et société civile en Afrique*. Boulder, CO : Lynne Rienner, 1992.

Robert Jackson et Carl Rosberg, *Personal Rule in Black Africa: Prince, Autocrate, Prophète, Tyran*. Berkeley, Californie : University of California Press, 1982.

Lucy Koechlin, *La corruption comme signifiant vide : politique et politique Commandez en Afrique*. Leyde : Brill, 2013.

Roger Tangri, *La politique du mécénat en Afrique : paraétatiques, Privatisation et entreprise privée*. Trenton, New Jersey : Africa World Press, 1999.

Chapitre 5 : Les femmes dans la politique africaine

Balghis Badri et Aili Mari Tripp (dir.), *Women's Activism in Africa* :

Luttes pour les droits et la représentation. Londres : Zed Books, 2017.

Sylvain Boko, Mina Balamoune-Lutz et Sitawa Kimuna (eds), *Les femmes dans le développement de l'Afrique : les défis de la mondialisation et de la libéralisation au XXIe siècle*. Trenton, New Jersey : Africa World Press, 2005.

Catherine Cole, Takyiwaa Manuh et Stephan Miescher (eds), *L'Afrique après le genre ?* Bloomington, IN : Indiana University Press, 2007.

Catherine Coquery-Vidrovitch, *Femmes africaines : une histoire moderne*. Boulder, CO : Westview Press, 1997.

Andrea Cornwell (éd.), *Lectures sur le genre en Afrique*. Bloomington, IN : Indiana University Press, 2005.

Kathleen Sheldon, *Femmes africaines: histoire ancienne jusqu'au 21e siècle*. Bloomington, IN : Indiana University Press, 2017.

Aili Tripp, Isabel Casimiro, Joy Kwesiga et Alice Mungwa, *africaine Mouvements de femmes : transformer les paysages politiques*. Cambridge : Cambridge University Press, 2009.

Chapitre 6 : Le rôle de l'identité dans la politique africaine

Ansa Asamoah, *Classes et tribalisme au Ghana*. Accra : Éditions Woeli, 2007.

Bruce Berman, Dickson Eyoh et Will Kymlicka (eds), *Ethnicité et démocratie en Afrique*. Oxford : James Currey, 2004.

Morten Bøås et Kevin Dunn, *Politique d'origine en Afrique : Autochtonie, citoyenneté et conflit*. Londres : Zed Books, 2013.

Aidan Campbell, *Primitivisme occidental : Ethnie africaine : une étude sur les relations culturelles*. Londres : Cassell, 1997.

Jeff Haynes, *Religion et politique en Afrique*. Londres : Zed Books, 1996.

Edmond Keller, *Identité, citoyenneté et conflit politique en Afrique*.
Bloomington, IN : Indiana University Press, 2014.

Okwudibia Nnoli, *Conflits ethniques en Afrique*. Dakar : CODESRIA, 1998.

Chapitre 7 : Les militaires dans la politique africaine

Maggie Dwyer, Soldats en révolte : mutineries de l'armée en Afrique. Londres : Hurst, 2017.

Ruth First, Pouvoir en Afrique. New York : Livres du Panthéon, 1970.

Mathurin Hounnikpo, Garder les gardiens : relations civilo-militaires et gouvernance démocratique en Afrique. Aldershot : Ashgate, 2010.

Herbert Howe, Ordre ambigu : Forces militaires dans les États africains. Boulder, CO : Lynne Rienner, 2005.

Eboe Hutchful et Abdoulaye Bathily (dir.), Les militaires et le militarisme en Afrique. Dakar : CODESRIA, 1998.

Jimmy Kandeh, Coups d'en bas : subalternes armés et pouvoir de l'État en Afrique de l'Ouest. Londres : Palgrave, 2004.

TO Odetola, Régimes militaires et développement : une analyse comparée des États africains. Londres : Routledge, 1982.

Chapitre 8 : La démocratie en Afrique

Claude Ake, La faisabilité de la démocratie en Afrique. Dakar : CODESRIA, 2000.

Matthias Basedau, Gero Erdmann et Andreas Mehler (eds), Votes, argent et violence : partis politiques et élections en Afrique subsaharienne. Uppsala : Institut nordique de l'Afrique, 2007.

Dorina Bekoe (éd.), Voter dans la peur : violence électorale en Afrique subsaharienne. Washington, DC : Institut américain pour la paix, 2012.

Nic Cheeseman, Démocratie en Afrique : succès, échecs et lutte pour la réforme. Cambridge : Cambridge University Press, 2015.

Lindberg, Staffan (éd.), Démocratisation par les élections : un nouveau mode de transition. Baltimore : Johns Hopkins University Press, 2009.

Tatah Mentan, tenus ensemble par des épingles : la démocratie libérale assiégée en Afrique. Trenton, New Jersey : Africa World Press, 2007.

John Mukum Mbaku et Julius Ihonvbere (eds), Démocratie multipartite et changement politique : Contraintes à la démocratisation en Afrique. Trenton, New Jersey : Africa World Press, 2002.

Muna Ndulo (éd.), La réforme démocratique en Afrique : son impact sur la gouvernance et la réduction de la pauvreté. Oxford : James Currey, 2006.

Issa Shivji, où est Uhuru ? Réflexions sur la lutte pour la démocratie en Afrique. Le Cap : Pambakuza, 2009.

Ian Taylor, NEPAD : Vers le développement de l'Afrique ou un autre faux départ ? Boulder, CO : Lynne Rienner, 2005.

Chapitre 9 : Les relations internationales de l'Afrique

Patrick Bond, Piller l'Afrique : L'économie de l'exploitation. Londres : Zed Livres, 2006.

Tom Burgis, La machine à piller : seigneurs de la guerre, magnats, contrebandiers et vol systématique de la richesse de l'Afrique. Londres : William Collins, 2015.

Frederick Cooper, L'Afrique dans le monde : capitalisme, empire et État-nation. Cambridge, MA: Harvard University Press, 2014.

Stephen Ellis, Saison des pluies : l'Afrique dans le monde. Londres : Hurst, 2011.

John Harbeson et Donald Rothchild (eds), L'Afrique dans la politique mondiale : Construire l'ordre politique et économique. Boulder, Colorado : Westview, 2017.

Kwame Ninsin (éd.), L'Afrique mondialisée : politique, sociale et économique Répercussions. Legon: Freedom Publications, 2002.

Ian Taylor, Le nouveau rôle de la Chine en Afrique. Boulder, CO : Lynne Rienner, 2009.

Ian Taylor, Les relations internationales de l'Afrique subsaharienne. New York : Continuum, 2010.

Ian Taylor, Africa Rising? BRICS—Dépendance diversifiée. Oxford : James Currey, 2014.

OceanofPDF.com

Indice

UN

Abacha, Sani [55](#), [87](#)
Addis-Abeba [34](#), [120](#), [121](#), [122](#)
Accord de libre-échange continental africain [124](#)
Union africaine [91](#), [92](#), [114](#), [121–2](#)
Acte constitutif de l'Union africaine [92](#)
AFRICOM [114](#)
agriculture [11](#), [16](#), [19](#), [23](#), [41](#), [47](#), [52](#), [58](#), [65](#), [102](#), [106](#)
Ahidjo, Ahmadou [81](#)
et [26](#), [40](#), [95–6](#), [97](#), [111](#), [112](#), [117](#), [118–19](#)
Algérie [22](#), [24](#), [28](#), [30](#), [36](#)
Ali, Sonni [12](#)
Amazones du Dahomey [59](#), [60](#)
Amine, Idi [4](#), [107](#)
Angola [9](#), [24](#), [31](#), [33](#), [36](#), [52](#), [54](#), [98](#), [101](#)
apartheid [24](#), [116](#)
Asante [13](#), [14](#), [16](#), [72](#)
Awolowo, Obafemi [74](#)
Azikiwe, Nnamdi [74](#)

B

Badie, Bertrand [51](#)
Banda, Hastings [4](#), [94](#)
Banda, Joyce [58](#)
Belgique [19](#), [21](#), [22](#), [25](#), [26](#), [75](#), [94](#)
Bello, Ahmadu [74](#)
Bénin [13](#), [30](#), [33](#), [36](#), [69](#), [71](#), [83](#), [89](#), [98](#), [101](#), [102](#)
Conférence de Berlin (1885) [19](#), [71](#), [122](#)

Guerre du Biafra [74](#),
[116](#) Bokassa, Jean-Bédél
[4](#) bonapartisme
[88](#) frontières [14](#), [19](#), [32](#), [39](#), [55](#), [70](#), [71](#), [122](#), [123–4](#)
Botswana [31](#), [36](#), [52](#), [55](#), [94](#), [98](#)
fuite des cerveaux
[119](#) Brésil
[113](#) Buganda [13](#), [14](#),
[69](#) Burkina Faso [30](#), [36](#), [40](#), [71](#), [85](#), [106](#)
Burundi [30](#), [36](#), [74](#), [75](#), [98](#), [106](#)
Bush, George W. [114](#)

C

Cabral, Amílcar [109](#)
Callaghy, Thomas [97](#)
Cameroun [29](#), [36](#), [54](#), [59](#), [71](#), [81](#), [90](#), [98](#), [101](#), [102](#)
Cap-Vert [31](#), [33](#), [36](#), [55](#) fuite
des capitaux [119](#)
capitalisme [7](#), [9](#), [19](#), [28](#), [39](#), [45](#), [53](#), [59](#), [61](#)
cultures de rente [19](#), [20](#), [23](#), [39](#), [62](#)
République centrafricaine [4](#), [31](#), [38](#), [71](#), [77](#)
Tchad [30](#), [36](#), [71](#), [98](#)
Chiluba, Frédéric [106](#)
Chine [10](#), [113](#), [114](#)
classe [3](#), [5](#), [21](#), [27](#), [28](#), [39](#), [40](#), [45](#), [50](#), [61](#), [63](#), [68](#), [69](#), [73](#), [79](#), [82](#), [83](#), [86](#), [87](#), [109](#)
suicide de classe [109](#)
clientélisme [6](#), [7](#), [51](#), [53](#), [55](#)
Guerre froide [4](#), [8](#), [9](#), [28](#), [32](#), [34](#), [43](#), [81](#), [90](#), [95](#), [108](#), [110](#), [114](#)
colonialisme [2–3](#), [5](#), [7](#), [17–24](#), [25–32](#), [34–43](#), [49](#), [51](#), [61–2](#), [70–3](#), [108–10](#)
Comores [31](#), [36](#)
Compaoré, Blaise [106](#)
conditionnalités [117–18](#)
État indépendant du Congo [19](#)
Congo, République démocratique du [31](#), [98](#)
Congo, République du [25](#), [32](#)
Congo Brazzaville [30](#), [36](#), [100](#)
corruption [2](#), [9](#), [48–9](#), [55](#), [77](#), [78](#), [83](#), [87](#), [90](#), [92](#), [96–9](#), [101](#), [102](#), [106](#), [112](#), [115](#), [117](#)
Côte d'Ivoire [30](#), [36](#)
coups d'État [8](#), [32](#), [48](#), [81–93](#), [104](#), [121](#)

D

Dahomey [30](#), [59](#), [60](#), [69](#), [89](#) de
Gaulle, Charles [22](#) dette
[9](#), [106](#), 117–19
décolonisation 25–7, [32](#), [73](#)
démocratie 2, [3–5](#), [8–9](#), [56](#), 77–9, [83](#), [85](#), 90–2, [94–107](#), [109](#), [112](#), [113](#)
Department for International Development (DfID) [116](#) dépendance
2, 4, [18](#), [21](#), 109–10, [123](#) diaspora [113](#)
régime direct
21–2, [23](#)
Djibouti [31](#), [36](#)

E

East African Community (EAC) [92](#) École
Nationale de la France d'Outre-Mer [26](#)
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) [92](#)
Égypte [29](#), [114](#)
Ekeh, Peter [49](#), [55](#)
économie d'enclave 51–3
Facilité d'ajustement structurel renforcée [118](#)
Guinée équatoriale [31](#), [36](#), [52](#), [54](#), [75](#), [98](#)
Érythrée [31](#), [37](#), [54](#), [90](#), [98](#)
eSwatini (comme Swaziland) [38](#), [54](#), [70](#)
Éthiopie [25](#), [29](#), [33](#), [37](#), [54](#), [85](#), [98](#)
politique ethnique 7, [42](#), [55](#), [68–80](#), [88](#), [89](#)
Union européenne [116](#)

F

Françafrique 115–16
France [22](#), [26](#), [27](#), [45](#), 115–16
Maison de la Liberté [98](#), [106](#)

G

Gabon [30](#), [37](#), [54](#), [71](#)
Gambie, The [31](#), [37](#), [90](#), [94](#), [106](#) genre
5, 7, 56–67
gérontocratie [45](#)
Ghana 3, [13](#), [26](#), [29](#), [32](#), [37](#), [42](#), [55](#), [72](#), [75](#), [95](#), [98](#), [102](#), [114](#), [119](#), [120](#) bonne
gouvernance [87](#), [92](#), [96](#)
Grande-Bretagne [18](#), 23–4, [27](#), [28](#), [71](#), [72](#), [74](#), [94](#), [116](#)

Grand Zimbabwe [70](#)

Guinée [29](#), [33](#), [37](#), [40](#), [52](#), [71](#)

Guinée-Bissau [31](#), [33](#), [37](#), [109](#)

H

VIH/SIDA [65](#)

Houphouët-Boigny, Félix [75](#), [115](#)

droits de l'homme 2, 8, [113](#),
[121](#) chasseurs-cueilleurs [10](#), [58](#)

je

remplacement des importations [41](#)

Inde [10](#), [27](#), [73](#), [113](#)

gouvernement indirect 23–

4, 71–2 révolution industrielle [16](#), [19](#), [39](#), [61](#)

Fonds monétaire international (FMI) 4, 9, [111](#), [117](#), [118](#)

J

Jammeh, Yahya [106](#)

Johnson Sirleaf, Ellen [58](#)

K

Kaunda, Kenneth 4, [33](#), [95](#)

Kenya [13](#), [24](#), [28](#), [30](#), [37](#), [40](#), [65](#), [72](#), [75](#), [77](#), [107](#), [114](#)

Kenyatta, Jomo [75](#)

L

Léopold II [18](#)

Lesotho [31](#), [37](#), [70](#)

Libéria [25](#), [29](#), [37](#), [51](#), [52](#), [56](#), [58](#), [66](#)

Libye [29](#)

Lissouba, Pascal [100](#)

Lugard, Frédéric [23](#)

Lumumba, Patrice [32](#), [33](#)

M

Mathai, Wangari [65](#)
Madagascar [29](#), [33](#), [37](#)
Maddison, Angus [6](#)
Mali [4](#), [31](#), [37](#), [58](#), [94](#), [96](#), [101](#), [106](#)
Mali12 , [29](#), [37](#), [71](#)
Mandela, Nelson [24](#)
matrilinéarisme [60](#)
Matsepe-Casaburri, Ivy [58](#)
Rébellion Mau-Mau [24](#)
Mauritanie [16](#), [30](#), [37](#), [71](#)
Maurice [31](#), [37](#), [55](#), [94](#), [98](#) régime
militaire, voir [coups d'État](#)
Mobutu Sese Seko [107](#)
Moi, Danial arap [75](#)
Maroc [29](#)
Moyo, Jonathan [96](#)
Mozambique [24](#), [26](#), [31](#), [33](#), [37](#), [97](#)
Mugabe, Grâce [89](#)
Mugabe, Robert [89](#), [116](#)
Muluzi, Bakili [106](#)
Moussa, Mansa [12](#)
Museveni, Yoweri [104](#)

N

Namibie [37](#), [55](#)
néo-libéralisme [77](#), [118](#)
néo-patrimonialisme [44](#), [45–7](#), [48](#), [50](#), [51](#), [54–5](#), [97](#), [110](#), [123](#)
Niger [30](#), [37](#), [71](#)
Nigéria [13](#), [23](#), [30](#), [37](#), [52](#), [53](#), [54](#) , [55](#), [60](#), [72](#), [74](#), [87](#) , [116](#), [124](#)
Nkrumah, Kwamé [3](#), [32](#), [40](#), [42](#), [95](#), [119](#), [120](#)
Nkurunziza, Pierre [106](#)
Mouvement des pays non alignés [33](#)
Nyerere, Jules [33](#), [40](#), [75](#), [81](#), [95](#)

O

Obama, Barack [114](#), [115](#)
huile [45](#), [50](#), [53](#), [74](#), [114](#), [115](#), [117](#), [124](#)
Organisation de l'unité africaine (OUA) [91](#), [120–1](#)

P

Panafricanisme [119](#), [121](#), [122](#) patriarcat

[45](#) patriarcat [60](#), [61](#),

[63](#), [65](#) patrilinéarisme [60](#)

patrimonialisme [45](#)

Perry, Ruth [58](#)

Portugal [24](#), [26](#), [94](#)

Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance [118](#)

Documents de Stratégie de Réduction de la

Pauvreté [118](#)

prétorianisme [88](#) prébendalisme [49](#)

R

régionalisme [75](#), [122–4](#)

religion [7–8](#), [14](#), [42](#), [59](#), [63](#), [68](#), [69](#), [70](#), [72–3](#)

Rhodésie [116](#)

Russie [113](#)

Rwanda [30](#), [38](#), [55](#), [56](#), [66](#), [74](#), [79](#), [98](#), [116](#)

Génocide rwandais [74–5](#), [79](#), [116](#)

S

Sankara, Thomas [40](#), [85](#)

São Tomé et Príncipe [31](#), [38](#)

Ruée vers l'Afrique [19](#), [108](#), [113](#)

Seconde Guerre mondiale [26](#), [32](#)

Sélassié, Hailé [34](#), [84–5](#)

Sénégal [29](#), [38](#), [52](#), [54](#), [71](#), [81](#), [98](#)

Senghor, Léopold [81](#) États

colonisateurs [24](#), [27](#), [28](#)

Seychelles [31](#), [33](#), [38](#), [55](#)

Sierra Leone [30](#), [38](#), [51](#), [52](#) traite

des esclaves [6](#), [15–17](#), [108](#)

Océan Indien [6](#), [15](#)

Transatlantique [15](#), [16–17](#), [18](#), [19](#), [108](#)

Transsaharienne [6](#), [15](#)

Somalie [29](#), [33](#), [38](#), [70](#), [81](#)

Somaliland [29](#)

Afrique du Sud [24](#), [29](#), [38](#), [53](#), [55](#), [57](#), [98](#), [116](#)

Soudan du Sud [13](#), [31](#), [38](#)

Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) [92](#)

Union soviétique [9](#), [27](#), [28](#), [33–4](#), [95](#)

Programmes d'ajustement structurel [77](#), [78](#), [117–18](#), [123](#)

Soudan [16](#), [29](#), [38](#)

Crise de Suez (1956) [27](#)

sultanisme [54](#), [55](#)

Swaziland, voir [eSwatini](#)

J

Tanganyika [19](#), [30](#)

Tanzanie [13](#), [31](#), [33](#), [38](#), [54](#), [75](#), [81](#), [95](#)

fiscalité [12](#), [13](#), [21](#), [23](#), [87](#), [97](#)

Taylor, Charles [107](#)

Touré, Sékou [40](#)

tribus [23](#), [68–9](#), [71](#)

Atout, Donald [114](#)

Tunisie [29](#)

Turquie [113](#)

tu

Ouganda [4](#), [13](#), [30](#), [38](#), [66](#), [69](#), [72](#), [88](#), [89](#), [98](#), [101](#), [104](#) sous-développement [2–3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [17](#), [35](#), [41](#), [42](#), [51](#), [63](#), [68](#), [69](#), [76](#), [78](#), [92](#), [106](#)

Nations Unies [9](#), [44](#)

États-Unis [27](#), [28](#), [114](#), [119](#)

Commandement des États-Unis pour l'Afrique, voir [AFRICOM](#)

États-Unis d'Afrique [120](#)

Haute-Volta, voir [Burkina Faso](#)

urbanisation [62](#), [65](#), [73](#), [78](#)

V

véranda politique [2](#), [45](#)

O

Williams, Éric [16](#)

Banque mondiale [4](#), [9](#), [111](#), [117](#), [118](#)

Z

Zambie 4, [13](#), [24](#), [31](#), [33](#), [38](#), [52](#), [54](#), [72](#), [75](#), [95](#), [97](#), [101](#), [106](#)

Zanzibar [30](#)

politique à somme nulle [48](#), [99](#)

Zimbabwe 8, [24](#), [31](#), [38](#), [54](#), [69](#), [70](#), [89](#), [90](#), [98](#), [101](#), [116](#)

[OceanofPDF.com](#)

HISTOIRE AFRICAINE

Une très courte introduction

John Parker et Richard Rathbone

Lecture essentielle pour quiconque s'intéresse au continent africain et à la diversité de l'histoire humaine, cette très courte introduction se penche sur le passé de l'Afrique et réfléchit sur l'évolution des façons dont elle a été imaginée et représentée. Les thèmes clés de la réflexion actuelle sur l'histoire de l'Afrique sont illustrés par une série d'exemples historiques fascinants, tirés de plus de 5 millénaires à travers ce vaste continent.

« Une historiographie très bien informée et clairement énoncée... devrait se trouver dans la trousse de chaque étudiant en historiographie. Un tour de force cela m'a beaucoup fait réfléchir.

Terence Ranger,

Le Bulletin de l'École des études orientales et africaines

[OceanofPDF.com](https://oceanofpdf.com)

RELATIONS INTERNATIONALES

Une très courte introduction

Paul Wilkinson

D'une pertinence indéniable aujourd'hui, dans un monde post-11 septembre marqué par des tensions et un malaise politiques croissants, cette très courte introduction couvre les sujets essentiels à la compréhension des relations internationales modernes. Paul Wilkinson explique les théories et la pratique qui sous-tendent le sujet et enquête sur des questions allant de la politique étrangère, du contrôle des armements et du terrorisme à l'environnement et à la pauvreté dans le monde. Il examine le rôle d'organisations telles que les Nations Unies et l'Union européenne, ainsi que l'influence des mouvements ethniques et religieux et des groupes terroristes qui jouent également un rôle dans la façon dont les États et les gouvernements interagissent.

Ce livre mis à jour est une lecture obligatoire pour ceux qui recherchent une nouvelle perspective pour aider à démêler et décrypter les événements internationaux.

OceanofPDF.com

GÉOPOLITIQUE

Une très courte introduction

Klaus Dodd

Dans certains endroits comme l'Irak ou le Liban, se déplacer de quelques mètres de part et d'autre d'une frontière territoriale peut être une question de vie ou de mort, mettant en évidence de manière dramatique les liens entre le lieu et la politique. Car l'emplacement et la taille d'un pays ainsi que sa souveraineté et ses ressources affectent tous la façon dont les gens qui y vivent comprennent et interagissent avec le reste du monde. À l'aide d'exemples variés, des cartes historiques aux films de James Bond et à la rhétorique de dirigeants politiques comme Churchill et George W. Bush, cette très courte introduction montre pourquoi, pour une compréhension complète de la politique mondiale contemporaine, ce n'est pas seulement intelligent - c'est essentiel - être géopolitique.

'Étude captivante d'un sujet complexe.'

Mick Herron, géographe.

[OceanofPDF.com](https://oceanofpdf.com)

HISTOIRE ISLAMIQUE

Une très courte introduction

Adam J. Silverstein

L'histoire compte-t-elle ? Ce livre ne soutient pas que l'histoire compte, mais que l'histoire islamique oui. Cette très courte introduction présente l'histoire de l'histoire islamique; les controverses entourant son étude ; et l'importance qu'elle revêt – pour les musulmans comme pour les non-musulmans. S'ouvrant sur un aperçu lucide de la montée et de la propagation de l'islam, du VIIe au XXIe siècle, le livre retrace l'évolution de ce qui était à l'origine une petite communauté localisée de croyants en une religion internationale comptant plus d'un milliard d'adhérents. Des chapitres sont également consacrés aux peuples - Arabes, Perses et Turcs - qui ont façonné l'histoire de l'islam, et à trois institutions représentatives - la mosquée, le jihad et le califat - qui mettent en évidence la diversité de l'islam au fil du temps.

'Le livre est extrêmement lucide, lisible, judicieusement organisé, et porte son apprentissage considérable, comme on dit, 'légèrement'.'

Magazine d'histoire de la BBC

OceanofPDF.com

MONDIALISATION

Une très courte introduction

Manfred Steger

La « mondialisation » est devenue l'un des mots à la mode de notre époque - un terme qui décrit une variété de processus économiques, politiques, culturels, idéologiques et environnementaux en accélération qui modifient rapidement notre expérience du monde. C'est par nature un sujet dynamique - et cette très courte introduction a été entièrement mise à jour pour 2009, pour inclure les développements de la politique mondiale, l'impact du terrorisme et les problèmes environnementaux. Présentant la mondialisation dans un langage accessible comme un processus à multiples facettes englobant les aspects mondiaux, régionaux et locaux de la vie sociale, Manfred B. Steger examine ses causes et ses effets, examine s'il s'agit d'un phénomène nouveau et explore la question de savoir si, en fin de compte, la mondialisation est une bonne ou une mauvaise chose.

OceanofPDF.com

LA CHINE MODERNE

Une très courte introduction

Rana Mitter

La Chine d'aujourd'hui n'est jamais à l'écart de l'actualité : des controverses sur les droits de l'homme et l'héritage continu de la place Tiananmen, à la couverture mondiale des Jeux olympiques de Pékin et au « miracle économique » chinois. Il semble un pays de contradictions : une société paysanne avec certaines des villes les plus futuristes du monde, héritière d'une civilisation ancienne qui essaie encore de trouver une identité moderne. Cette très courte introduction offre au lecteur sans connaissance préalable de la Chine une variété de façons de comprendre la nation la plus peuplée du monde, donnant une image courte et intégrée de la société, de la culture, de l'économie, de la politique et de l'art chinois modernes.

"Un essai brillant."

Timothy Garton, TLS

[OceanofPDF.com](https://oceanofpdf.com)

MIGRATIONS INTERNATIONALES

Une très courte introduction

Khalid Koser

Pourquoi la migration internationale est-elle devenue une question d'une telle préoccupation publique et politique ? Dans quelle mesure les migrants sont-ils étroitement liés aux organisations terroristes ? Quels sont les facteurs à l'origine de l'augmentation spectaculaire du nombre de femmes migrantes ? Cette très courte introduction examine le phénomène de la migration humaine internationale - à la fois légale et illégale. Jetant un regard global sur la politique, l'économie et la mondialisation, l'auteur présente le côté humain de sujets tels que l'asile et les réfugiés, la traite des êtres humains, le trafic de migrants, le développement et la main-d'œuvre internationale.

OceanofPDF.com